L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1160 - VENDREDI 06 AVRIL 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT



21 Dijon - 03 80 78 82 20

Sommaire



Cette semaine avec votre journal
L'Info PAC 2012*
**pour les agriculteurs uniquement*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Impact du gel dans les cultures: ce colza ne repartira pas !

P 08 **Actualité** Nièvre
LEGTA du Morvan des portes ouvertes pour faire le plein à la prochaine rentrée

P 10 **Actualité** Yonne
Maisons Familiales Rurales la formation continue... ça marche !

P 15 **Filières** Cultures
Reliquats azotés sortie hiver synthèse des prélèvements réalisés en Côte d'Or pour la campagne 2012

P 13 **Filières** Élevage
Rémunération en élevage ovin: produire mieux pour gagner plus.

Sept candidats à l'Élysée face aux congressistes de la FNSEA

Le grand oral des présidentiables



À l'issue du congrès de la FNSEA, le 29 mars à Montpellier, pas moins de sept candidats à l'élection présidentielle ont répondu à l'invitation de la FNSEA et de 21 autres organisations du monde rural. Pendant une vingtaine de minutes, les candidats à l'Élysée se sont exprimés devant une assemblée composée de plus de 1 500 personnes. *(page 3)*

Photos: F. Maurel

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

FAUCHEUSES - FANEUSES - ANDAINEURS - PRESSES - ENRUBANNEUSES



FINANCEMENT A TAUX EXCEPTIONNEL sur machines en stock

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 KUHN

En direct dans votre région...
Des matériels et des services
"Tous nos matériels en vidéo sur www.noremat.fr"



agence d'Auxerre
ZAC de Bréandes
10, rue de l'Auge
89000 PERRIGNY
Tél. 03 86 94 07 93
NOREMAT

l'Agenda

Côte d'Or

Technique Tout savoir sur le guidage GPS le 12 avril

Dans le cadre d'un projet d'initiation et de communication, quatre élèves du Lycée agricole de Quétigny, en partenariat avec le groupe John Deere et le Crédit Agricole, organisent une demi-journée de sensibilisation et de démonstration sur le thème du guidage par GPS dans l'agriculture. C'est l'exploitation du lycée agricole de Quétigny qui accueillera à Tart-le-Bas (21 110) la manifestation qui aura lieu le jeudi 12 avril après-midi. Elle débutera à 14h00 par une courte présentation «théorique» du fonctionnement de la technologie GPS et la majorité de l'après-midi sera consacrée à des démonstrations au champ et à des échanges avec les intervenants. La manifestation se conclura par une collation en fin d'après-midi.
Technologie en plein essor, le GPS a su se faire une place dans le monde agricole grâce à des avantages de taille qu'il peut offrir aux agriculteurs. Par son orientation céréalière, la région de Genlis est prédestinée à accueillir cette technologie. Colza, oignons, moutarde ou encore maïs sont autant de cultures importantes par les surface emblavées qu'elles concernent et sont prédisposées à recevoir une «agriculture de précision». Les sommes engagées en intrants sur les cultures et une valeur ajoutée importante sont des critères décisifs en faveur du choix de cette technologie.

Anciens exploitants Assemblée générale le 12 avril à Varois

L'assemblée générale de la section des anciens exploitants de Côte d'Or aura lieu le jeudi 12 avril à 9h30 à la salle polyvalente de Varois-et-Chaignot. Participation de Jeannette Gros, ancienne président de la MSA et Paul Billonnet, vice-président de la SNAE.

FDSEA 21 Assemblée Générale le 20 avril

L'Assemblée générale de la FDSEA se tiendra au lycée agricole de Quétigny, la journée du Vendredi 20 Avril. e thème de cette année sera : **« L'économie agricole : une chance pour la France »**. La matinée, se déroulera en huit clos (ouverte aux adhérents) avec la présence d'un représentant national de la FNSEA. L'après-midi, verra l'intervention de Mr Pascal PERRI, économiste et géographe de formation. Actuellement enseignant à l'école de commerce Negocia-Advancia à Paris et dirigeant d'un cabinet de conseil en stratégie, il intervient aussi régulièrement sur RMC dans l'émission « Les Grandes Gueules ».

Prim'holstein Assemblée générale le 17 avril

L'Assemblée générale du syndicat Prim'holstein se tiendra le mardi 17 avril à 10 heures à la salle de la mairie de Tarsul.

Groupama Assemblées générales des caisses locales

10/04, Sombernon, 18h30, Salle polyvalente de Sombernon
12/04, Genlis, 18h30, Salle polyvalente de Longecourt
13/04, Thil, 18h30, Salle polyvalente de Thil la Ville
17/04, Minot Grancey Salives, 18h30, Salle polyvalente de Minot
20/04, St Jean Terres et Saône, 18h30, Salle polyvalente de Losne
24/04, Pouilly en Auxois, 18h30, Salle des fêtes de Créancey
26/04, Arnay le Duc, 18h30, Cité St Laurent à Arnay
27/04, Bligny s/Ouche, 18h30, Salle des fêtes de Bligny

MSA Instants Santé

Rendez-vous du 10 au 13 avril à la salle des fêtes de Salmaise (pour le canton de Saint-Seine-l'Abbaye).

Formation «Santé, alimentation, parasitisme des Ovins» le 10 mai

Le GDS21 organise une formation «Santé - alimentation - parasitisme des Ovins» le jeudi 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. La formation se déroulera en salle à Vitteaux puis chez M. Dupaquier à Posanges. Le Dc Edwige BORNOT assurera la formation.
Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou au 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai. Le planning prévu est le suivant:
Caisse du Grand Nevers: mardi 10 avril à 17h30 au Centre des expositions de Nevers (thème: «cambriolages et escroqueries: comment lutter?")
Caisse de Puisaye Nohain Forterre: vendredi 13 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Bouhy (thème: « les bienfaits du sommeil »)
Caisse des Amognes: vendredi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Benin d'Azy (thème: « du don d'organe à la greffe »)
Caisse Aron et Bas Nivernais: mardi 17 avril à 18h au centre culturel François Mitterrand de Cercy-la-Tour (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne: mercredi 18 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Cosne/Loire et Donziais: mercredi 18 avril à 18h à la salle des fêtes de Pougny (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny: vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
Caisse de Bazois et St Saulge: vendredi 20 avril à 18h à la salle du foyer rural de Rouy (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)
Caisse du Sud Morvan: mardi 24 avril à 18h à la salle des fêtes de Luzy (thème: « les accidents domestiques »)
Caisse de Mont Saint Alban: vendredi 27 avril à 9h30 à la salle culturelle de Lormes (thème: « les accidents domestiques »)
Caisse d'Abron et Entre Loire et Allier: vendredi 27 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Pierre le Moutier (thème: « les accidents domestiques »)
Caisse des bords de Loire: vendredi 4 mai à 18h à la salle des fêtes de Decize (thème: « la foudre et le phénomène orageux »)

JA Jugement de bétail A Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert préparent le concours cantonal de jugement de bétail, qui se tiendra, cette année, le samedi **15 avril** à partir de 14h, chez Stéphane Lemoine à Villapourçon. Renseignements auprès de Ludovic Gauthier au 06 84 64 30 62 ou par mail à ludovic.gauthier@live.fr.

FDSEA 58 Assemblée générale le 26 avril

L'assemblée générale annuelle de la FDSEA58 aura lieu, cette année, le 26 avril, à la salle des fêtes de Luzy.

JA58 Assemblée générale le 27 avril

Les JA de la Nièvre préparent leur assemblée générale annuelle, qui se déroulera cette année à l'abbaye de Corbigny, le 27 avril.

Herd Book Charolais Nouveau siège social

L'inauguration du nouveau siège social du HBC est prévue le 25 mai, sur le site de l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

Sicafome Assemblée générale le 4 mai

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (SICAFOME) tiendra son assemblée générale annuelle, le vendredi **4 mai**, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Yonne

Tonnerre Vinées Tonnerroises les 7 et 8 avril

Les 21èmes Vinées Tonnerroises se dérouleront samedi 7 et dimanche 8 avril en l'Hôtel Dieu de Tonnerre. Au programme des animations : ballades œnologiques, intronisations, dégustation de vins et produits du terroir, expositions, promenades en calèches…
Plus de renseignements sur : www.vineestonnerroises.com

Apecita Permanence le 17 avril

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 17 avril à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Avallon Rencontres autour des services publics et de la ruralité

Les 2èmes rencontres d'Avallon, organisées par le Cercle Condorcet de l'Avallonnais auront pour thème cette année : *«Quels services publics pour quelle ruralité ?»* Elles se dérouleront vendredi 13 avril, de 18 h à 21 h et samedi 14 avril, de 9 h à 12 h, Salle des Maréchaux, à l'Hôtel de Ville d'Avallon. Entrée libre
Parmi les intervenants : Pascal Dibie, ethnologue, Gérard Mottet, géographe, Céline Vivent, sociologue, Philippe Bertrand, producteur délégué à France Inter.

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

MSA Instants Santé pour le canton de Tonnerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 16 au jeudi 19 avril, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Molosmes
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ?

Vous pouvez bénéficier d'un soutien pré-installation grâce au Programme Régional à l'Installation (PRI)
En amont de la création ou de la reprise d'une exploitation agricole, les candidats à l'installation peuvent bénéficier d'un soutien spécifique pour élaborer leur projet. Par exemple, lorsque le jeune s'installe en dehors du cadre familial, lorsque son projet a un caractère innovant (production atypique, atelier de diversification, agrobiologie, vente directe, etc.) ou bien lorsque l'installation s'effectue de manière progressive. Les demandes de prise en charge du soutien pré-installation sont réalisées par les conseillers installation qui vous accompagnent dans l'élaboration de votre Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) (soutien financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour plus d'information, n'hésitez pas à leur en parler ou bien contactez Laurent BERIZZI, coordinateur du PRI en Saône et Loire 03 85 29 56 36.

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc ABONNET, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

Politique agricole

Le grand oral des présidentiables devant les congressistes de la FNSEA

À l'issue du congrès de la FNSEA, pas moins de sept candidats à l'élection présidentielle se sont présentés le 29 mars à Montpellier devant quelque 1500 personnes.



Les candidats planchent devant la FNSEA : une mise en scène sobre, une matinée consensuelle. Chacun apportant si ce n'est une partition différente, une tonalité plus personnelle...

Sept candidats sur dix, (tous sauf Mélenchon, Poutou et Arthaud) ont répondu à l'invitation de la FNSEA et de 21 autres organisations du monde rural. Pendant une vingtaine de minutes, les candidats à la présidentielle se sont exprimés devant une assemblée composée de congressistes de la FNSEA auxquels s'étaient jointes des dizaines d'invités des 22 organisations hôtes de l'événement.

Tous ont défendu la PAC et la nécessité de conforter son budget pour l'après 2013, à l'exception de la candidate du Front national qui propose *«une renationalisation des aides agricoles»*, Nicolas Dupont-Aignan allant jusqu'à *«une renégociation de fond en comble de la PAC»*. L'occasion pour les candidats de valoriser la place de l'agriculture dans la société, plusieurs ont souligné l'urgence d'une amélioration de la compétitivité, ou encore d'exprimer leur volonté de réconcilier agriculture et environnement tout en prônant le développement de toutes les formes d'agriculture. Une matinée consensuelle. Seule Madame Le Pen s'est prêtée à un dérapage verbal en s'en prenant à la FNSEA et à son président, Xavier Beulin, lui reprochant de défendre les OGM.

H. Garnier

François Bayrou



Se revendiquant toujours exploitant agricole dans les Pyrénées-Atlantiques, il souhaite que l'agriculteur soit considéré à la fois comme un producteur de biens alimentaires et un protecteur de l'environnement. Et que les efforts réalisés par les agriculteurs pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, dans le cadre du plan Ecophyto 2018 notamment, soient mieux reconnus. Regrettant la disparition des quotas laitiers, il se prononce en faveur de la régulation des marchés, contre la spéculation financière ainsi que le grignotage des terres qui aboutit *«à la disparition d'un département français tous les sept ans»*. Sur la PAC, il indique *«qu'il ne cédera pas d'un pouce sur l'affaire du budget agricole»*. Enfin, la fiscalité agricole est *«à remettre à plat mais pas sous la pression. C'est à vous de faire des propositions»*.

Jacques Cheminade



Le candidat souhaite mettre fin à *«la spéculation sur ce que l'on mange»* et demande la séparation entre les banques de financement et les banques de détail. Selon lui, la principale cause de tous nos maux trouve sa source dans la spéculation financière à Wall Street ou ailleurs, sans oublier le rôle négatif des géants de l'agroalimentaire et de la distribution. Son projet vise à privilégier les circuits courts pour éviter la pression des grandes surfaces. Il insiste sur la nécessité d'harmoniser les règles sanitaires et phytosanitaires en Europe. Plus original, il propose de faire varier les aides de la PAC selon la conjoncture.

Nicolas Dupont-Aignan



S'affichant comme l'héritier du gaullisme, Nicolas Dupont-Aignan, *«veut revenir aux fondamentaux de la PAC»* qui n'a cessé d'être *«détricotée»* depuis trente ans et qui va continuer à l'être, s'il n'est pas élu président de la République. Son message est de renégocier de fond en comble la politique agricole commune pour rétablir la préférence communautaire et garantir un prix minimum aux agriculteurs. Sa méthode : le droit de véto que n'ont pas hésité à utiliser le Général de Gaulle et Margaret Thatcher dans le passé pour faire prévaloir leurs intérêts. Plus surprenant en revanche, il considère la contractualisation *«comme un mensonge organisé»*. A l'image de celle proposée par Lactalis à ses fournisseurs.

François Hollande



Il est d'accord pour reconnaître la vocation productive de l'agriculture et pour maintenir la part agricole dans le budget européen, les efforts réalisés par les agriculteurs pour réduire les pesticides, le déséquilibre des relations avec la grande distribution qu'il faut corriger, l'hémorragie des terres agricoles qu'il faut faire cesser. *«Je veux réduire la moitié de la consommation de terre, d'ici la fin du quinquennat»*. Mais pas de propositions précises en la matière, si ce n'est l'encouragement à la production d'énergies renouvelables par les exploitants, la mise en place d'un fonds d'investissement pour soutenir la recherche et l'innovation. *«Nous devons installer et installer des agriculteurs»*, déclare le candidat. Sa proposition : mettre en place un contrat de génération, entre l'agriculteur qui cède et le candidat à l'installation, pour favoriser l'accès au métier d'agriculteur.

Nicolas Sarkozy



Président de la République sortant, Nicolas Sarkozy a pu à la fois faire campagne comme candidat et annoncer quelques bonnes nouvelles pour les agriculteurs *«qui sont des entrepreneurs, pas des jardiniers»*. Il affirme avoir donné son feu vert à la possibilité de créer des retenues collinaires sans demande d'autorisation dans le cas où elles représentent moins de 350 000 m³ d'eau. Faisant l'éloge de la PAC, il rappelle ses deux exigences face à l'Europe : la mise en place d'une véritable politique de gestion de l'espace Schengen (libre circulation des personnes) et la possibilité de réserver une proportion des approvisionnements en cantines publiques à des produits d'origine locale. *«L'Europe ne peut plus continuer comme cela»*. Si elle ne fait rien d'ici un an, *«nous le ferons nous-mêmes»*. Critiquant l'ouverture sans contrôle des frontières, il demande que les éleveurs européens respectent la traçabilité et le bien-être animal, *«pourquoi faire venir de la viande de pays où le terme de traçabilité n'existe même pas et où les règles de bien-être animal sont inexistantes ?»* Nicolas Sarkozy se félicite d'avoir obtenu un accord pour le maintien en euros courants du budget de la PAC, de même que d'avoir fait prendre des mesures (TVA emploi notamment) pour alléger les charges salariales des exploitants. Et de promettre : *«Si la Commission européenne dit que ce n'est pas une mesure sectorielle, nous étendrons l'allègement des cotisations sociales aux exploitants non salariés»*. Et pour conclure, une pique à l'encontre du candidat socialiste : *« Ce n'est pas nous qui voulons travailler avec les Verts !»*

Marine Le Pen



«Je ne vois qu'une seule solution, le protectionnisme» pour résoudre les problèmes de l'agriculture française, martèle Marine Le Pen. Sa politique agricole est d'abord française et son projet est *«de défendre les intérêts des agriculteurs français et non marocains»*. Parce que *«l'Europe agricole se comporte en valet de l'OMC»* et la nouvelle PAC est *«un outil ultra libéral repeint en vert»*. Elle propose la renationalisation des aides agricoles, *«ce qui évitera de toujours demander l'autorisation de mener la politique que la France souhaite»*. Autres cibles : les grands groupes agro-alimentaires, Lactalis, Bongrain, Bigard…, et la grande distribution qu'elle considère comme *«des prédateurs»*.

Eva Joly



Le *«clash»* semblait devoir venir de la confrontation entre les représentants agricoles et Eva Joly, la candidate d'Europe-Ecologie-Les Verts. Il n'en a rien été. Au contraire, plutôt consensuelle, elle justifie tout au plus le principe de précaution et s'affirme radicalement contre les OGM, non sans provoquer quelques murmures. Quelques murmures appuyés aussi lorsqu'elle évoque, ironie ou inconscience (?) être conseillée par les agriculteurs que sont René Louailhe et José Bové, oubliant qu'elle cite là deux ex-adversaires syndicalistes de la Confédération paysanne. Eva Joly s'efforce de *«montrer nos convergences»*, évoquant *«la bataille qualitative qui doit être gagnée après que la bataille quantitative eut été remportée»*. Plus tranchée est sa position concernant la vocation exportatrice de l'Europe, la candidate estimant que l'UE n'a pas vocation à nourrir le monde et citant à ce sujet, Luc Guyau, ce qui a rendu dubitatifs les congressistes.

H. Garnier
Photos F. Maurel

Élevage laitier

La Montbéliarde produit... et se produit

Le syndicat d'élevage bovin de la race Monbéliarde s'est réuni en assemblée générale à Bretigny, au nord de Dijon. La production 2011 est très satisfaisante. Autre satisfaction : les éleveurs ont bien représenté la race en concours.



En plus des bons résultats laitiers, les Montbéliardes de Côte d'Or ont été très présentes sur les concours, à l'instar de Belle (EARL Drot-Hemeter, Beaune) qui a remporté un premier prix de section au national de Bourg-en-Bresse.

«*Une bonne année de production laitière*» résume Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil élevage. Les graphiques 2011 présentés lors de l'assemblée générale du syndicat sont très intéressants. Les courbes de production sont en hausse, aussi bien pour les premières lactations que pour les lactations adultes. «*Les éleveurs de Côte d'Or continuent de progresser et maintiennent leur avance sur la moyenne nationale*» ajoute Jean-François Dessolin. De 2010 à 2011, les lactations sont passées de 7 227 à 7 454 kg lait/vache (de 6 745 à 6 922 au niveau national).

La principale raison selon le technicien : une très bonne qualité de fourrages malgré la sécheresse, «la quantité de lait par vache a été supérieure à celle de 2010, tout au long de l'année 2011. C'est assez exceptionnel». En ce qui concerne les autres données laitières, les TP et TB sont plutôt stables. Le problème des taux cellulaires est toujours présent (de 300 000 en 2010, le taux est passe à 315 000 en 2011).

Belle prestance aux concours

François Bourguignon, le président du syndicat, a retracé l'actualité agricole. Les difficultés de la météo et la vigilance sur le virus de Schmallenberg ont été abordés. D'un point de vue conjoncturel, le président s'est réjoui de l'augmentation des prix en 2011 (lait, viande et céréales) en déplorant toutefois une nouvelle hausse des intrants. En ce qui concerne les concours, les éleveurs ont «*joué le jeu*» et ont présenté plusieurs animaux, chaque fois que le syndicat les aura sollicités. Au concours de Saint-Seine-l'Abbaye, le prix de championnat et la meilleure mamelle jeune a été remporté par Columbia (Gaec Pagot-frères à Avot). Le prix de championnat et la meilleure mamelle adulte a été remporté par Utopie (Chantal Jacquet à Riel-les-Eaux). La Côte d'Or a présenté cinq animaux au concours spécial de la race Montbéliarde à Bourg en Bresse. Un premier prix de section y a été gagné par Belle (EARL Drot-Hemeter). Dans le cadre de la foire de Dijon, une vache de l'EARL Drot-Hemeter et une vache de l'Abbaye de Cîteaux représentaient la race Montbéliade.

Aide aux génotypages

Le président du syndicat a appuyé son intervention sur la génomique, les femelles étant aujourd'hui concernées par le génotypage. «*Comme pour les semences sexées, le conseil d'administration a décidé d'aider financièrement le lancement du génotypage dans les exploitations*» signale François Bourguignon. Les avantages de cette technique ont été présentés. Ils sont très nombreux. Le potentiel de chaque femelle peut être obtenu dès la naissance. Les index génomiques sont plus précis que les index ascendance. Grâce à l'information génomique, les éleveurs peuvent choisir de conserver ou non des veaux femelles, les génisses sont triées dans le cadre du renouvellement ou de la vente. Plus globalement, le progrès génétique qui est accéléré.

AURÉLIEN GENEST

Anciens exploitants

Entre actualités et convivialité

La section des anciens exploitants de Côte d'Or se réunit en assemblée générale jeudi prochain à Varois-et-Chaignot, à 9h30 à la salle polyvalente.

«*Il est important de venir pour connaitre notre actualité syndicale, et aussi pour passer un bon moment convivial*»: Suzanne Ferrand, présidente, espère voir beaucoup de monde jeudi prochain à l'assemblée générale des anciens exploitants de Côte d'Or.

Au programme notamment : la valorisation des retraites et la transmission des exploitations. Paul Billonnet, vice-président de la SNAE (Section nationale des anciens exploitants) interviendra sur ce dernier sujet, tout comme Bénigne Louet, président de la commission des bailleurs. Suzanne Ferrand évoquera également les rendez-vous de l'année comme la sortie pique-nique du 15 juin dans le Châtillonnais (visites du musée de Châtillon-sur-Seine, abbaye du val des Choues, église Saint-Vorles). Le mois de septembre



Suzanne Ferrand, présidente, attend beaucoup de monde le 12 avril.

sera chargé avec le début des réunions cantonales (axées sur la prévention routière), un voyage dans le Jura et une visite du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Valduc.

AURÉLIEN GENEST

Salon de l'agriculture

Ils ont fait la promotion de la Côte d'Or

Le Conseil général a invité les participants du salon de l'agriculture pour célébrer leurs belles prestations à Paris.

Ce rendez-vous post-salon devient une tradition. Chaque année, le Conseil général de Côte d'Or salue les producteurs et exposants qui assurent la promotion et la valorisation du département.

François Sauvadet a mis en avant les résultats remarquables des Côte d'oriens à travers les différents concours (voir palmarès dans nos précédentes éditions). «*Vous avez d'autant plus de mérite que le contexte agricole est difficile*» leur a adressé le président du Conseil général, évoquant les événements climatiques et difficultés sanitaires du moment. Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, remplaçait Dominique



Le salon de l'agriculture a une nouvelle fois réussi aux Côte d'oriens, réunis la semaine dernière devant les locaux du Conseil général.

Chambrette, retenu en réunion extérieure : «*Le Sia est une vitrine exceptionnelle, c'est une excellente occasion pour promouvoir nos produits et nos savoir-faire. Quand on va au Salon, on voit le résultat du travail des producteurs, mais on a du mal à imaginer tous les efforts faits tout au long de l'année pour y arriver. La Chambre d'agriculture se félicite de son partenariat étroit avec le Conseil général, il est source de progrès pour l'agriculture côte d'orienne*». Marc Frot, président de la commission «*agriculture*» du Conseil général a remis des récompenses à tous les producteurs et exposants présents.

AURÉLIEN GENEST

Impacts du gel dans les cultures

Ce colza ne repartira pas

Pour de nombreux agriculteurs, principalement du plateau, les espoirs de voir les cultures de colza repartir en végétation disparaissent au fil des jours. Dans le canton de Baigneux-les-Juifs, Fabien Sulliot est certain d'en avoir perdu au moins 68 hectares.



Fabien Sulliot, agriculteur à Poiseul-la-Ville, pourrait retourner l'intégralité de ses cultures de colza. Les deux tiers de ses blés et les trois quarts de ses orges d'hiver ont déjà été ressemés.

«Un jour, à l'école, j'ai lu dans un livre que mon secteur était surnommé la petite Sibérie de la Côte d'Or. Cet hiver, j'ai compris pourquoi» raconte Fabien Sulliot. A Poiseul-la-Ville, là où réside cet agriculteur de 38 ans, il se dit que la température ressentie (température prenant en compte le facteur vent et la sensation de froid), serait descendue jusqu'à moins trente degrés... Une chose est sûre, les cultures n'ont pas aimé. Fabien Sulliot et son exploitation de 300 hectares n'ont pas été épargnés. Le plus dur «à avaler» concerne ses 80 hectares de colza. «Il y a un mois, je pensais que ça pouvait redémarrer. J'avais apporté un peu d'azote, en vain» raconte l'agriculteur. A ce jour, 68 hectares ont déjà été retournés et seront ressemés en tournesol. «Pour les douze hectares qui restent, j'attends encore un peu mais c'est très mal parti» indique Fabien Sulliot. La perte du colza est le gros coup dur de l'exploitation. «C'est dans cette culture que j'avais engagé le plus de frais» confie l'agriculteur, citant en exemple le poste désherbage, estimé entre 120 et 150€/hectare.

Plus de 200 hectares ressemés?

Sur l'ensemble de l'exploitation, la surface retournée pourrait dépasser 200 hectares. Quatre-vingts des 120 hectares de blé ont été gelés et ressemés en blé alternatif. *«J'ai pris ce qu'il y avait ! Je ne sais pas ce que ça va donner»* indique Fabien Sulliot, *«du blé alternatif, ce n'est ni du blé d'hiver, ni du blé de printemps...C'est un peu entre les deux. Le résultat n'est vraiment pas garanti. Je pars sur un objectif de rendement de 40q/ha maximum, au lieu de 60»*. En ce qui concerne les orges d'hiver, 50 des 65 hectares de l'exploitation ont été ressemés en orges de printemps (les quinze hectares épargnés correspondent à certaines zones protégées du vent et du froid, dont la moitié est entourée de bois). Ces 50 *«nouveaux»* hectares d'orges de printemps s'ajoutent aux 27 hectares qui étaient initialement prévus sur l'exploitation. De l'orge de printemps, l'agriculteur de Poiseul aurait pu en avoir sur 50% de sa SAU s'il en avait ressemé sur ses 68 hectares de colza. Mais comme l'indique Fabien Sulliot, cette proportion aurait *«présenté un trop grand risque»* : «imaginez qu'il ne pleuve pas au printemps, comme en 2011... *J'ai voulu répartir les risques. Alors c'est vrai, faire du tournesol dans 15 à 30 cm de terres sèchantes peut paraître aberrant. Mais l'expérience de l'an passé m'a incité à faire ce choix. En 2011, le tournesol a plutôt bien réussi à ceux qui en ont fait ici. Maintenant, il faut qu'il pleuve en juillet-août, le temps sera déterminant»*. D'un point de vue économique, Fabien Sulliot a heureusement souscrit à une assurance-récolte qui va lui permettre de rembourser une partie non négligeable de ses dépenses (achats des semences et travaux dans les champs).

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

Bureau de Chambre et sensibilisation des parlementaires

Le bureau d'avril de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est tenu lundi après-midi à Dijon. De nombreux éléments chiffrant l'incidence du gel ont été présentés. Pour reprendre les propos du président Dominique Chambrette, ces *«chiffres donnent le tournis»*. Plusieurs données économiques seront présentées à l'occasion d'une visite de terrain, aujourd'hui, vendredi 6 avril, à La-Villeneuve-les-Convers, dans le canton de Baigneux-les-Juifs. La FDSEA, les JA et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or invitent les parlementaires et les élus territoriaux afin de les sensibiliser à l'état d'urgence de la situation. A l'échelle de la campagne culturale, d'après une étude de la Chambre d'agriculture, la perte d'une exploitation d'une surface de 165 hectares dépasserait 70 000€. Le plateau est de loin le secteur le plus touché dans le département : 25 600 des 28 900 hectares d'orges d'hiver ont été touchés ou détruits. En colza, 11 300 des 35 000 hectares l'ont été. En blé, la «casse» est présente sur 21 200 des 48 500 hectares du plateau.

Producteurs fermiers

Un marché qui *«prend de l'ampleur»*

Le réseau *«Bienvenue à la ferme»* organisait samedi et dimanche son troisième marché fermier aux halles de Beaune.



Trente producteurs, de Côte d'Or et des départements limitrophes, avaient investi la salle où se déroule chaque année la vente des vins des Hospices de Beaune.

Près de 5000 personnes seraient venues samedi et dimanche au rendez-vous proposé à Beaune par les producteurs de *«Bienvenue à la ferme»*. Une affluence tout simplement exceptionnelle. *«Notre marché prend de l'ampleur, les visiteurs étaient très contents du côté convivial de l'évènement et de l'accueil des exposants»* se réjouit Pascal Mure, président du réseau *«Bienvenue à la ferme»*. Nombreux ont été les touristes, en ce week-end du festival du film policier, un événement lui aussi grandissant dans la ville beaunoise.

AURÉLIEN GENEST



Benoît Méot (Sacquenay, canton de Selongey) : céréalier mais aussi... pâtissier-chocolatier ! Ses chocolats avaient particulièrement la cote à l'approche du week-end de Pâques.



Aurélien Viellard, le nouveau président des JA, est venu avec plusieurs membres de son équipe pour communiquer sur le syndicat et l'agriculture en général. Une mini-ferme a attiré beaucoup de jeunes sur leur stand.

14 tonnes de matière sèche par hectare

Le miscanthus dévoile son potentiel à Varanges



Etudiants, agriculteurs, utilisateurs et retraités, c'est environ 90 personnes, toutes générations confondues, qui ont assisté le 14 mars dernier à la démonstration de récolte de miscanthus, organisée à Varanges par les étudiants du lycée agricole de Quétigny et Bourgogne Pellets.
Des chercheurs de l'Inra de Grignon-Versailles (78) travaillant sur les biocarburants étaient également présents afin de réaliser des comptages sur la parcelle.
14 tonnes de matière sèche par hectare, c'est le rendement machine de cette récolte de miscanthus après sa troisième année d'implantation sur le site de Varanges. La journée aura quelque peu pris des airs de moisson, et l'événement aura permis de montrer le déroulement d'un chantier de récolte, ainsi que les différents aspects de la culture, tels que l'implantation et les produits transformés encore peu connus.
Pour cette deuxième année de récolte, ce sont environ 125 bottes de paille de miscanthus qui auront été pressées dans l'après-midi, soit à peu près 25 bottes haute densité de plus que l'année dernière.
Un potentiel de rendement pouvant atteindre 16 à 18 tonnes de matières sèches est annoncé sur cette parcelle pour les récoltes futures. Deux ensileuses ainsi que deux presses était présentes sur le chantier de récolte dans le but de présenter différentes manières de récolter l'herbe à éléphant.

Jardinier-Paysagiste

Sélection régionale pour les Olympiades



Le 12 Avril prochain, le CFA de Quétigny accueillera la sélection régionale des 42ème Olympiades des métiers pour la profession "Jardinier Paysagiste".
Cette épreuve se déroulera sur une durée de 8h00 pendant lesquelles six binômes devront chacun réaliser un jardin de 16 m², en suivant un plan identique élaboré par des professionnels.
L'équipe qui remportera cette épreuve représentera la Région Bourgogne au Championnat de France qui se tiendra à Clermont Ferrand les 22, 23 et 24 Novembre 2012.
Cette manifestation est soutenu par le Conseil Régional et L'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage.

GDS 21

Opération de collecte des déchets vétérinaires

La collecte des déchets vétérinaires en Côte d'Or, initiée depuis 2005 par le GDS 21 et la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or vous propose une nouvelle opération du 16 au 20 avril dans tout le département.

Les éleveurs limitrophes du département peuvent apporter leurs fûts aux collectes organisées par les autres GDS de la Bourgogne et Haute Saône. Les dates et horaires de ces collectes sont indiquées sur le planning.
Lors de cette collecte, vous devez:
Appliquer le code barre autocollant qui vous a été remis lors de la distribution des fûts, uniquement sur le fût de 50 litres ou de 30 litres.

Rapporter les 2 fûts, même s'ils ne sont pas pleins. Nous vous rappelons que le kit a déjà été payé et il comprend le traitement des 2 fûts. Un bon de prise en charge vous sera alors remis. Celui-ci est à conserver.
Il vous sera possible, si vous le souhaitez, à l'occasion de cette collecte, de reprendre 1 kit en échange d'un paiement. Vous pouvez choisir, selon vos besoins, un kit :
22,00 € comprenant 1 fût de 30 litres + 1 fût de 1 ou 2 litres au choix
26,50 € comprenant 1 fût de 50 litres + 1 fût de 1 ou 2 litres au choix
La démarche est identique pour tout nouvel éleveur qui souhaite s'engager dans l'opération.
Attention : sans paiement, le nouveau kit ne vous sera pas remis. Un bon de livraison vous sera alors remis.
En cas d'organisation de regroupement pour le transport des fûts, ne pas oublier d'avoir pour chaque éleveur un chèque, s'il souhaite un nouveau kit. Votre facture acquittée vous sera transmise ultérieurement, accompagnée de vos codes barres ainsi que de votre récapitulatif annuel.
Depuis 2005, cette opération a connu un franc succès. En effet, nous comptabilisons à l'heure actuelle 1134 inscrits, ce qui correspond à un taux d'engagement de 60 % des éleveurs du département.
Ces résultats sont très satisfaisants. Cela montre que la profession a pris conscience du devoir de gérer ses déchets afin de contribuer à la protection de l'environnement, de sa santé ainsi que celle des autres.
Nous sommes fiers de votre implication et souhaitons que la filière mise en place vous satisfasse pleinement. Pour cela, une enquête de satisfaction sera réalisée sur certains sites de collecte.
Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et à l'écoute de vos suggestions.



L'opération de collecte des déchets vétérinaires se déroulera du 16 au 20 avril sur la Côte d'Or et se prolongera jusqu'au 18 juin dans les département voisins.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ GDS

Contacts : Mariette Aupy au GDS, Tél. 03 80 68 67 30 ou Laure Ohleyer à la Chambre d'Agriculture, Tél. 03 80 28 81 40

Calendrier des points de collecte

Le 16 avril
• Châtillon-sur-Seine : de 08h00 à 09h15.
Chambre d'agriculture-110 Bourgogne, 40 bis, avenue de la gare. Tél: 03 80 91 43 56
• Lucenay-le-Duc : de 10h00 à 11h15.
Dijon Céréales, route départementale 19.
Tél : 03 80 89 02 26
• Munois - Darcey : de 12h00 à 13h15.
Dijon Céréales, Silo hameau Munois à Darcey.
Tél : 03 80 96 25 59

Le 18 avril
• Aignay Le Duc : de 08h00 à 09h15.
Dijon Céréales, voie Communale 6. Tél: 03 80 93 80 27
• Saint Seine l'Abbaye : de 10h15 à 11h30.
Dijon Céréales route de Sombernon.
Tél : 03 80 35 00 03
• Is sur Tille : 12h45 à 14h00.
Cour du Cabinet Vétérinaire (Dr Behiels), rue Jean Zay.
Tél : 03 80 95 02 73
• Pontailler sur Saône : 15h00 à 16h15.
Dijon Céréales, rue Industrie. Tél : 03 80 36 13 08

Le 19 avril
• Saulieu : de 08h00 à 09h15.
Dijon Céréales, rue ingénieur Jean Bertin.
Tél: 03 80 64 27 57
• Précy sous Thil : 09h45 à 11h00.
Dijon Céréales, route de Semur en Auxois.
Tél : 03 80 64 52 04
• Champ d'Oiseau : de 11h30 à 12h45.
Place de l'Eglise. Tél : 03 80 97 14 15
• Vitteaux : de 14h00 à 15h45.
Dijon Céréales, 8 route de la justice.
Tél: 03 80 49 60 54

Le 20 avril
• Pouilly en auxois : de 08h30 à 10h15
Dijon Céréales, 12 rue de la coopérative.
Tél: 03 80 90 76 00
• Arnay Le Duc : de 11h00 à 12h15.
Marché aux Bestiaux (Comice Agricole), rue du docteur Chauveau. Tél: 03 80 90 06 80
• Ivry en Montagne : de 13h30 à 14h45.
Société Coopérative Agricole pour l'élevage Moderne en Bourgogne, Route Molinot. Tél: 03 80 20 22 19
• Brazey en Plaine : de 16h00 à 17h00.
Dijon Céréales, route de Dijon. Tél : 03 80 32 02 85

Départements limitrophes
Le 26 avril
• Montsauche-les-Settons: de 11h45 à 12h45.
Parking près du Crédit Agricole face aux containers

Le 24 mai
• Tonnerre: de 10h15 à 11h45.
Dr Fichot, 12 chemin des Jumériaux
• Noyers sur Serein: de 13h00 à 14h30.
Point propreté route d'Auxerre
• Étaules : de15h15 à 16h45.
Parking déchetterie route de Tonnerre.

Le 06 juin
• Verdun sur le Doubs : de 08h30 à 09h30.
CBS avenue président Borgeot

Le 18 juin
• Givry : de 08h30 à 09h30.
CBS Zone artisanale
• Couches : de 10h00 à 11h00.
Zone de Loisirs Terrains de Rugby

Dégâts du gel sur les cultures

Entre 15 et 20% de ressemis

La Nièvre, comme une bonne partie du Nord-Est de la France, n'a pas échappé à l'épisode de gel intense qui a sévi au cours du mois de février. Très affectées, beaucoup de cultures ont été retournées, selon Mickaël Geloen, le technicien de la Chambre d'agriculture.



Les colza (ici à Chevenon) ont été les premiers à montrer de graves signes de faiblesse causés par le gel de février. Ils ont aussi redémarré plus vite que d'autres espèces, une fois le redoux installé.

Les dégâts sur les cultures, liés au gel de février, n'ont épargné aucune espèce ni aucune zone dans la Nièvre. Et, selon Mickaël Geloen, ce sont pas moins de 15 à 20% des surfaces - toutes espèces confondues- qui ont dû être ressemées, entre le 6 et le 14 mars dernier. En fonction des contraintes liées à l'échéancier cultural, aux critères réglementaires, au potentiel agronomique et aux impératifs technico-économiques, bon nombre d'agriculteurs (dont les éleveurs qui ont intégré leurs besoins en paille) ont réimplanté de l'orge de printemps, du blé dur, du pois de printemps, ou encore préfèrent attendre en prévision de semer du maïs ou du tournesol. S'il y a des disparités au regard de l'impact du gel, toute la Nièvre est concernée, et particulièrement la Bourgogne nivernaise, entre Clamecy, Varzy et Prémery.

Orge brassicole

Les disparités géographiques et topologiques ne doivent pas masquer l'effet variétal. Les conséquences du gel, en orge d'hiver brassicole, ont beaucoup dépendu de la variété utilisée. Ainsi, avec des décolorations rapides, Esterel a montré très vite les signes du gel au démarrage. Arturio et Azurel ont suivi. Puis, au retour de bonnes conditions météorologiques, c'est Arturio qui a montré le plus de faiblesses laissant apparaître une forte perte du nombre de pieds, le gel d'épis et des nécroses sur le plateau de tallage. Beaucoup de retournements ont été faits en raison de ces deux derniers phénomènes, laissant la place à des orges de printemps ou, prochainement, à du tournesol. Le critère de décision de maintien des cultures était le nombre de pieds par m²: *«il en fallait au moins 160/m² mais il y avait beaucoup d'éclaircissement»* constate le technicien.

Blé et colza

Plus encore que les orges, les blés ont connu un gros effet variétal. Les conséquences du gel n'ont pas été les mêmes sur Alixan, Altigo, Accroc, Paledor et Orvantis -les plus touchées- que sur Arezzo, Euclide et Rustic qui se sont maintenues. Beaucoup de ressemis ont été dénombrés, même s'ils ont moins concernés les blés qui avaient été semés autour du 20 octobre. Ce sont les plus précoces qui ont le plus souffert. De même, les blés qui avaient été semés plus profonds se sont, dans l'ensemble, mieux tenu que les autres. Enfin, les colza sont ceux qui ont montré le plus tôt les signes les plus visibles du gel. Mickaël Geloen a constaté d'importantes pertes de feuilles, de l'ordre de 50 à 70% de a biomasse. Au retour de conditions météo plus favorables, ce sont aussi les colza qui se sont les mieux comportés, avec un bon redémarrage, sauf en fonds de vallées. Mais *«je ne sais pas avec quel potentiel»* nuance-t-il.

E.C.

Groupama

Les AG locales battent leur plein

Comme tous les ans, les caisses locales de Groupama dans la Nièvre tiennent leurs assemblées générales, depuis le 16 mars et jusqu'au 4 mai. Occasion de faire le point sur les actions des élus locaux et de ratifier les comptes, c'est aussi un moyen de mettre l'accent sur la prévention. Différents thèmes, traités par des experts, émaillent les réunions. A Montsauche-les-Settons, le 30 mars, c'était *«la foudre et le phénomène orageux»*.

Les sociétaires des caisses locales de Groupama, dans la Nièvre comme dans les 12 autres départements de la caisse régionale Rhône-Alpes Auvergne, doivent se réunir pour procéder aux actes statutaires annuels. Temps fort de la vie mutualiste, c'est un moment privilégié d'échanges et de convivialité, le moyen de rencontrer leurs chargés de clientèle et l'occasion de s'informer sur un thème d'actualité touchant à la prévention. Cette année, selon les caisses, *«comprendre les allergies»*, *«du don d'organe à la greffe»*, *«les bienfaits du sommeil»*, *«la foudre et le phénomène orageux»*, *«cambriolages et escroqueries: comment lutter»* et *«accidents domestiques: comment les éviter?»* sont convoqués. Vendredi dernier, à Montsauche-les-Settons, c'est le thème de la foudre qui a servi de trame à l'AG conjointe des caisses des Lacs du Morvan et du Haut-Morvan.

Idées reçues et précautions

C'est le Pr Raymond Piccoli, astrophysicien et directeur du Laboratoire de recherches sur la foudre, qui s'y est collé, afin de *«tordre le cou à quelques idées reçues mais erronées»*. A l'aide de diapositives, il a passé en revue les dégâts causés par ce phénomène électrique, tant sur les appareils électroménagers que les avions et les voitures (et oui!) ou sur les bâtiments, les hommes et les animaux. Il a rappelé le bilan annuel en France: 37 personnes foudroyées en 2011 (décédés), 78 fulgurées (blessées), 20 000 têtes de bétail tuées, 217 clochers endommagés, 2 millions d'appareils électriques détruits par l'onde éléctromagnétique, 17 000 incendies, 1 milliard d'euros de perte annuelle... Impressionnés, les 70 sociétaires l'ont été autant par la force du verbe que par les images d'illustration choisies. La foudre n'est pas un phénomène aussi exceptionnel qu'elle le laisse supposer. Pour se prémunir, quelques règles de bon sens ont été rappelées: *«En cas d'orage, tout débrancher (fiches à au moins 50 cm des prises électriques), ne pas téléphoner (ni avec un filaire ni avec un mobile), ne pas créer de courant d'air, ne pas utiliser d'eau»*. Et non sans humour, le Pr Piccoli de rajouter: *«éviter d'aller faire son jogging quand çà commence à tomber»*. Présumées plus prudentes, les femmes de l'assistance ont semble-t-il, apprécié le commentaire.

E.C.

Renseignements: site internet du laboratoire à l'adresse suivante: lafoudre.com.



Le laboratoire que dirige le Pr Raymond Piccoli emploie 19 chercheurs et techniciens et collabore avec 4 sous-officiers de gendarmerie.



LEGTA du Morvan

Des portes ouvertes pour faire le plein à la prochaine rentrée

Toute l'équipe du lycée agricole, du CFPPA et du CFA du Morvan, à Château-Chinon, était sur le pont, samedi dernier, pour faire visiter les infrastructures de l'établissement et orienter les familles et les jeunes. Objecif: faire le plein à la prochaine rentrée scolaire.



A la fin des portes ouvertes, Paule Dupin, proviseure du lycée agricole du Morvan (à droite), a remis les précieux diplômes aux étudiants sortis en 2011.

Il s'agissait des premières portes ouvertes du lycée depuis l'ouverture de l'extension et du nouvel internat, lors de la rentrée scolaire 2011. Paule Dupin, la proviseure, l'équipe pédagogique et les élèves volontaires ont donc eu beau jeu, cette année, de faire visiter un lycée moderne, bien équipé et fonctionnel. De quoi attirer les prochaines générations d'étudiants, qui de la 4ème au BTS, pourront s'investir dans trois filières au choix: l'agriculture, l'aquaculture et les services et l'animation en milieu rural. Durant toute la journée, de nombreuses familles de toute la région et certaines *«qui n'ont pas hésité à faire plus de 500 kilomètres»* sont venues s'informer.
Leurs jeunes n'étaient pas les derniers à interroger les enseignants, réunis dans les salles d'accueil, sur leur futurs parcours de formation. Filières, programmes, poursuites d'études possibles: à chaque table, les visiteurs disposaient de réponses personnalisées à leurs interrogations en terme de formation.

Une trentaine d'internes volontaires

En marge de ces rencontres en face-à-face, une trentaine d'élèves, actuellement internes dans l'établissement, proposaient le circuit de visite. Des salles de cours sur deux étages aux ateliers, de l'école de pêche à la salle de musculation, de l'internat au club d'éducation socio-culturel qui propose du théâtre et des loisirs sportifs à pied ou à vélo... Tout pour donner la meilleure image du lycée et rassurer leurs prochains congénères sur leur future qualité de vie. Et pour leur donner envie d'intégrer *«un lycée vivant pour aller de l'avant»* comme le dit la brochure d'information qui leur était remise à l'accueil. Dans le hall d'entrée, un village de produits artisanaux et fermiers avait été aménagé, comme les années précédentes. Ainsi, les visiteurs pouvaient-ils déguster de la viande grâce aux JA de Château-Chinon, du miel des Ruchers du Morvan, des terrines de truite, proposées par les piscicultures du lycée, du cidre des Caves cidricoles du Morvan, ou encore des confitures et du fromage... A la fin de la journée, l'ensemble des visiteurs (hormis ceux qui avaient de la route à faire, partis plus tôt) était convié à la remise des diplômes aux élèves de l'an dernier. Une bonne partie des BEPA, Bac Pro et BTS avait en effet fait le déplacement pour recevoir (enfin!) le précieux sésame. Là encore, Paule Dupin a officié en félicitant les jeunes impétrants et en leur souhaitant bonne chance pour la suite de leur vie professionnelle. *«Ne renoncez jamais à votre ambition et ne vous laissez jamais aller à la tristesse ni à la morosité»* les a-t-elle exhorté, avant de les inviter au cocktail de l'amitié.

E.C.

Appel à projets jeunes

La MSA récompense quatre groupes issus de la Nièvre

L'appel à projets jeunes, dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique sanitaire sociale de la MSA Bourgogne jusqu'en 2015, a mis sur le devant de la scène quatre groupes de jeunes Nivernais. Leurs projets, récompensés officiellement le 28 mars à Nevers, ont été accompagnés financièrement par la caisse régionale. Deux d'entre eux ont même obtenu un 1er et un 2ème prix au niveau national.

C'était jour de fête, le 28 mars dernier, dans les locaux de la MSA à Nevers. Quatre groupes de jeunes nivernais sont venus recevoir, symboliquement, les gros chèques établis pour eux par l'organisme social. Ils avaient participé, en 2011, à l'appel à projets jeunes *«mieux vivre en milieu rural»* qui *«tend à favoriser l'autonomie et l'initiative des jeunes»* ruraux, dans les domaines de la mobilité, du logement, de la formation, de l'insertion professionnelle ou de la citoyenneté. Mmes Bruandet, Pradine et Roig (présidente du comité départemental, sous directrice et assistante du secteur sanitaire et social de la MSA) les ont chaleureusement félicités.

«Puls'asso» un accueil pour les jeunes de Luzy



Les membres de Puls'asso animent l'accueil des jeunes du canton de Luzy.

Après avoir fréquenté les mêmes établissements scolaires, et avoir participé à l'accueil de loisirs puis à l'accueil jeune du centre socio-culturel de Luzy, un groupe de jeunes du sud-Morvan a décidé de créer son propre accueil sur le canton de Luzy. Une association est née, Puls'asso, qui regroupe une dizaine de ces jeunes majeurs, réunis pour multiplier les actions, les animations et les participations dans la vie culturelle, sportive et solidaire locale: tournois de sixte, bénévolat pour le Téléthon, bar associatif (sans alcool)...
Le jury régional de la MSA leur a attribué une bourse de 1300 euros.

«Cambrouss'tival» un festival à Cercy les 5 et 6 mai prochains



Les jeunes de Cambrouss'tival vous attendent à Cercy-la-Tour les 5 et 6 mai prochains.

Une association, c'est aussi ce qu'ont créé des jeunes du sud Nivernais, avec l'ambition d'organiser un festival *«intergénérationnel»* ouvert à la musique, à l'artisanat et aux jeux. *«Utopie sans matière grasse»* - c'est son nom- réunit 5 membres et une quarantaine de bénévoles qui seront sur le pont, à Cercy-la-Tour, pour le week-end des 5 et 6 mai. Une soirée de concert, ouverte au public, et une journée de marché artisanal avec des animations et des jeux: tel est le programme de ce Cambrouss'tival que la MSA, au niveau régional, a décidé d'aider d'une bourse de 1600 euros.

«T'es ho net» attention aux abus d'internet!



Le projet *«t'es ho net»* a remporté le 1er national décerné par la MSA.

1500 euros de bourse régionale: c'est ce qu'a reçu un groupe de jeunes, de 13 à 17 ans, inscrits au collège de Cercy-la-Tour. Leur projet: sensibiliser les jeunes aux usages et aux risques que font courir les réseaux sociaux sur internet, par des sketches video écrits par eux-mêmes. Avec l'aide de la documentaliste et de l'assistante d'éducation du collège, ces jeunes ont voulu dénoncer les mésaventures survenues à leurs proches sur Facebook et le détournement possible de leur image. Faute de matériel video, au départ, les jeunes ont su séduire le jury régional de la MSA, par l'envoi de romans-photos. A tel point que la MSA Bourgogne, après avoir délivré la bourse pour financer le matériel, a décidé d'accompagner le projet jusqu'au niveau national. Et, le 3 mars dernier, le 1er prix de 2500 euros leur a été attribué.

«RD Alambic» un club de petits génies informatiques



2ème au niveau national, *«RD Alambic»* est un club de «petits génies» *de l'informatique..*

Preuve de la vitalité des jeunes Nivernais: c'est un groupe de La Charité-sur-Loire qui a aussi remporté le 2è prix national de 2300 euros, dans la section 13-17 ans. RD Alambic est une association qui réunit des passionnés d'informatique et d'audiovisuel, ou plutôt un club de *«petits génies»* passionnés par les sciences.
Leur association, RD Alambic, a été créée en 2007 alors qu'ils étaient en 6è et maintenant qu'ils sont en 3è, ils n'ont eu de cesse de développer leurs prestations: création de jeux vidéo, de sites web pour les particuliers et les commerçants indépendants, tournois de jeux en ligne, réalisation de films de fiction. Avant leur succès au niveau national, la MSA Bourgogne leur avait décerné une bourse de 1700 euros.

Aviculture

Inauguration d'un poulailler de poules pondeuses bio

L'aviculture bio tisse sa toile en Puisaye. Après l'inauguration à l'automne dernier d'une unité de production de poulets de chair, un bâtiment de 9000 poules pondeuses bio vient d'être inauguré cette semaine aux Moissonières, près de Bléneau.

Flambant neuf, le bâtiment de 1870 m² installé en périphérie de Bléneau, sur l'exploitation des époux Garçonnat, agriculteurs céréaliers diversifiés en poulets de chair, va recevoir cette semaine son premier lot de poulettes pondeuses de souche Isa Plein Air, en provenance d'Auvergne. Fruit d'un partenariat avec la société de nutrition animale Agralys-Thoreau, le projet permettra à terme la production quotidienne de 8000 œufs bio. Ils seront rachetés par l'entreprise CDPO, installée dans la Marne, l'un des plus importants centres de conditionnement en France, avec près de 800 millions d'œufs commercialisés annuellement.

Le bâtiment au sol entièrement bétonné, y compris le trottoir extérieur et à ventilation naturelle, peut accueillir 3 bandes de 3 000 poules, selon les normes bio en vigueur : 6 animaux au m² (contre 9 pour le plein air), réglementation 1/3 au sol, 2/3 caillebotis. Un parcours plein air de 3,6 ha est accessible par des trappes situées sur l'un des côtés du poulailler, à ouverture automatique. Alimentation à volonté et auto rationnement naturel à partir de céréales bio : maïs, blé, soja. Si le ramassage des œufs est automatique, un premier tri est effectué par les éleveurs, avant le conditionnement sur plateaux alvéolés et le stockage en local climatisé. Temps de travail global estimé entre 2 et 3 heures par jour. Le cycle de production est prévu sur 1 an : après 48 semaines, les poules sont réformées, avant que ne débute un vide sanitaire de 4 semaines, où le matériel sera démonté, les fientes raclées et le bâtiment désinfecté.

Une complémentarité entre filières animales et végétales

Ancien éleveur laitier, installé à Champlost, aujourd'hui reconverti en producteur d'œufs bio, Yves Delagneau a fait part, lors de cette journée, de son retour d'expérience après 10 mois de fonctionnement de son poulailler de 7500 poules pondeuses bio : *«à deux sur l'exploitation, pour un temps de travail d'environ 2 heures par jour, la rentabilité équivaut à celle de 50 vaches lait, soit entre 18 et 20 000 € par an. La souplesse de travail en plus !»*

C'est d'ailleurs suite à une opération Portes Ouvertes sur son exploitation, que les époux Garçonnat ont su convaincre la banque de les accompagner dans leur projet. Pour un investissement global de 500 000 € empruntés à 4 %, la marge brute par animal, dans le cadre d'un parc de 9000 poules et d'un cycle d'élevage de 13 mois est estimée par un technicien d'Agralys à environ 10 € par poule. En fonction bien sur d'un équipement d'emballage automatisé et de la main d'œuvre que l'on emploie. Ramené mensuellement, le revenu disponible hors charges sociales, est estimé à environ 2 700 € par mois. Un point à ne pas négliger dans le montage du projet : le financement de la trésorerie pour l'achat des poulettes (6 € pièce) et de l'alimentation les premières semaines, sachant qu'il faut compter près de 80 jours avant le premier règlement de la vente des œufs.

La complémentarité ainsi créée sur les exploitations entre productions animales et végétales, au regard de la fertilisation organique obtenue est l'occasion de développer une réelle dynamique sur le territoire, comme le souligne Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«depuis plusieurs années, on diversifie les productions. Après le chanvre, les volailles de chair, la relance de la filière ovine, aujourd'hui les œufs. Tout cela contribue à créer une dynamique économique permettant soit d'installer une épouse sur l'exploitation, soit d'embaucher un salarié. Avoir des filières animales pour valoriser des céréales secondaires entre aussi dans le cadre de la protection de l'environnement. Avec un bilan carbone amélioré, du fait que la création d'une fumure organique sur un territoire donné, évite des importations de produits»*.

Réglementations en vigueur, Plan d'épandage, Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE), Plan de Performance Energétique (PPE), accompagnement financier… Tous ces renseignements pour aider à monter un projet de création de poulailler de poules pondeuses bio sur son exploitation, sont disponibles en ligne sur le site : www.yonne.chambagri.fr

DOMINIQUE BERNERD



Directeur général du groupe CDPO, Jean-Marc Philippe a joué les guides, le temps de l'inauguration du nouveau poulailler. Au premier plan : les mangeoires, avec derrière les perchoirs, les abreuvoirs, les couvoirs et le tapis de ramassage des œufs.



Sandra et Franck Garçonnat, exploitants céréaliers en Puisaye, ont souhaité se diversifier en devenant producteurs d'œufs bio.



Surface totale du bâtiment : 1870 m²



Oenotourisme

Chablis décroche le label "Vignobles et découvertes"

Le vignoble de Chablis vient de se voir décerner le label *«Vignobles et Découvertes»*, dont l'objectif est de permettre aux acteurs locaux de l'oenotourisme une meilleure structuration de leur offre. Tant sur le marché national qu'international.

Après la *«Colline de Corton»*, après celle de *«Montrachet»*, après la *«Côte de Nuits»*, le vignoble de Chablis est la quatrième destination de Bourgogne et la première dans l'Yonne, à décrocher le label *«Vignobles et découvertes»*.
Lancé en 2010 par les ministres en charge du Tourisme et de l'Agriculture, ce nouveau label, attribué pour une durée de trois ans, est destiné à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne.

Selon les chiffres communiqués en septembre 2010 par la publication *«Tourisme et Vin»*, plus de 12 millions de visites sont effectuées chaque année au cœur des caves touristiques françaises.
Des visites se concrétisant le plus souvent par des achats directs de vins et qui contribuent fortement à promouvoir une production ou une région viticole.

Convaincu des retombées évidentes que pouvait avoir un tel label sur le tourisme local, Yonne Tourisme s'est lancé l'été dernier dans la démarche d'obtention, en collaboration avec le BIVB, Bourgogne Tourisme, ainsi que les vignerons et prestataires touristiques chablisiens. Le solide dossier de candidature a fait le reste et aujourd'hui, Chablis peut s'enorgueillir de rejoindre ses *«illustres cousines»* bourguignonnes.

Pour Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme : *«le label Vignobles et Découvertes distingue les destinations à vocation touristique et viticole, proposant une offre complète de produits touristiques comme les visites de caves, l'hébergement, la restauration, le patrimoine, les dégustations, les activités de loisirs…Cette distinction est un véritable avantage concurrentiel, par rapport à d'autres destinations. Elle porte des valeurs d'art de vivre, de quête de sens, d'échanges et d'expériences, qui sont particulièrement recherchées par les clientèles nationales et internationales»*.



Le nouveau label a été attribué à un réseau de 44 prestataires chablisiens, réunissant notamment : des caves, des hébergements et restaurants, des sites patrimoniaux, des activités de loisirs, des évènements, une structure réceptive et un office de tourisme.

Grâce également à la promotion qu'en fait *«Atout France»*, l'agence touristique dépendant du Gouvernement, le label devrait permettre à la *«destination Chablis»* une meilleure visibilité. Yonne Tourisme pour sa part, va désormais s'y référer, pour mieux valoriser le territoire, notamment à travers un dépliant spécifique dédié à l'œnotourisme local, à paraître prochainement.

DOMINIQUE BERNERD

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René TAMBORINI
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

Maisons Familiales Rurales

La formation continue... ça marche !

Réunis en assemblée générale à Toucy, les trois MFR de l'Yonne ont réaffirmé toute l'importance à travailler en réseau, notamment dans l'accompagnement des adultes en formation. Une activité qui se développe au fil des années au sein du mouvement.



Plusieurs intervenants ont témoigné en fin d'assemblée, des stages en formation continue, qu'ils ont pu suivre au sein des trois MFR de l'Yonne.

«Travailler ensemble permet d'avancer et de mieux accompagner les jeunes et les adultes en formation dans leur projet professionnel et personnel». Dans sa lecture du rapport d'intervention, Sylvie Logette, présidente de la fédération départementale, a réaffirmé toute l'importance à travailler en partenariat autour de projets communs. Que ce soit au bénéfice des jeunes, de leurs parents ou des stagiaires adultes. Avec pour fil rouge cette année : un travail sur la famille au sein du conseil d'administration. Notamment dans le but de s'interroger sur les raisons d'un engagement moindre dans la vie des établissements et les moyens d'y remédier.
Dans le but de répondre au mieux aux attentes du territoire, un groupe *«formation continue»* sera créé cette année, pour une mutualisation des compétences et un développement des actions à mettre en place. Une communication commune régionale, déclinée au niveau départemental, permettant à la fédération de s'appuyer sur une nouvelle charte graphique afin d'être mieux identifiés, tant par les familles que les partenaires.

Des formations continues dans les trois MFR de l'Yonne

Si les MFR sont surtout connues pour leurs formations initiales, de la classe de 4ème au Bac Pro, elles assurent aussi depuis plusieurs années des formations continues à destination des adultes. Comme à la MFR de Gron, où depuis 1991, des formations liées essentiellement aux métiers jardiniers ont ainsi été mises en place. Aujourd'hui, le système représente 15 formations différentes, pour 184 stagiaires et un total de plus de 60 000 heures de formation. Plusieurs CAP sont au programme : CAPA productions florales et légumières et travaux paysagers. Plus récente, la formation continue dispensée à Villevallier s'est dotée l'an passé d'un nouveau cursus de *«cuisinier gestionnaire de collectivité»*. Une formation spécifique de 800 heures de niveau IV, pouvant s'adresser à des adultes ou des personnes ayant eu un parcours antérieur de type CAP. Par ailleurs, à l'automne 2012, se mettra en place une nouvelle formation ponctuée d'un *«certificat de spécialisation en agriculture biologique»*. La MFR de Toucy pour sa part, a axé ses formations à destination des adultes, sur l'animation sociale et l'aide à domicile.

Des reconversions réussies

Plusieurs intervenants ont témoigné de leur parcours. Directeur de l'ADHP de Bourgogne, qui représente la filière horticole au niveau Etat/Région, Christian Dantin a ainsi évoqué les formations *«vente»* et *«production»* mises en place à Gron en décembre dernier, à l'attention d'adhérents horticulteurs. Autre témoignage : celui d'une personne passée par un CAP travaux paysagers, aujourd'hui, adjoint chef d'équipe à la Mairie de Sens. Ou le parcours de Youssef, 31 ans, de formation comptable, ancien assistant d'éducation au collège de Vermenton et qui depuis octobre dernier, suit à la MFR de Toucy une formation en alternance dans le domaine de l'animation. Après avoir suivi l'an passé à Villevallier une formation *«cuisinier gestionnaire de collectivité»*, Hervé, 34 ans, ancien vendeur en audiovisuel et depuis toujours *«passionné de cuisine»*, occupe pour sa part aujourd'hui le fonction de *«second»* au sein d'une enseigne de restauration auxerroise.
Autant d'exemples faisant la preuve de reconversions réussies et du caractère indispensable que joue aujourd'hui la formation continue au sein du mouvement des MFR.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom sur...

Manifeste des MFR

A l'occasion des prochaines élections présidentielles et législatives, le mouvement des MFR interpelle les candidats au travers d'un document regroupant 50 propositions pour que l'éducation soit demain la principale source de développement économique, sociale et humaine de notre pays. Des propositions organisées autour de 6 thématiques :

- **Organiser l'éducation autour de la notion de territoire, en favorisant notamment les établissements scolaires à dimension humaine**
- **Favoriser le partage des questions éducatives, en préconisant d'instaurer un dialogue élargi et d'ouvrir les centres de formation sur le monde**
- **Privilégier une pédagogie du réel, en reconsidérant les savoirs scolaires et rendant les jeunes acteurs de leur formation**
- **Développer une politique ambitieuse pour l'enseignement professionnel, en améliorant la lisibilité de l'enseignement professionnel, en faisant une réelle place à la pratique de l'alternance, en poursuivant la rénovation de la voie professionnelle et en encourageant le développement de l'apprentissage.**
- **Permettre l'accès des jeunes à l'emploi, en accompagnant leur projet personnel et en facilitant le passage progressif de la formation à l'emploi**
- **Réfléchir au métier d'enseignant, en imaginant de nouveaux profils d'enseignants et des pratiques innovantes**

Témoignage

Un parcours exemplaire

Invité de l'antenne icaunaise du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), Ladji Nianghane, paysan Malien, est venu témoigner du travail mené depuis plus de 30 ans pour développer l'irrigation et promouvoir une agriculture familiale forte et diversifiée.



Le temps de son séjour, Ladji Nianghane a pu visiter différentes exploitations. Comme ici, à Bligny en Othe, reçu par Thierry Desvaux et Pierre Butin, qui depuis plusieurs années pratiquent les semis sous couverts. Une technique contribuant à éviter les problèmes d'érosion et tout à fait transposable, selon le paysan malien, en Afrique, où les terres sont particulièrement fragiles.

A l'heure où l'immigration est devenue un thème de campagne pour nombre de candidats à la présidentielle, le parcours de Ladji Nianghane, a valeur de symbole. Arrivé en France en 1970, ce fils de paysan a travaillé plusieurs années comme ouvrier Renault à Boulogne-Billancourt. Survient 1974 et le début d'une terrible sécheresse qui frappe le Sahel, région d'origine de sa famille. Ladji et plusieurs autres compatriotes n'ont alors qu'une idée : *«rentrer au pays pour tenter d'y développer une agriculture innovante et reconquérir par l'irrigation des terres vouées à la désertification»*. Ne devient pas paysan qui veut ! Faute de trouver un appui auprès des Pouvoirs Publics pour financer une formation agricole (les seules autorisées à l'époque pour les travailleurs immigrés, relevant de la soudure et du bâtiment !), le petit groupe se tourne vers les ONG. Financée à 50 % par le CCFD, la Cimade et l'ACCIR (une association agricole champenoise), la formation dure 6 mois, avant un retour définitif au Mali en 1977.

Un potentiel irrigable de 35 000 ha

C'est sur les rives du fleuve Sénégal, dans la ville de Kaynes, que débute l'expérience. 60 ha sont mis à leur disposition par le gouvernement : *«une zone de forte émigration, choisie pour que notre travail serve d'exemple et incite les gens à rester au pays»*. En 30 ans, les néo agriculteurs n'ont pas ménagé leur peine : défrichage, irrigation, création d'une coopérative, d'un village en lisière des cultures pour mieux en assurer la surveillance… Aujourd'hui, plus de cent personnes travaillent sur une vingtaine d'ha aménagés et irrigués. Une surface appelée à doubler cette année. Un résultat que Ladji Nianghane juge insuffisant : *«aujourd'hui, la seule industrie de l'Afrique, c'est son agriculture ! Avec l'élevage, cela représente, pour un pays comme le Mali, où près de 80 % de la population est rurale, près de 50 % de son PIB. Et pourtant, l'État n'en fait pas une priorité dans son programme de développement !»*

Une entité a été créé afin de rationaliser l'équipement, l'approvisionnement et la commercialisation : *«l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kaynes»*. Une structure regroupant 16 villages, pour plus de 7 000 habitants, sur un périmètre de 400 ha de terres irriguées. Un résultat encourageant mais pouvant paraître dérisoire au regard des 35 000 ha de potentiel irrigable de Kaynes et sa région.

Des cultures à l'année

Grâce à l'irrigation, la production ne se limite plus désormais aux céréales, le temps de la saison d'hivernage (de juillet à octobre). A partir de novembre démarre la campagne de contre-saison : *«de novembre à mars, il fait très froid et c'est pour nous l'opportunité de faire pousser des cultures maraîchères. Oignons, piments, choux, pommes de terre… Et en mars, on cultive le gombo, qui nous conduit jusqu'à l'hivernage. On travaille ainsi la terre sur toute l'année et ça pour nous, c'est innovant !»* Autre succès avec la culture de bananes : *«on nous a longtemps dit que le climat ici était trop chaud pour en cultiver. Aujourd'hui, on a même des rendements supérieurs à la Côte d'Ivoire !»* La rareté des pâturages et l'insuffisance de points d'eau se conjuguent mal à l'élevage intensif et aux longues transhumances. Ladji prône en la matière un système différent : *«ne serait-il pas mieux de diminuer le nombre d'animaux, leur permettre de pâturer un peu et les alimenter à l'intérieur d'un enclos. Mais ce n'est pas encore dans nos traditions»*. Pour y parvenir, la construction de puits pastoraux est à l'étude.

L'ancien ouvrier devenu leader paysan engagé, a un objectif ambitieux pour son pays : *«faire que notre agriculture traditionnelle se modernise et incite nos jeunes à ne pas quitter le Mali mais à y rester pour travailler la terre et nourrir leur famille…»* Puisse l'actualité de ces derniers jours ne pas transformer le rêve en vœu pieux… !

DOMINIQUE BERNERD

Semaine du jardinage

Petit jardinier deviendra grand

Dans le cadre de la *«Semaine du jardinage pour les écoles»*, plus de 700 enfants ont été accueillis dans 6 jardineries du département. L'occasion d'ateliers pratiques et pédagogiques de découverte des plantes et d'initiation au jardinage.



Pas toujours facile à 6 ans de répondre aux questions…

«Beurk ! Madame, ça sent mauvais… Moi, j'vais vomir !» Pas facile la première approche, en passant devant les engrais organiques, quand on a jamais mis les pieds dans une jardinerie… Venus de leur école de Chemilly sur Yonne, ils sont une trentaine de CP et CE1, à participer, accompagnés de leurs enseignants, à la 14e édition de la *«semaine du jardinage pour les écoles»*. Dans ce magasin Gamm Vert de Monéteau, comme dans les 359 autres jardineries retenues pour l'opération, le potager est cette année à l'honneur, avec des animations alternant éveil des sens et initiation au jardinage.

Pour l'heure, munis de leur tablier et pelle en main, les petits jardiniers en herbe répartis en 3 groupes partent à l'assaut des différents ateliers proposés. Animé par Annabelle, celui de l'éducation sensorielle autour des plantes aromatiques semble avoir du succès : *«je sais madame, je sais ! C'est du persil…!»* Raté, c'était de la menthe ! On ne peut pas gagner à tous les coups ! Et que fait-on avec de la menthe… ? *«Du thé, de la tisane, du…sirop d'érable !»* Au cours de l'animation, tous les sens sont mis en éveil, l'odorat, *«non Erwan, on ne triche pas ! On garde bien les yeux fermés !»*, le toucher, l'observation de la diversité des feuillages au travers de leur forme et de leur couleur, l'initiation aux saveurs, l'utilisation des aromates en cuisine… Et pour enrichir le vocabulaire, petite leçon improvisée d'orthographe autour du mot *«thym»* ! Comme à chaque édition, ce sont les ateliers les plus pratiques qui rencontrent un grand succès : semer, rempoter, planter... Avec, outre le plaisir de mettre les mains dans la terre, la ferté de repartir avec sa propre réalisation. Pour l'occasion : un petit pot marqué au prénom de chaque enfant, avec un plant de fraisier. Il y aura sous peu des fraises en dessert à Chemilly !

Plus de 62 000 enfants accueillis

Organisée par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS), avec l'appui de la Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerinerie, l'opération est désormais bien connue des enseignants. Cette année, plus de 62 000 enfants ont ainsi été accueillis dans toute la France, dont 737 pour le seul département de l'Yonne. L'objectif étant de les sensibiliser au respect de l'environnement par la présentation des bonnes pratiques au jardin, les associations favorables entre les plantes, les aménagements favorisant les auxiliaires, etc...

Plébiscité par les enseignants, le jardinage à l'école est une activité complète, alliant l'observation à la pratique et qui permet de très nombreux prolongements pédagogiques. Lors des précédentes éditions, trois écoles sur quatre pratiquaient déjà depuis plusieurs années des activités de ce type avec les enfants, sur des surfaces variables, allant de quelques mètres à plus de 100 m². Parmi les cultures les plus répandues : les légumes, les bulbes à fleurs, les plantes aromatiques et les fleurs annuelles.

DOMINIQUE BERNERD



Congrès de la FNSEA

Un congrès de la FNSEA avec les politiques et sous le signe de l'Europe

Productions et conditions climatiques, relation agriculture/environnement, future PAC et son budget, et expression des candidats présidentiels.



F. Maurel/H. Garnier

Pas loin de 1 200 congressistes réunis à Montpellier à l'occasion du congrès de la FNSEA. Xavier Beulin accueille le commissaire européen Dacian Ciolos.

Le message est clair : *«Redevenir le numéro 1»*, écrit Xavier Beulin, dans l'éditorial du rapport d'activité 2011, présenté au congrès de la FNSEA à Montpellier, les 27 et 28 mars. Redevenir numéro 1 pour les productions, pour les filières, pour la qualité et la sécurité alimentaire, à l'export, dans les assiettes des Français, dans le cœur de nos concitoyens… Et d'affirmer : *«le prochain Président de la République aura une responsabilité essentielle sur tous ces sujets car il en va de l'avenir du pays»*.

Le lendemain du congrès, jeudi 29 mars, pour la première fois, sept candidats à la présidentielle ont accepté de venir s'exprimer devant les représentants du monde agricole. Plusieurs questions au cœur des débats de ce 66ème congrès: l'actualité avec les conséquences du gel de cet hiver et le début de sécheresse, la difficile relation agriculture/environnement, la performance de l'agriculture et des exploitations agricoles et la future PAC et son budget.

L'ensemble des filières se sont exprimées. *«L'ambiance sur le terrain, si je dois la comparer à il y a un an, est nettement meilleure, a constaté le président de la FNSEA. Pour la plupart des productions, la situation s'est améliorée, à l'exception de la filière fruits et légumes qui reste en grande difficulté»*. Et de relever aussi, *«la hausse des carburants qui impacte un certain nombre de postes de charges des exploitations comme l'énergie, les postes engrais et phytosanitaires»*.
Les congressistes ont évoqué la mise en œuvre de la contractualisation dans le secteur laitier : *«le Paquet lait issu du compromis européen nous a donné les moyens de faire fonctionner cette contractualisation avec la mise en place d'organisations de producteurs (…), mais cela reste difficile avec l'entreprise Lactalis, alors qu'avec la plupart des autres entreprises la contractualisation avance»*.

Sécheresse et gel climatique

Une grande préoccupation : les conditions climatiques. Avec le début de sécheresse qui affecte la presque totalité du territoire, la centrale syndicale a décidé de *«réactiver sa cellule sécheresse»*. Concernant *«les conséquences du gel climatique survenu en février et en mars dans les régions Lorraine, un bout de la Champagne-Ardenne, une partie de la Bourgogne et une partie de Centre»*, Xavier Beulin a expliqué que «plusieurs centaines de milliers d'hectares ont dû être ressemés et d'autres risquent *de changer de destination»*.

Comment va s'appliquer la PAC sur ces surfaces ? Comment gérer les mesures agro-environnementales, les mesures rotationnelles, les contrôles, les déclarations d'assolement dans ce contexte, et en particulier vis-à-vis des parcelles qui ne sont pas détruites à 100 %? *«Je demanderai au ministre de l'Agriculture et au commissaire européen Dacian Ciolos de prendre en considération ces conditions particulières de l'année»*, a dit le président de la FNSEA.

La relation agriculture/environnement a animé les débats. Xavier Beulin a souligné quelques avancées. *«Suite à une demande formulée auprès du Premier ministre, nous relevons que dix-huit régions ont rencontré le préfet, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, la Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt sur l'ensemble des mesures qui concernent la relation agriculture/environnement… Aujourd'hui, le syndicalisme agricole est présent dans les comités régionaux et locaux, Trame verte et bleue, Stratégie de création d'aires protégées, bassin d'alimentation de captage, Natura 2000… Nous devons renforcer notre présence car des décisions impliquant l'agriculture y sont prises»*.
Autre point positif : *«Nous commençons à être entendus sur la difficile question du stockage de l'eau. Un décret, publié dans les jours prochains, fixe un seuil à 350 000 m³, en-deçà duquel il n'y aurait pas besoin d'autorisation pour pouvoir investir dans une réserve d'eau qu'elle soit collinaire ou artificielle»*.
Et de souligner : *«nous avançons difficilement, mais un pas vient d'être franchi. Ce n'est pas un propos politique, mais je le dis au passage, si le Premier ministre ne s'était pas investi lui-même, je pense que l'on serait toujours à la case départ, c'est-à-dire un beau discours de Nicolas Sarkozy, en juillet dernier, mais rien derrière»*.

La PAC a besoin d'un budget fort
Concernant la PAC, la grande préoccupation pour la FNSEA est d'abord le budget de l'Union européenne : *«s'il devait y avoir le moindre coup de rabot sur le budget de l'Union, je pense que l'on viendrait à renier le budget agricole, alors que c'est la seule politique intégrée de l'Union européenne»*. Et Xavier Beulin d'ajouter : *«Les Anglais demandent toujours une ristourne sur leur contribution, nous avons à faire face à un contexte économique et financier difficile en Europe et l'Allemagne montre des signes inquiétants, Angela Merkel a perdu sa majorité lors des récentes élections en Sarre allemande, ce qui va l'obliger à recomposer sa gouvernance»*. Le président de la FNSEA craint une position allemande *«extrêmement rigide»* non pas en matière budgétaire mais *«sur l'incapacité à prendre une décision sur la fin de l'année»*.
«La PAC a besoin d'un budget fort», a déclaré le commissaire européen Dacian Ciolos, convié à un échange avec les congressistes en fin d'après-midi. Selon lui, « la décision budgétaire appartient au Conseil et Parlement européens » qui auront à se prononcer sur la proposition budgétaire faite par le collège des commissaires européens. En clair, *«rien n'est gagné jusqu'à la décision finale»*. *«Les discussions entre les ministres des finances sont en cours. Ensuite, le Parlement européen devra s'exprimer pour un vote sur le budget global»*. C'est seulement à ce moment-là qu'un travail significatif pourra être engagé sur le contenu de la future PAC. *«Cela nous fait craindre que l'échéance du 1er janvier 2014 ait beaucoup de difficultés à être tenue»*, a prévenu Xavier Beulin.

H. Garnier

▶ Dacian Ciolos

«Produire pour le marché ne va pas à l'encontre de la bonne gestion des ressources naturelles»

Interpellé par un agriculteur sur l'incompatibilité des approches *«marché»* et *«durabilité»*, le commissaire européen a déclaré *«que l'on doit concilier une bonne fois pour toute ces deux approches»* au sein de la PAC. Et de faire la lumière sur les zones de 7 % à intérêt écologique. *«Il ne s'agit pas de jachère. On n'a jamais dit qu'il s'agissait de sortir 7 % des terres arables de la production pour les faire en jachère écologique»*. Il existe d'autres types de surfaces que des terres arables, a-t-il précisé. La Commission clarifiera dans les semaines qui viennent la question. Et quand bien même, a poussé jusqu'aux sifflets le commissaire européen, *«la jachère obligatoire a existé jusqu'en 2008, sur quelques millions d'hectares. Or d'après nos statistiques, on a toujours 4 à 4,5 millions d'hectares qui ne sont toujours pas cultivés»*. Selon Dacian Ciolos, la solution pour une meilleure compatibilité *«agriculture/environnement»* doit passer par une simplification réglementaire. Et de renvoyer la balle au niveau national : *«Comment peut-on expliquer que la même norme européenne puisse représenter dans un État membre, un formulaire d'une demi-page et la même norme dans un autre État membre, 5, 10, voire 15 pages ?»* Pour mettre fin à ces excès, la Commission européenne étudie un dispositif de valorisation des états modèles. De son côté, Xavier Beulin met en avant la reconnaissance des efforts des agriculteurs en matière d'écologie. *«Nous voulons sortir d'une écologie punitive et dogmatique pour une écologie responsable, raisonnée. Il faut aussi que l'on arrête de demander beaucoup trop à l'agriculture».*

La délégation bourguignonne au congrès

La FNSEA réaffirme sa force de frappe

Une forte délégation Bourguignonne, composée de 21 représentants, était présente à Montpellier les 27, 28 et 29 mars dernier pour un congrès où plus que jamais, la FNSEA aura réaffirmé son véritable statut et démontré qu'elle est bien la seule organisation capable de véritablement peser pour, et au service de l'agriculture française.


La délégation de Bourgogne au congrès de le FNSEA à Montpellier.

Ce ne sont pas moins de 21 représentants, issus des quatre départements de Bourgogne, qui ont pris part au 66ème congrès de la FNSEA les 27, 28 et 29 mars dernier à Montpellier. Et si le temps était chaud à l'extérieur du Corum Montpelliérain, l'ambiance ne l'était pas moins dans la salle de congrès où près de 900 congressistes, 1 500 le dernier jour, ont assisté à ce qui restera en matière de lobbying syndical, une des actions les plus abouties des dernières années. Car en faisant défiler à sa tribune, et en l'espace deux jours, le commissaire Européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, et sept des dix candidats à l'Elysée, la FNSEA aura réussi, si cela s'avérait encore nécessaire, à démonter que le réseau syndical majoritaire, JA inclus, bénéficie bel et bien d'une véritable reconnaissance et dispose d'un poids considérable lui conférant une totale légitimité pour la défense des intérêts paysans en France.

Un syndicalisme raisonnablement ancré dans la responsabilité

C'est ainsi que le réseau syndical aura au courant de l'année 2011 assumé ses responsabilités. En étant mobilisé à la fois sur les dossiers conjoncturels (crise des fruits et légumes, gestion de la sécheresse, dossier environnemental...), mais également sur ce que la FNSEA considère comme étant la clé de voûte de la réussite des entreprises agricoles françaises, la structuration et l'organisation économique.
Un travail de fond aura ainsi été mené tout au long de l'année pour avancer sur des dossiers tels que la contractualisation ou encore la future réforme de la PAC sur laquelle de nombreuses propositions ont été formulées dans l'objectif de redonner via la PAC, un véritable allant à l'économie agricole des territoires. Moins *«sexy»* c'est vrai que le simplisme extrême des messages véhiculés par certaines organisations mais terriblement plus ancré dans la réalité de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.
Un message répéter au quotidien par les responsables syndicaux Bourguignons, estimant que la défense des paysans ne peut éternellement être faîte de louanges et de mensonges.

Une philosophie que bon nombre de candidats à L'Élysée devrait par ailleurs méditer car si certains d'entre eux ont pu par leurs prestations politiques relever quelque peu le niveau (sur la forme tout au moins) d'une campagne présidentielle *«au ras des pâquerettes»*, il n'en reste pas moins que le déballage de *«bonnes attentions agricoles»* du 29 mars semblait davantage relever de la parade et des louanges. Reste donc à se rappeler qu'en ces tristes temps, être syndicaliste et responsable comme le sont la FNSEA et les JA est une valeur fondamentale et que la défense paysanne passera avant tout au présent comme au futur par le contournement de la médiocrité.

POUR LA FRSEA BOURGOGNE,
S.L – FDSEA 58

FDSEA 89

Comment concilier agriculture et environnement ?

L'environnement au coeur des débats du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne. Notamment au travers de la problématique des Bassins d'Alimentation de Captage très présents dans le département.

Fin février s'est tenue à Pouilly en Auxois une réunion sur les Bassins d'Alimentation de Captage, organisée par la FRSEA Bourgogne. L'Yonne est d'autant plus concernée par le sujet que le département compte 40 000 ha de surfaces BAC, loin devant la Côte d'Or, la Nièvre et la Saône et Loire, où la surface moyenne est de l'ordre de 8 000 ha. Objet de la rencontre : faire le point sur les marges de manœuvre possibles en matière syndicale. Au final, une réunion appréciée des participants, qui sera déclinée au niveau départemental, par l'UPVY et la section végétale de la FDSEA le 25 avril prochain.
Suite à cette rencontre, tous les présidents cantonaux du département ont reçu un document d'Arvalis leur indiquant la marche à suivre dans les différents comités de pilotage.
La démarche a été longuement évoquée lors de ce Conseil d'administration de mars, notamment au regard de la réunion qui s'est tenue à Egriselles le Bocage, dans le nord du département. Une région très impactée par la problématique de l'eau, où les études pour quatre BAC sont en cours de réalisation. Les agriculteurs présents réfléchissent à des solutions alternatives aux Mesures Agro Environnementales Territorialisées (MAET) qui leur sont proposées : limitation de l'utilisation de certains produits, allongement des rotations, positionnement *«intelligent»* des jachères, ainsi que quelques aménagements fonciers concernant des bacs de décantation. Une démarche en réponse au problème des pollutions ponctuelles, insuffisamment pris en compte par les MAET.
Autre initiative locale dans cet objectif : l'idée de créer un groupe technique afin de diversifier l'assolement sur le Bac.
Des actions de terrain très constructives qui relaient la volonté syndicale nationale de reprendre la main sur le dossier environnement, pour ne plus se laisser imposer des mesures dont l'efficacité et la pertinence sont jugées peu probantes par la profession.

Assemblée générale départementale le 4 mai à Monéteau

Parmi les autres sujets abordés lors de ce Conseil :
De retour du Congrès National des Anciens Exploitants, Jean-Marie Sapin et Marcel Huré ont rappelé toute l'importance à se mobiliser pour obtenir le calcul des retraites agricoles sur les 25 meilleures années et non sur une carrière globale comme aujourd'hui. L'assemblée générale de la section départementale est fixée au 2 juillet prochain. Avec notamment la participation du Docteur El Alh sur le thème du *«Comment bien vieillir ?»* Un bilan du congrès FNPL qui vient de se tenir à Verdun, a été évoqué par la délégation icaunaise qui s'y est rendue : contractualisation, coopération, prix différenciés et organisation de filières… Au final, un congrès très optimiste, même si l'inquiétude demeure dans l'Yonne quant à son rattachement au Bassin Centre.
Un point sur la relance syndicale a été dressé par Gilles Robillard, agriculteur à Méré : si l'objectif visé demeure celui de trouver de nouveaux adhérents, un travail sera mené de front pour démystifier l'image parfois trop caricaturale du combat syndical.


L'environnement au menu du Conseil d'administration de mars.

Dans le cadre des prochaines élections, la FDSEA de l'Yonne va interroger les candidats ou représentants des différents partis en présence sur leur vision de l'agriculture et la place qu'ils souhaitent lui donner aujourd'hui et demain.
Des visites d'exploitations seront organisées en ce sens, avant les législatives, ainsi qu'une table ronde qui se déroulera dans le cadre de l'assemblée générale de la FDSEA 89 le vendredi 4 mai après-midi, en la Salle des fêtes de Monéteau.

FDSEA 89

Dégâts de gibier

3% ou 250 €, des seuils de déclenchement… de protestation

Réunis le 20 mars à Chaumont (52), les responsables du dossier Dégâts de Gibier des FDSEA du Grand-Est ont fait un bilan mitigé de la dernière saison de chasse et échangé sur le nouveau protocole national.

Le gibier ne connaissant pas les frontières départementales et les problèmes étant globalement les mêmes en ce qui concerne les dégâts de sangliers, les FDSEA du Grand Est ont pris l'habitude de se réunir pour échanger sur le dossier.

Baisse des dégâts mais hausse des risques

Les représentants agricoles constatent une baisse des dégâts qui est en volume de l'ordre de 30 %. C'est le résultat d'une fructification forestière exceptionnelle qui a permis de maintenir les animaux en forêt. Le revers de la médaille est un risque de prolifération important comme cela a déjà été observé dans des situations comparables. Cette crainte est amplifiée par un taux de réalisation des plans de chasse plutôt faible. Les chasseurs en sont les premiers responsables avec les restrictions de tirs qu'ils s'imposent eux-mêmes, volontairement, ou réglementairement par le biais d'un plan de chasse restreignant davantage les prélèvements qu'il ne les impose.

Autre cause de risques : les conditions climatiques de l'année qui vont engendrer un assolement en maïs supplémentaire, qui plus est, du maïs grain qui reste plus longtemps en culture et à l'exposition des dégâts.

L'agrainage, un sujet quelquefois passionnel

Pour simplifier, les agriculteurs ont un *a priori* hostile sur l'agrainage considérant qu'il dégénère souvent en nourrissage, et les chasseurs y sont plutôt favorables car ils l'utilisent comme un outil de gestion cynégétique leur permettant de contrôler les mouvements d'animaux. L'an dernier, plusieurs départements ont néanmoins interdit cette pratique sur l'ensemble de leur territoire pendant la période de chasse. Pour d'autres, la proscription a été cantonnée à des points noirs. Ces sujets passionnent les débats et les chasseurs ont fait un lobbying actif pour maintenir cette pratique tout au long de l'année. Ils ont obtenu partiellement gain de cause dans le cadre du protocole national (cf ci-dessous) qui semble limiter l'interdiction dans les zones sensibles.

Explications de texte sur le nouveau protocole

Thierry CHALMIN, Président de la FDSEA de Haute Saône est aussi depuis un an, Président du groupe de travail Dégâts de Gibier de la FNSEA. Il a, à ce titre, cosigné un protocole d'accord avec la Fédération des Chasseurs «***sur la gestion du sanglier et l'indemnisation des dégâts de grands gibiers***». Cet accord, qui a déjà été en partie décliné en texte législatif, est le fruit d'un compromis dans un contexte politique qui n'était pas forcément favorable au monde agricole, puisque les Parlementaires avaient la volonté de remanier la législation à la demande des chasseurs.



Les responsables « dégâts de gibier » des régions Champagne Ardenne, Lorraine et Bourgogne Franche Comté mettent en commun leurs «expériences».

Il repose sur le principe d'un ciblage des dégâts, le plus fin possible, afin d'identifier les chasses et les territoires responsables des excès constatés. Il s'agit des «points noirs» déjà délimités dans la plupart des départements à partir de critères le plus souvent financiers (montant des indemnisations par hectare de foret et/ou par hectare de SAU). L'accord national recommande d'utiliser aussi le ratio du montant des indemnisations par sanglier prélevé ainsi que la densité de prélèvements aux 100 hectares boisés.

Ces points noirs sont plus précis que les 15 à 40 unités de gestion pouvant déjà exister dans les départements et correspondant plutôt à des secteurs géographiques homogènes. Dans ces nouvelles petites circonscriptions sensibles, l'agrainage pourrait être suspendu ou interdit en période de chasse. Les chasseurs devront aussi assurer «*la pose, la surveillance et l'entretien des clôtures*». En dehors de ces zones, les agriculteurs peuvent être impliqués à l'effort de prévention «*en facilitant, et en participant à la mise en place des clôtures*».

Les représentants agricoles, se sont inquiétés de cette dérive, car ils estiment que les chasseurs doivent garder en forêt une population de sangliers qu'ils ont largement contribué à préserver. Thierry CHALMIN rassure en considérant qu'il ne s'agit pas d'un transfert de responsabilités, mais simplement d'une reconnaissance d'une pratique qui est courante dans des relations apaisées entre les mondes de la chasse et de l'agriculture. Ces règles seront en toute hypothèse à définir localement car elles peuvent avoir un impact sur la grille d'abattement supplémentaire (cf encadré).

Nouveaux seuils de déclenchement

En revanche, les départements n'ont pas de marge en ce qui concerne la révision de la procédure d'indemnisation qui impose désormais un seuil de déclenchement de 3 % de la parcelle culturale, ou 250 €. Cette mesure a été souhaitée par les chasseurs pour éviter les déclarations de petits dégâts qui engendrent des frais d'estimation disproportionnés. En contrepartie, la FNSEA a obtenu un abaissement de la franchise de 5 %, qui passe à 2 %. Le dispositif est déjà inscrit dans un texte de loi adopté le mois dernier mais il reste soumis à la publication d'un décret. Il n'est donc toujours pas applicable, mais il paraît inéluctable que le règlement sera conforme au protocole signé. Même si un aménagement est prévu pour des dégâts sur pâtures pour lesquelles il est possible de globaliser les parcelles culturales si elles sont toutes en dessous du seuil susvisé : les conséquences financières risquent d'être très pénalisantes pour un grand nombre d'agriculteurs. Au surplus, ils subiront la double peine de la non indemnisation et du paiement des frais d'expertise. En effet, toujours dans le but de limiter les déclarations considérées comme intempestives, les chasseurs ont obtenu que l'agriculteur ait à sa charge les frais de l'estimateur (vacations plus déplacements). Ils seront réglés par compensation avec d'autres dégâts ou inscrits sur un compte débiteur auprès de la Fédération des Chasseurs dans la limite d'un solde de 500€. Cette règle, qui se substitue à l'abattement global annuel par exploitation de 76 €, inquiète fortement car il y a peu de marges de manœuvre, même si une tolérance de 10 % a été admise dans le protocole sur le pourcentage de surfaces sinistrées (uniquement); soit 2,7%. Il a par ailleurs été décidé de moduler la notion de déclaration abusive lorsque la réalité des dommages est 10 fois inférieure à la déclaration, ce qui met aussi à la charge financière du réclamant les frais d'expertise. Il est ajouté une pénalité «intermédiaire» lorsque le coefficient est de 5 : les frais mis à charge de l'agriculteur sont alors de moitié.

Si l'agrainage est un point sensible pour les chasseurs, la juste indemnisation des dégâts l'est encore davantage pour les agriculteurs qui s'estiment, victimes d'une activité de loisirs.

Cette pierre d'achoppement fragilise la construction du protocole dont la plupart des représentants agricoles souhaiteraient instamment une consolidation syndicale. Certains ont même évoqué la possibilité de s'affranchir de cette procédure amiable d'indemnisation en recourant à la procédure judiciaire.

Il est des compromis qui apaisent, d'autres qui crispent. Il y aura inévitablement d'autres explications sur le sujet.

JLB - FDSEA 52

EN SAVOIR PLUS

Le nouveau protocole en résumé

❒ A- Sur la gestion du sanglier

- Dans les points noirs, définis au niveau des communes ou sous-communes :
 - Contrôle des règles internes de chasse, obligation de pression de chasse et de prélèvement de femelles,
 - Interdiction d'agrainage, pose et entretien de clôtures pour les chasseurs.
- En dehors des points noirs :
 - Volontariat et partenariat agriculteurs-chasseurs sur la pose et l'entretien de clôtures.

❒ B- Sur l'indemnisation

- Pas d'indemnisation en dessous de 3 % de surface détruite par parcelle culturale (tolérance jusqu'à 2,7%)
 - Seuil plafonné à 250 € sur les grandes parcelles.
 - Cumul possible sur les dégâts de pâtures, s'ils sont tous inférieurs à 3 % ou 250 €.
- Frais d'expertise à la charge de l'agriculteur :
 - Si les dégâts retenus sont inférieurs à 3 % ou 250 €
 - Si déclaration plus de 10 fois supérieure aux dégâts retenus (1/2 des frais, si déclaration comprise entre 5 X et 10 X)
- **Abattement légal passant de 5 % à 2 %**
- Paiement dans les 15 jours après fixation des barèmes
- Déclaration possible par Internet
- Expertise sous 8 jours ouvrables (ré-expertise après accord de la Commission départementale)

❒ C- Sur prairies

- Mise en place d'une typologie de pâtures (sols superficiels, profonds, conduite intensive, pâture «délaissée» etc…)
- Barème unique pour le foin
- Précisions sur les itinéraires techniques de remise en état

❒ D- Communications diverses

- Bilan annuel des dégâts en volume et en montants indemnisés
- Méthodologies d'indemnisation soumise à la Commission Nationale

❒ E- Observatoire national de suivi annuel des dégâts départementaux estimés en surfaces détruites à 100 %

Mécontentement sur le prix des denrées

Les représentants agricoles ne sont pas satisfaits de la fourchette nationale de denrées. Ils souhaiteraient que la référence des cours se fasse sur l'année entière. De même le coût d'approche vers les ports, qui détermine ladite fourchette, ne leur paraît pas pertinent. Ils ne sont pas hostiles à un règlement en deux temps si cela est nécessaire à une meilleure appréhension des marchés.

La loi oblige désormais à inclureun barème d'indemnisation de la paille, ce qui n'était jusque-là, qu'une possibilité.

Il est rappelé que les prix de contrats géo-référencés peuvent être retenus mais il faut le déclarer lors de l'expertise.

Reliquats azotés sortie hiver

Synthèse des prélèvements réalisés en Côte d'Or pour la campagne 2012

Le 4ème programme d'actions de la Directive nitrates impose aux exploitants agricoles la réalisation d'un plan de fumure azotée prévisionnel pour chaque îlot de l'exploitation selon la méthode des bilans. Le calcul de cette quantité d'engrais azoté à apporter doit faire appel à l'évaluation d'un certain nombre de critères dont la valeur du reliquat azoté (quantité d'azote restant dans le sol après l'hiver disponible pour la culture).

En ce qui concerne l'évaluation de ce reliquat, l'exploitant est tenu de faire, sur au moins un îlot de son exploitation, une détermination du reliquat d'azote en sortie d'hiver. Si la surface en Scop est supérieure à 100 ha, une nouvelle détermination par tranche de 100 ha de Scop doit être réalisée.

A partir des résultats récupérés auprès des laboratoires d'analyses et organismes participant à la campagne de prélèvements, la Chambre d'Agriculture a établi une synthèse des données afin de pouvoir estimer les valeurs des reliquats pour les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'analyse.

Cette synthèse a pris en compte les résultats des 2 548 parcelles analysées disponibles au 16 mars 2012.

Les conditions climatiques du mois de février ont perturbé la campagne d'analyses entraînant un certain retard dans la prise d'échantillons. On note à cette date, une diminution de 12% du nombre de prélèvements. Il a été décidé de réaliser quand même la synthèse sans attendre les derniers résultats.

Un seul horizon a été analysé pour 58% parcelles, deux horizons pour 37% des parcelles et trois horizons pour 5% des parcelles, soit une augmentation de près de 10% des prélèvements sur un seul horizon.

Plusieurs critères ont été croisés afin d'essayer de dégager des tendances : la culture, le type de sol, le précédent, la présence de culture intermédiaire, l'apport d'amendements organiques.

641 parcelles ont été identifiées pour avoir reçu en 2012 ou régulièrement les années antérieures des apports organiques.

En 2012, On note un effet des apports organiques sur toutes les cultures avec 3 à 5 unités supplémentaires sur le premier horizon.

Dans les tableaux suivants sont présentés des valeurs de reliquats par horizon de 30 cm (H1= 0-30 cm ; H2= 30-60 cm ; H3= 60-90 cm)

Des cultures intermédiaires ont été semées sur 243 parcelles destinées aux cultures de printemps.

Avec les résultats obtenus, on ne peut mettre en évidence, en 2012, un effet de la mise en place de cultures intermédiaires (Cipan) sur la valeur des reliquats pour les cultures de printemps (3 à 5 unités de moins sur le 2ème horizon avec Cipan).

Les reliquats qui correspondent à ces deux critères, matière organique et Cipan, ont été isolés. Une analyse a ensuite été effectuée sur les reliquats restant en croisant les cultures, les précédents et les types de sols.

Nous avons choisi de présenter uniquement les résultats pour les sols argileux qui représentent 59% des types de sols analysés (cf tableau n°3).

Les précédents pour lesquels on note une différence dans les valeurs de reliquats sont le tournesol (reliquats plus faibles) et les prairies/jachères (reliquats plus élevés). Pour tous les autres précédents, les différences ne sont pas significatives.

Globalement, en 2012, les reliquats sont plus élevés de 2 à 3 unités sur chaque horizon.

Pour les autres types de sols, on peut considérer les valeurs du tableau n°3 en appliquant les corrections suivantes :

Sols limoneux (limons, limono-argileux...) H1 (-3), H2 (-1), H3 (-4)

Sols sableux H1 (+0), H2 (-2)

Cette synthèse est disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (http://www.cote-dor.chambagri.fr)

CONTACT ANNE HERMANT
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR - 03 80 28 81 29

En pratique

Vous pouvez soit :

- **Prendre la valeur du RSH qui correspond aux croisements culture/précédent du tableau 3 et appliquer la correction du type de sol si besoin ou d'un apport de matière organique (3 à 5 unités sur le premier horizon).**
- **Prendre la valeur du RSH dans le tableau 2 pour les cultures de printemps avec CIPAN.**
- **Prendre les valeurs moyennes générales pour toutes les situations (sans matières organiques) peu ou pas représentées (faible nombre de parcelles analysées) :**

Moyenne générale (1907 échantillons) :
H1= 22 unités H2= 17 unités H3= 15 unités

Effet des apports de matières organiques sur le RSH *(Tableau 1)*

Cultures en place		Céréales d'hiver		Colza		Cultures de printemps		Moutarde Hiver	
		unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles
Avec Apports de matière organique	H1	27	432	25	83	29	113	21	11
	H2	17	119	13	11	21	45	18	9
	H3	14	20	7	1	17	7	18	4
Sans Apports de matière organique	H1	22	1270	20	199	26	400	17	16
	H2	16	590	12	51	22	233	19	13
	H3	15	87	9	2	18	19		

Effet du développement des Cipan sur le RSH *(Tableau 2)*

Développement du couvert / Type de couverts		Faible		Moyen		Elevé	
		unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles
Graminées	H1	31	11	23	15	26	3
	H2	16	2	22	5	21	2
	H3						
Crucifères	H1	26	23	23	48	27	19
	H2	19	10	19	29	22	10
	H3	18	1	16	3		
Mélange	H1	27	21	27	84	29	19
	H2	19	6	18	32	21	5
	H3	14	2	24	4	15	2
Cultures de Printemps sans CIPAN	H1	26	270				
	H2	24	177				
	H3	17	14				

Valeur de RSH en fonction des cultures en place et du précédent pour un sol argileur *(Tableau 3)*

Précédents / Cultures en place		Céréales d'hiver		Colza		Cult. Print.		Moutarde Hiver	
		unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles	unités	Nbre de parcelles
Céréales pailles enfouies	H1	24	43	21	23	28	10	15	8
	H2	14	45	14	3	22	4	15	6
	H3								
Céréales pailles enlevées	H1	23	291	21	110	25	97		
	H2	18	61	14	19	24	61		
	H3	22	3			17	7		
Colza, Pomme de terre, Pois, Oignons,	H1	25	292	24	2	25	2		
	H2	18	74			28	2		
	H3	23	3						
Légumineuses	H1	23	9			33	1		
	H2	17	2						
Prairies/Jachères	H1	39	6	29	1	15	3		
	H2		1			19	1		
Tournesol	H1	19	45			25	1		
	H2	16	26			24	1		
	H3	9	5						
Soja	H1	22	8			17	2		
	H2	15	5			18	2		
	H3								
Moutarde	H1	22	17			13	1		
	H2	13	13			18	1		
	H3								
Maïs	H1	23	12			24	6		
	H2	15	8			15	2		
	H3	26	2						
Moyenne	H1	23	723	21	136	25	119	15	8
	H2	17	194	14	22	24	72	15	6
	H3	18	15			17	7		

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1160
VENDREDI 06 AVRIL 2012

CAIAC - EDE (89)

Vers la naissance d'une nouvelle organisation

Après 3 années de collaboration entre la Caiac et les services élevage des Chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, au sein d'Alysé, une nouvelle structure unifiée doit prendre le relais dés cette année. Son but : assurer et développer pour tous les éleveurs un accompagnement de qualité, personnalisé et économiquement optimisé.



Marc Belvalette, directeur et Michel Delaunay, président de la Caiac - Ede (de gauche à droite).

« Dans le but de regrouper et d'optimiser les moyens de développement autour de l'élevage nous avons entrepris un projet de rapprochement avec les services élevages des Chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne. C'est assez naturellement que votre Conseil d'administration a décidé après 3 années de collaboration, au sein d'Alyse, d'envisager la création d'une structure unifiée d'interventions auprès des éleveurs». En concluant l'assemblée générale de la Caiac qu'il préside par ces propos, Michel Delaunay annonce la fin de la Caiac et la mise en place prochaine d'une nouvelle organisation de conseil et de développement auprès des éleveurs. Ce cap devrait être franchi cette année : un cabinet de conseil spécialisé travaille déjà sur la conception de cette nouvelle structure. Pour Michel Delaunay ce choix répond à un seul objectif : *«apporter à tous les éleveurs un accompagnement de qualité, personnalisé et économiquement optimisé»*.

Des élevages trop dispersés

Il est vrai, comme l'a démontré le rapport d'activité (voir notre encadré) présenté par Marc Belvalette, directeur de la Caiac, que la poursuite globale de la tendance à la concentration des élevages bovins quelle que soit la production, qui diminuent en nombre d'exploitations (2 252, soit - 4,2% en un an) et augmentent en taille, est une donnée incontournable à prendre en compte pour faire des choix stratégiques. Par exemple, la dispersion des élevages laitiers se traduit par 775 700 km parcourus pour assurer le service de contrôle laitier bovin. De même le résultat d'exploitation de l'exercice, même s'il s'améliore (- 229 457 € pour 2009/2010), reste négatif à - 148 397 €, avec cependant un résultat net de 55 019 € (contre - 58 480 € pour l'exercice N-1) grâce à la valorisation de plus values latentes.

Quant aux différents services apportés par la Caiac, Michel Delaunay marque tout d'abord sa satisfaction concernant le contrôle laitier bovin, qui représente 58 % du chiffre d'affaires de la Caiac et *«qui a renoué avec une augmentation des effectifs vaches laitières et de la productivité»*. Le nombre de vaches laitières a augmenté de 30 231 à 30 786 entre 2010 et 2011, les valeurs moyennes pour les 497 adhérents sont de 62 vaches par étable et de 8 563 kg de lait/vache contre 8 127 kg en 2010. Autre sujet de satisfaction, en matière de mise à disposition d'outils informatiques, les solutions proposées par la Caiac (Oraniweb et Bovitel) sont retenues par 465 exploitations en bovins et 37 en ovins. Par ailleurs, en matière d'identification bovine, près de 41% des mouvements ont été notifiés de façon électronique sur la campagne 2010/2011. De même, le site Internet de la Caiac connaît une hausse régulière de sa fréquentation avec plus de 2 000 pages vues mensuellement. Cet axe de développement se concrétisera par la mise en place d'un nouveau portail éleveur, Boviclic, à partir du 1er avril prochain. La Caiac travaille aussi sur un programme génomique concernant les maladies des pieds qui s'appuiera sur l'informatisation du service parage des onglons. Ce service a repris sa progression, ce qui implique la formation d'un 4ème pareur pour répondre à la demande des éleveurs.

De nouveaux outils au service des éleveurs

Parmi les autres projets, Michel Delaunay annonce que la Caiac participe à la mise au point de nouveaux indicateurs pour la gestion des élevages dans le secteur laitier. Ils ont pour nom, Optimir, Biocapteur, Ori-automate. Les deux premiers visent à mettre au point de nouvelles analyses de lait (acétone, indice de gestation, indicateurs mammites, etc.) le dernier permettra d'automatiser les échanges d'informations avec les élevages équipés de robots. Avec l'Uceva elle collabore à la mise en œuvre d'un outil de de mesure et prévision par échographie de la teneur en gras de la viande du futur bovin. Elle proposera aussi un nouveau service concernant les machines à traire, le contrôle de dépose automatique. En matière d'accompagnement des éleveurs, si Michel Delaunay constate que les différentes formules d'appui technique individuel ne varient pas, avec 97% des élevages en appui technique, 40 en appui avec spécialiste, et 107 en Bovins-Croissance, il se félicite de l'émergence de nouveaux projets et de la dynamique des activités de groupe ou de formation dans le cadre d'Alysé : création d'un groupe viande dans l'Aube, développement des activités des groupes robot et grands troupeaux, mise en place d'un *«Info herbe»* avec les Chambres d'agriculture de l'Aube et de l'Yonne (afin d'apporter des indicateurs aux éleveurs en AOP Chaource)… Autant de dynamiques que la nouvelle structure sera appelée à développer, afin, comme l'a souligné Michel Delaunay, *«de continuer à apporter des outils, services et conseils permettant des progrès en matière de maîtrise des charges, d'optimisation de la valorisation de l'herbe et des facteurs de production, de sécurisation des systèmes fourragers face aux aléas climatiques et de qualité des productions»*.

FRANÇOIS NOËL



Repères

L'exercice 2010 / 2011 en quelques chiffres

Identifications bovines : 13,9% du CA ; 47409 documents reçus (- 6%) et 221783 mouvements enregistrés (40% sous forme électronique) répartis en 81 217 naissances, 111 946 sorties et 28 620 entrées. En 4 ans la CAIAC a perdu 394 exploitations, 8769 bovins et 3157 naissances.

Certifications de Parenté Bovines (CPB) : 719 exploitations dont 443 en contrôle laitier (CL), 130 en Bovins-Croissance (BC), 4 en CL+BC et 142 CPB seule

Identification ovine et caprine : 1667 exploitations, 59 297 brebis et 10 574 chèvres
Contrôle laitier bovin : 58% du CA ; 497 adhérents (511 en 2010), 30 786 vaches (30 231 en 2010). En 10 ans les élevages laitiers de la zone CAIAC ont progressé de +55% en référence laitière, +30% en nombre de vaches et +20% en SAU.

Contrôle laitier caprin : 40 adhérents (majorité en AOC Chavignol), 7 674 chèvres, 192 chèvres d'effectif moyen.

Bovins Croissance : 107 éleveurs adhérents pour la pesée avant sevrage représentant 6 914 veaux nés (89% des veaux sont charolais). 943 génisses (campagne 2009) pesées après sevrage dans 49 élevages et 1148 pesées (campagne 2010) avant la mise à l'herbe dans 53 élevages ; 65 éleveurs ont réalisé au moins une des pesées, représentant 58% des pesées réalisées. 15 élevages participent au groupe technico-économique.

Ovins Croissance : 3946 pesées pour 6 adhérents (stabilité)

Galacsy : 73% des élevages (366) au contrôle laitier ont réalisé un diagnostic atelier Galacsy ; 74 élevages ont calculé le coût de revient de leur élevage laitier.

Contrôle machine à traire : 624 contrôles OPItraite, 15 CERTItraite et 36 installations en vérification CLEF (compteurs à lait).

Rainurage des bétons : 21 élevages pour 2462 m2
Parage d'onglons : 381 élevages pour 13 785 bovins

Rémunération en élevage ovin

Produire mieux pour gagner plus

La productivité du travail et l'efficience économique déterminent la rémunération des éleveurs ovins. Le point avec le réseau d'élevage ovin Auvergne-Bourgogne.



La taille du cheptel est aussi déterminante que la productivité numérique du troupeau.

Sur la zone herbagère (Allier, Nièvre, Saône et Loire , nord-ouest du Puy-de-Dôme et sud de l'Yonne), la rémunération de la main-d'œuvre affectée à l'atelier ovin dans les fermes en Réseau de référence est de 1,6 smic.
Pour l'année 2010, les écarts sont importants d'une exploitation à l'autre puisque les résultats varient de - 0,1 à 3,1 smic. La moitié des élevages se situe entre 1 et 2 smic. Deux critères apparaissent déterminants, la productivité du travail et l'efficience économique.

Productivité du travail

Celle-ci est exprimée en équivalent kg de carcasse par unité de main-d'œuvre affectée à l'atelier ovin (UMOo). En moyenne, dans les systèmes herbagers, elle est de 9 000 équivalent kgc/Umo. Les trois quarts des exploitations se situent entre 6 500 et 12 000, avec cependant des extrêmes allant de 2 800 à 17 000.

L'efficience économique

On la mesure avec le prix de revient du kilo d'agneau hors rémunération de la Main d'Oeuvre. Les trois quarts des exploitations se situent entre 1,50 et 3,50, avec une moyenne de 2,75 €/kgc. Rappelons que le prix de revient correspond aux charges restant à couvrir par le prix de vente de l'agneau, déduction faite des aides et des coproduits (réforme, laine…)
Sur les 26 exploitations étudiées et pour une rémunération de 1,5 smic, il est de 5,7 € soit une valeur proche du prix moyen de vente.

En croisant ces deux critères : productivité du travail et efficience économique, quatre profils d'exploitations se détachent. (voir tableau)

Productifs et économes

Ce sont des structures détenant au moins une centaine d'hectare par Umo. La surface fourragère constitue 90 à 95% de la Sau. Le chargement est modéré avec 1,1 ugb/ha. La productivité numérique n'est pas forcement élevée (de 1 à 1,47 agneau/brebis), mais les charges sont, dans tous les cas, cohérentes avec le niveau de production. Les investissements sont limités et raisonnés au niveau fiscal. La rémunération moyenne est de 2,7 smic.

Productifs et peu économes

Avec en moyenne 11 600 kgc/Umo, ces exploitations ont une productivité du travail supérieure au groupe précédent, notamment parce que les performances du troupeau ovin sont souvent bonnes (moyenne de 1,31 agneau/brebis). Fortement herbagères, elles se différencient aussi par un chargement plus élevé (1,33ugb/ha). La majorité d'entre elles engraisse les agneaux en bergerie et/ou vend quelques reproducteurs. Les éleveurs sont des *«soigneurs»* qui n'hésitent pas à dépenser, y compris en charges de structure. C'est le groupe d'exploitations qui a les amortissements les plus élevés (1,80 €/kgc contre 1,10 €/kg pour le groupe des économes).
La rémunération moyenne n'est que de 1,6 Smic.

Economes et pas assez productifs

Ce groupe d'exploitations se caractérise par des prix de revient excellents grâce à une maîtrise de l'ensemble des charges. Par contre, la productivité du travail est faible car ce sont soit des exploitations de petite structure avec 40 à 50 ha par Umo soit des élevages dont les performances techniques sont basses (entre 0,9 et 1 agneau/brebis). Ils produisent peu mais dépensent peu. En conséquence, le revenu est du même ordre que le groupe précédent soit 1,5 smic par Umo Ovine.

Plutôt productifs mais pas économes

Ce groupe est constitué des exploitations dont le prix de revient est le plus haut, du fait d'investissements beaucoup trop importants par rapport à leur structure, ou des charges opérationnelles (souvent d'alimentation) trop élevées. La productivité du travail qui se situe autour de la moyenne ne compense pas ces charges, aussi la rémunération de la main-d'œuvre est en moyenne de seulement la moitié du smic.

Cohérence mais aussi choix des éleveurs

Classiquement, les analyses sur des critères rapportés à la brebis ou à l'hectare mettent en évidence une forte corrélation entre la productivité numérique et les résultats économiques de marge brute. Cette corrélation explique donc les bons comme les mauvais résultats.
La notion de productivité du travail montre que la taille du cheptel par unité de main-d'œuvre est aussi déterminante, sur le niveau de rémunération du travail, que la productivité numérique du troupeau.
Pour l'efficience économique, tout est affaire de cohérence et d'adéquation entre le niveau de production et les charges. Le gain de productivité ne doit pas se faire par une augmentation disproportionnée des charges. L'essentiel n'est pas forcement de produire *«plus»*, mais de produire *«mieux»*.

Les investissements et le choix des amortissements sont souvent raisonnés au niveau fiscal. Ils peuvent aussi se justifier pour l'amélioration des conditions de travail. De même, la présence de trois associés avec une petite structure par Umo peut signifier un choix de privilégier la qualité de vie plutôt que le revenu.

Le facteur humain devient à ce titre aussi déterminant que la productivité du troupeau.

	Nombre d'exploitations	**Smic par UmoOvine**	Prix de revient avant rémunération du travail	Productivité du travail kgc/UmoO
Productifs et économes	6	**2,7**	2,1 €/kgc	10.000
Productifs et peu économes	7	**1,6**	3,2 €/kgc	11.600
Economes et peu productifs	7	**1,5**	1,1 €/kgc	5.500
Plutôt productifs mais pas économes	6	**0,5**	4,7 €/kgc	8.800

RÉSEAU D'ÉLEVAGE OVIN
AUVERGNE - BOURGOGNE
B.VIGNAUD, CH. RAINON, JM.MOUCHARD,
Y.LEBOULBIN, L.SOLAS



Colloque "agriculture bio" et collectivités

La "bio" comme projet de territoire

Communes et collectivités s'interrogent face aux enjeux économiques, réglementaires ou environnementaux auxquels elles sont confrontées. Pour leur apporter des éléments de réponse le Sedarb et le CGAB ont organisé le 21 mars dernier à sombernon (21) un colloque présentant les différentes solutions et opportunités que propose l'agriculture biologique.



Le village des partenaires permettait aux participants de s'informer plus précisément en rencontrant les différents acteurs utiles à leurs démarches : Alterre, l'EPTB Saône-et-Loire, la Fredon, Pacte, Terre de liens, veille au grain...

Pour son premier colloque à l'adresse des acteurs des territoires ruraux, le Sedarb a rassemblé largement, puisque près de 70 personnes, maires et élus des communes, conseillers généraux, responsables de communauté de communes, techniciens d'organisations spécialisées... avaient fait le déplacement jusqu'à Sombernon en Côte d'Or.

En ouvrant ce colloque, Bernard Krempp, président du Sedarb et du Gab 21 a rappelé les objectifs de cette manifestation : « répondre aux interrogations des élus » et face à leur questionnement sur les problématiques liées à la qualité de l'eau, à l'environnement et à la santé, *«les informer de la réalité de l'agriculture biologique et de ses atouts pour une politique de territoire»*.

Contrairement aux idées reçues, a argumenté le président du Sedarb, *«l'agrobiologie ne se confond pas avec l'agriculture de nos grands-parents, c'est un système d'exploitation moderne, cohérent et viable, dont les acteurs sont détenteurs d'une véritable expertise»*. Une expertise dont ils ont fait la démonstration cet après-midi là, en présentant plusieurs témoignages et en animant trois tables rondes afin de permettre aux participants d'aller plus loin dans la réflexion, l'échange et le questionnement.

Au fil des témoignages

Première à témoigner, la communauté d'agglomération Seine et Eure, porteuse d'un ambitieux projet conciliant l'activité agricole et la protection d'un grand bassin de captage (100 ha) particulièrement menacé.

L'agriculture biologique s'est imposée dans ce cas comme une alternative crédible à la sanctuarisation du bassin de captage. Et son développement est devenu le point d'ancrage d'un vaste projet, alliant un pôle de développement des filières biologiques, une production en maraîchage bio et l'organisation d'une filière courte pour les produits issus de ce territoire.

Venu du Lot, c'est le maire d'une toute petite commune, qui a donné l'exemple réussi d'implantation d'un maraîcher bio, dans le cadre d'un projet de développement économique d'un territoire rural isolé.



L'atelier d'échange sur la reconquête de la qualité de l'eau, accueillait François Merle, de la communauté d'agglomération Seine et Eure, Jacques Lançon, élu en charge de l'environnement à la commune de Lons-le-Saunier, André Lefèvre, conseiller régional, membre du comité national de l'eau et Jean Massé, agriculteurs bio, président du syndicat des eaux de Toucy, conseiller général de l'Yonne.

Troisième témoin, Noëlle Choquenot, du service Enfant et Education de la Ville d'Auxerre, a montré comment un projet sur cinq ans d'introduction de produits bio dans les menus des cantines scolaires d'Auxerre, pouvait réussir avec beaucoup d'anticipation, une adhésion réelle des partenaires dans le cadre d'une gestion déléguée.

Les premiers contrats ont été passés en 2009 et tout a réellement démarré en 2010. *«La contractualisation en est à sa troisième année et le bilan d'étape est positif»*, témoigne Noëlle Choquenot, *«tant sur le plan de l'organisation des filières que sur les résultats économiques»* puisque le surcoût estimé à 110 000 euros, pèse peu dans un budget total de 1 400 000 euros. La première année a vu la part du bio dans les repas servis atteindre 33,84%, 36% la seconde année dont plus de 40% en local.

Transformer des contraintes en atouts

Autant d'exemples concrets qui montrent pour Bernard Krempp, *«que le mode de production bio a vocation à s'insérer dans un monde qui bouge et des territoires multifonctionnels»*.

Car «les agriculteurs bio ont su trans*former des contraintes en atouts»*. Les cas concrets et les initiatives locales qui ont été présentés à Sombernon *«reflètent un changement complet de raisonnement, c'est une autre approche, un autre regard que l'on porte, dès que l'on est convaincu que le règne végétal représente la plaque tournante de tout vie sur terre»*.

ANNE-MARIE KLEIN



Anticipation des risques en agriculture

Vivea dresse le bilan et va plus loin

Le 25 janvier dernier, Vivea a organisé une réunion avec les centres de formation de la région Bourgogne afin de dresser le bilan des formations réalisées en 2011 sur la thématique : *«Anticiper les risques agricoles dans les exploitations»* et d'échanger sur des projets pour 2012.qui s'est tenue le 25 janvier dernier sur invitation de Vivea. Elle visait à réfléchir au développement de formations pour anticiper les risques sur les exploitations agricoles.



Bilan et échange avec les centres de formation, les Chambres d'agriculture et le CER de l'Yonne (accompagné par le centre de formation Peri G).

Courant juin 2011, les élus Vivea du comité régional Bourgogne ont décidé de lancer un appel à propositions régional visant à développer les formations sur la thématique suivante : *«Anticiper les risques agricoles dans les exploitations»*.

En effet, les agriculteurs étaient alors soumis à des difficultés dues à la sécheresse. Au-delà des aléas climatiques, le passé a montré que les exploitations agricoles sont confrontées à de nombreux risques (météorologiques, mais également économiques, conjoncturels, environnementaux, sanitaires, …)
Chaque structure, en relation avec les exploitants confrontés à des difficultés ou à des interrogations, a été informée de cette démarche afin qu'elle puisse avoir un rôle actif dans cette action : analyser des besoins, mettre en place des actions de formation, sensibiliser les acteurs…

Un constat, une difficulté et un espoir…

Le 25 janvier, Vivea a organisé une rencontre avec les centres de formation de la région afin d'élaborer un bilan des formations réalisées en 2011 et d'échanger sur des projets et perspectives en 2012. Les Chambres d'Agriculture et le Cer de l'Yonne (accompagné du centre de formation Peri G) ont ainsi partagé leurs expériences.

Le constat est que peu de formations se sont mises en place en 2011. En effet, autour de cette question, l'intervention se fait souvent en *«pompier»* et le challenge est d'amener à une attitude de prévention.
La formation permet une approche globale des risques. Elle invite à une prise de recul, spécifique à chaque entreprise. L'intérêt n'est pas d'aller tout de suite à la solution mais bien d'identifier tous les risques (climat, marché, mais aussi facteurs humains,…) en se posant les bonnes questions. La méthode d'approche globale du risque est d'identifier où sont clairement les points de vulnérabilité et ceux qui impactent le plus l'entreprise. Dans un second temps, le panel de toutes les solutions peut être abordé.
Ce type de démarche s'adresse à des agriculteurs qui ont une vision prospective et une approche stratégique de leur exploitation. Il est beaucoup moins facile de sensibiliser un public non averti à ce thème. La communication autour de ce sujet n'est pas évidente car la notion de *«gestion de risques»* reste très floue dans l'esprit de beaucoup.
De plus, pour inciter à suivre ce type de formations, il faut bien en connaître les contenus et être convaincu par la nécessité d'anticiper les risques. Les techniciens et conseillers qui côtoient au quotidien les chefs d'exploitations agricoles sont généralement des experts techniques sur les différents points de la gestion des risques mais pas des généralistes. Personne ne porte donc la *«philosophie»*, la compétence transversale.
L'anticipation des risques doit également être intégrée dans les formations existantes, notamment dans les formations liées à l'installation ou à la réflexion stratégique dans les entreprises agricoles.
Des témoignages très intéressants ont pu être partagés et incitent à continuer dans cette voie afin de mobiliser toujours plus les OPA et exploitants agricoles pour que la gestion des risques devienne réellement un sujet à part entière

CATHERINE CARRY, DÉLÉGUÉE VIVEA EST

▶ Témoignage

Laurent Lefèvre : *«la gestion du risque c'est du concret pour moi maintenant»*



«Je suis conseiller d'entreprise à la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, sur un secteur à dominante de production laitière (Bresse Louhannaise). Début 2011 en réfléchissant à mon plan de formation, mon intérêt s'est porté sur une session de 4 jours intitulée «La gestion des risques de l'exploitation».

Mon activité de conseiller au quotidien, l'évolution des exploitations et de leur environnement m'avait fait prendre conscience de l'importance d'appréhender les risques auxquels est confrontée l'exploitation agricole.

Cependant cette approche restait pour moi assez «nébuleuse» et je ne me sentais pas capable d'aborder ce thème en situation de conseil.
Cette formation Résolia m'a permis de clarifier la notion de risque et d'en mesurer la diversité. Ce fut également l'occasion d'acquérir de la méthodologie pour recenser puis hiérarchiser les risques de manière à trouver des réponses adaptées (transférer, optimiser, supporter…)

A l'issu de ce stage, loin d'être devenu un expert, je me sens beaucoup plus à l'aise pour parler de cette approche à mes interlocuteurs agriculteurs ou collègues. Une formation sur ce thème est prévue à l'automne prochain sur mon secteur en partenariat avec CerFrance. Le recrutement sera plus aisé maintenant que la «gestion des risques» est quelque chose de concret pour moi ».



Crédit agricole Champagne-Bourgogne

Des fondamentaux solides et des valeurs pour moteur

L'assemblée générale du crédit Agricole Champagne-Bourgogne s'est déroulée le 28 mars au Zénith de Dijon. Elle a célébré son 200 000ème sociétaire et confirmé la forte implication de la banque régionale dans l'économie locale et son attachement à ses valeurs mutualistes.



Jacques Kermarrec, directeur général du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et Vincent Delatte, son président, qui a pris ses fonctions en septembre 2011, ont commenté les comptes de la caisse régionale et les orientations retenues pour la période 2012-2015.

Après Troyes en 2011, l'assemblée générale du Crédit agricole Champagne-Bourgogne s'est déroulée à Dijon, le 28 mars dernier. Dans un contexte international où l'image des banques a été souvent mise à mal, le Crédit agricole s'appuie sur sa longue histoire et ses fondamentaux solides pour soutenir son action et maintenir sa position de leader en 2011. *«La force de la structure»* confirme le président de la caisse régionale, Vincent Delatte, *«ce sont ses 170 agences, ses 90 caisses réparties sur quatre départements, deux en Bourgogne et deux en Champagne et ce sont également ses 600 000 clients dont 200 000 sociétaires»*.

Ce dernier chiffre *«plus que significatif»* manifeste tout l'attachement des sociétaires au Crédit agricole et leur volonté de participer activement à ses instances. Lors de l'assemblée générale, comme lors des assemblées locales, Vincent Delatte a constaté une même *«ambiance sereine et saine, avec sociétaires qui viennent s'informer sur la réalité du monde bancaire»* et en ressortent confiants. Deux nouveaux administrateurs ont rejoint le conseil d'administration : Florence Septier-Lemaire et Jean-Yves Remillet.

Large soutien aux acteurs des territoires

Les grandes orientations et les valeurs soutenues depuis les débuts de la banque mutualiste n'ont jamais cessé de porter leurs fruits et s'imposent aujourd'hui plus que jamais. Les caisses régionales de Crédit Agricole SA se sont toujours attachées à rester dans leur cœur de métier : le financement de l'économie réelle. Ce choix fondamental se trouve aujourd'hui conforté, *«les activités marginales»* étant abandonnées au profit d'une activité bancaire ancrée dans le réel. Retour aux sources pour la caisse centrale donc, mais confirmation de son engagement au service du territoire pour le Crédit agricole Champagne-Bourgogne, qui a continué de soutenir les acteurs de son territoire avec plus de 2 milliards d'euros de crédits octroyés. En 2011, en dépit d'un contexte économique difficile, la caisse régionale a vu son résultat progresser de 2,7% pour atteindre 91 millions d'euros. Quant au produit net bancaire, il connaît un hausse de 1,6% et atteint 362,3 millions d'euros. Une solidité confirmée qui permet à la caisse régionale de Champagne-Bourgogne de contribuer efficacement aux résultats du groupe, au même titre que les 38 autres caisses régionales.

Proximité et qualité de la relation client

Juste retour des choses, relevé par Vincent Delatte, le concours des filiales du groupe *«représente un appui essentiel dans l'accompagnement des grandes entreprises régionales que la caisse soutient dans leur projet de développement»*, avec plus de deux milliards de crédits octroyés.
Financeur des entrepreneurs des territoires, qu'ils soient ruraux ou citadins, le Crédit agricole Champagne-Bourgogne, comme le souligne président, *«soutient également la vie associative»*. En 2011, 77 projets ont été accompagnés totalisant 198 000 euros sur quatre départements. Pour le nouveau directeur du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, Jacques Kermarrec, le projet *«Horizon 2015»*, donne tout son sens aux objectifs et aux missions d'une grande banque universelle de proximité :*«être une banque c'est accompagner les projets de vie, une banque est universelle en ce qu'elle est capable d'apporter l'ensemble des services partout et le Crédit agricole Champagne-Bourgogne est une banque universelle de proximité car nos attaches sont fortes sur le territoire»*.
La proximité et la qualité de la relation client sont au centre du projet *«Horizon 2015»* qui se déploie et s'exprime au travers de la recherche et de l'innovation, pour améliorer la relation client, anticiper les attentes, trouver de nouveaux outils, soutenir les initiatives. De nouveaux concepts comme *«l'Autre Agence»*, récemment inaugurée à Dijon, préfigure les agences de proximité de demain ; l'espace millésime inauguré en juin 2011, le pôle d'affaires régional, les espaces viticoles, comme les points passerelles (Dijon, Troyes et bientôt Auxerre), participent de cette même volonté réaffirmée par Vincent Delatte de *«soutenir tous les acteurs du territoire, du particulier aux entreprises et aux grands comptes, en innovant pour renforcer la proximité, l'efficacité du conseil et la rapidité de la réponse»*.

ANNE-MARIE KLEIN



La tribune de l'assemblée générale.

Une banque très *«verte»*

En 2011, la caisse régionale a affirmé sa position de leader sur le marché agricole avec 9100 crédits pour 411 millions d'euros réalisés (dont 4800 crédits Agilor représentant 132 millions d'euros). Huit jeunes agriculteurs sur dix ont bénéficié du soutien et du financement de Crédit agricole Champagne-Bourgogne pour leurs projets d'installation.

Point passerelle : un lieu d'accueil pour mieux rebondir

Le Point passerelle est un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes fragilisées par un accident de la vie (chômage , divorce, maladie…).
Des conseillers et des bénévoles (administrateurs ou retraités du Crédit agricole) accompagnent ces personnes dans leur recherche de solutions sociales et financières qui les aident à passer ce cap difficile.
Les points passerelles de Dijon et de Troyes (et bientôt Auxerre et Chaumont) ont accueilli 1188 personnes à fin 2011 (676 en 2010). 47% des personnes accompagnées ont retrouver une situation stable.

▶ Zoom sur...

Les 170 agences du Crédit Agricole se modernisent

Une agence rénovée, avenue Poincaré à Dijon, vient d'être inaugurée en présence du président Vincent Delatte et du directeur général Jacques Kermarrec. Cette inauguration a été l'occasion de rappeler le programme de modernisation du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, qui a choisi d'équiper toutes ses agences du système de visioconférence Vision'ère. Celui-ci permet de converser à plusieurs, à distance, au moyen d'une webcam. Le client est mis en relation avec un expert de l'entreprise depuis l'agence, en présence de son conseiller. Un gain de temps, des conseils fiables, Vision'ère permet de répondre dans les meilleurs délais à toutes les demandes, tout en respectant les valeurs de développement durable. Depuis le bureau de son conseiller, le client est mis en relation avec un expert pour répondre à ses questions en matière de financement, cœur de l'activité du Crédit Agricole, mais aussi concernant des produits spécifiques, comme les marchés à terme, ou encore des services personnalisés, tels que Winealley.com, le service Expert Vins destiné aux producteurs de vins et spiritueux. Il est également possible avec Vision'ère de bénéficier d'une démonstration en ligne ou d'échanger des documents en temps réel avec une sécurité identique à un rendez-vous bureau.

Vos rendez-vous Formation

21 Aides Pac : de la réalisation au respect de ses engagements

• Faire sa télédéclaration 2012 en toute autonomie,
• Identifier les engagements qui en découlent,
• Connaitre la procédure et les méthodes de contrôle pour s'y préparer.
Lieux et dates : Au choix, formation d'une journée à Auxonne, le 19 avril ; Baigneux, le 13 avril et CFPPA de Quetigny, le 18 avril ou formation de 1,5 jour avec un module complémentaire « Conditionnalité » à Chatillon sur Seine, les 12 avril et 3 mai ; Ruffey les Beaune, les 17 avril et 9 mai et Venarey, les 11 avril et 15 mai.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 fdsea21@wanadoo.fr

21 Cesser son activité : comment faire les bons choix ?

• Connaître les modalités juridiques de la transmission,
• Identifier les démarches à réaliser pas à pas.
Lieu et date : Baigneux les Juifs le 26 avril 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or- 03 80 68 67 84.

21 Optimiser la gestion du troupeau avec Ovitel

• se perfectionner notamment en valorisant au mieux les données saisies au quotidien
• acquérir les bonnes méthodes d'utilisation du logiciel
Lieux et dates : Pôle Agricole – Créancey, le 10 avril 2012
Formation proposée par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
Contact : C. France - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 90 89 09

EN SAVOIR +
CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

21 Santé - alimentation - parasitisme des ovins

Le GDS21 organise une formation "Santé - alimentation - parasitisme des Ovins" le 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07. De plus amples informations vous serons communiquées ultérieurement.

58 Certiphyto: trois nouvelles sessions

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois nouvelles sessions de formation au Certiphyto. Les dates retenues sont le 13 et le 20 avril à Suilly-la-Tour, les 17 et 23 avril à Nevers, et les 24 et 27 avril à Clamecy. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Chien de troupeau: apprendre le dressage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur «apprendre à dresser son chien de troupeau» à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2è niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème «sécuriser ses prix de vente en grandes cultures». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés) ; Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant. **Contact:** Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

Rendez-vous le 12 avril

Tout savoir sur le guidage GPS

Dans le cadre d'un projet d'initiation et de communication, quatre élèves du lycée agricole de Quétigny, en partenariat avec le groupe John Deere et le Crédit Agricole, organisent une demi-journée de sensibilisation et de démonstration sur le thème du guidage par GPS dans l'agriculture. C'est l'exploitation du lycée agricole de Quétigny qui accueillera à Tart-le-Bas (21 110) la manifestation **le jeudi 12 avril** à partir de **14h00**. En proposant cette manifestation aux agriculteurs de la région, le groupe d'élèves apporte sa contribution au développement d'une agriculture qui allie productivité, économie et respect de l'environnement. La fonction de développement agricole (animation et expérimentation) de l'exploitation agricole du lycée de Quétigny en fait un choix judicieux comme support à la réalisation d'un tel projet.

Le GPS s'impose dans le paysage agricole… Et dans la plaine de Genlis

Technologie en plein essor, le GPS a su se faire une place dans le monde agricole grâce à des avantages de taille qu'il peut offrir aux agriculteurs. Par son orientation céréalière, la région de Genlis est prédestinée à accueillir cette technologie. Colza, oignons, moutarde ou encore maïs sont autant de cultures importantes par les surface emblavées qu'elles concernent et sont prédisposées à recevoir une *«agriculture de précision»*. Les sommes engagées en intrants sur les cultures et une valeur ajoutée importante sont des critères décisifs en faveur du choix de cette technologie.
Le groupe John Deere, par l'intermédiaire de son concessionnaire local, les Ets Giacomel à Auxonne, mettra à disposition, en plus de son service technique chargé de l'animation, un panel de matériels et d'équipements destinés à des démonstrations au champ ou en poste fixe.

La manifestation aura lieu le jeudi 12 avril après-midi à la ferme du lycée agricole de Quétigny, à Tart-le-Bas. Elle débutera à 14h00 par une courte présentation *«théorique»* du fonctionnement de la technologie GPS et la majorité de l'après-midi sera consacrée à des démonstrations au champ et à des échanges avec les intervenants. La manifestation se conclura par une collation en fin d'après-midi.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 21/03/12	Bourg-en-Bresse 3/04/12			St Christophe-en B. 28/03/12	M.Engilbert *maxi* 27/03/12	National : 21 au 27/03/12
Effectifs		-	451				-	
Génisses	U	3,95 €	4,20 €			4,27 €	2,40 €	3,97 €
VML	R	3,80 €	3,80 €			3,96 €	-	3,67 €
	O		3,35 €			-	-	3,18 €
Charolais Terroir	E	-				5,33 €	-	
Charolais	U	-				4,27 €	-	
	R	-				3,96 €	-	
			V	M	L			
Vaches	E	-			-			
	U	3,85 €	3,75 €	-	-	3,81 €	2,71 €	3,82 €
	R	3,70 €	3,75 €	3,40 €		3,66 €	2,36 €	3,57 €
	O	3,40 €	3,35 €	3,30 €	3,05 €	3,20 €	2,06 €	3,15 €
Taureaux						3,13 €	2,40 €	2,90 €
VML	URO	-	3,05 €			3,05 €	-	2,95 €

Corbigny 12/03/12 - Effectifs : **486**
Broutards (240-390 kg) *maxi* **3,23 €**
Génisses (16-24 mois) *maxi* **2,14 €**

Tendances locales

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/04/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,33	3,53
200 à 250 kg	3,09-3,47 €	2,89-3,24 €
250 à 300 kg	2,91-3,22 €	-
300 à 350 kg	2,81-2,96 €	2,63-2,76 €
350 à 400 kg	2,67-2,87 €	2,45-2,77 €
400 à 450 kg	2,57-2,80 €	2,42-2,57 €
450 à 500 kg	2,40-2,66 €	2,28-2,48 €
+ 500 kg	2,34-2,48 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,60-2,71 €	2,51-2,68 €
250 à 300 kg	2,38-2,75 €	-
300 à 350 kg	2,32-2,55 €	-
350 à 400 kg	2,32-2,59 €	2,22- 2,31€
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,20-2,36 €	-
450 à 600 kg (12-24 mois)	1,96-2,30 €	-
(24-36 mois)	1,96-2,30 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,87-2,21 €	1,78-1,92 €
5 à 10 ans	1,83-2,15 €	1,65-1,89 €
+ 10 ans	1,70-2,09 €	1,60-1,90 €

Tendance : bovins1684

92% de vendus.
Broutards: Vente quasi totale. Les acheteurs sont toujours aussi nombreux. Cependant, après plusieurs semaines de hausses successives, on sent que les cours ont atteint leurs limites, surtout dans les sujets de plus de 470 kg.
Laitonnes: Les cours plafonnent, mais sont reconduits. Relève nulle.
Génisses 2 ans: Demande suivie en correctes vaccinées FCO. Transactions plus difficiles en médiocres et d'autant plus délicates si elles ne sont pas vaccinées.
Vaches: L'activité est régulières avec très peu d'invendus. La préférence commence à s'orienter sur les herbagères.
Taureaux: Cours reconduits.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 02/04/2012**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 380 kg	770-1050 €	2,50-3,10 €
395 à 440 kg	1040-1170 €	2,54-2,77 €
460 à 530 kg	1140-1250 €	2,35-2,53 €
Laitonnes		
160 à 325 kg	410780 €	2,24-2,74 €
340 à 430 kg	780-920 €	2,04-2,35 €
Génisses		
415 à 480 kg (16-24mois)	860-1110 €	1,94 - 2,40 €
485 à 655 kg (24-36 mois)	930-1310 €	1,91 - 2,10 €
Vaches		
légères	870-1070 €	
entre-deux	1080-1320 €	
lourdes	1330-2030 €	
Taureaux		
640 à 1060 kg	1140-2050 €	-

Tendance :
Les apports restent importants en broutards, la vente est rapide à des tarifs reconduits dans l'ensemble de la catégorie. Seulement 4 invendus. Commerce fluide en laitonnes à des cours stables. Demande plus soutenue en taureaux, augmentation des tarifs. Pour les génisses et vaches, le commerce demeure actif à des tarifs qui restent fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 28/03/2012**

Broutards	U *(variation)*	R *(variation)*
200 à 250 kg	3,30 € (+)	3,00 € (+)
250 à 300 kg	3,05 € (+)	2,80 € (+)
300 à 350 kg	2,90 € (+)	2,70 € (+)
350 à 400 kg	2,73 € (+)	2,53 € (+)
400 à 450 kg	2,65 € (+)	2,44 € (+)
450 à 500 kg	2,54 € (=)	2,31 € (=)
Laitonnes	U *(variation)*	R *(variation)*
150 à 200 kg	2,59 € (+)	2,46 € (+)
200 à 250 kg	2,51 € (+)	2,30 € (=)
250 à 300 kg	2,42 € (+)	2,22 € (=)
300 à 350 kg	2,40 € (+)	2,20 € (=)
Génisses		
(24-36 mois)	2,00 - 2,30 €	
Vaches		
- 5 ans	1,70 - 2,30 €	
5 à 10 ans	1,60 - 2,10 €	
+ 10 ans	1,50 - 2,00 €	

Tendance :

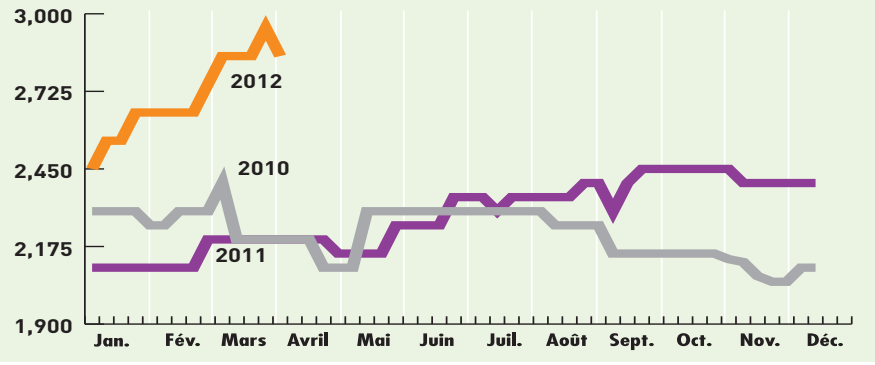
Apport insuffisant entraînant une vente rapide avec une hausse des cours importante dans les veaux inférieurs à 300 kg.
Cours reconduits en laitonnes

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 3/04/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,85 €	nc

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/03/12 au 25/03/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,73 €	2,63 €
350 kg	-	2,64 €	2,58 €
400 kg	-	2,58 €	2,52 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	2,40 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,31 €	2,25 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,15 €	2,10 €

Tendance :

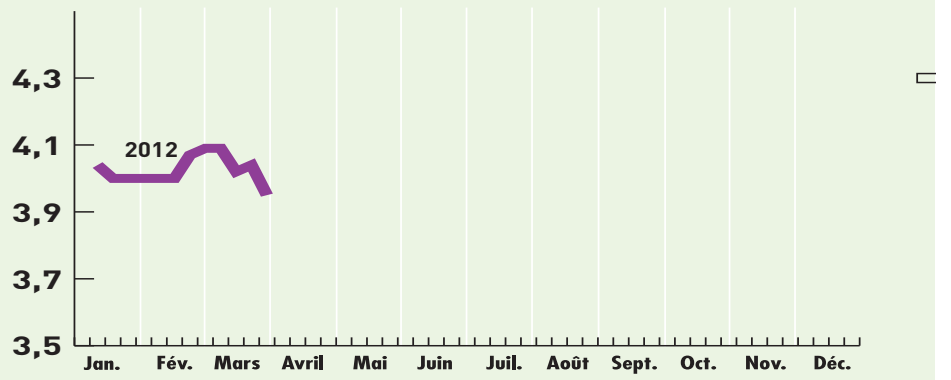
Tendance à la hausse, surtout sur les animaux légers..

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/03/12 au 25/03/2012*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	3,95 €	3,78 €				
Races mixte		-	3,56 €	3,53 €	3,50 €		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	3,38 €	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,88 €	3,81 €	3,75 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,85 €	3,80 €	3,74 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,32 €		
Races lait					3,16 €	3,07 €	3,00€
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,42 €	4,00 €	3,87 €	3,76 €	3,30 €	-	
Viande +350 kg	4,40 €	4,01 €	3,92 €	3,83 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 02 AU 06 AVRIL 2012

Bovins de boucherie

Les concours de Pâques ont une nouvelle fois montré le savoir-faire des éleveurs et la qualité de l'élevage régional. Si au point de vue commercial, les tarifs sont en léger repli par rapport à l'an passé, ils demeurent toutefois à un niveau très satisfaisant pour de nombreux éleveurs.
Sur les marchés, les échanges marquent le pas avec des tarifs plus discutés voire en légère régression dans les très bonnes femelles charolaises de qualité bouchère. Les besoins sont également moins soutenus pour les grosses vaches viandées (U) mais l'offre reste juste suffisante pour satisfaire la demande ce qui permet de maintenir les prix.

En charolaises de choix secondaire, la commercialisation reste fluide avec des tarifs facilement reconduits. En réformes laitières, la tendance est à la stabilisation des prix. Dans les jeunes bovins, les disponibilités sont largement suffisantes pour les besoins du marché et la tendance reste légèrement baissière. ■

Broutards

L'activité commerciale reste soutenue avec des disponibilités en retrait par rapport à l'an passé. Les besoins sont soutenus pour l'export sur l'Italie en sujets vaccinés, pour la repousse d'automne mais également pour l'engraissement avec les incitations à la production.
Sur les marchés comme dans les campagnes, les broutards charolais de moins de 400 kg sont sollicités et la tendance reste ferme. Pas de changement dans les femelles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste régulière, avec des marchés très peu fournis pour le début des mises en place de septembre. Les tarifs progressent légèrement dans les bons veaux frisons ou montbéliards. En bons veaux d'élevage, les besoins restent limités pour des sorties de la mi-août, mais la réduction de l'offre permet un maintien des prix. ■

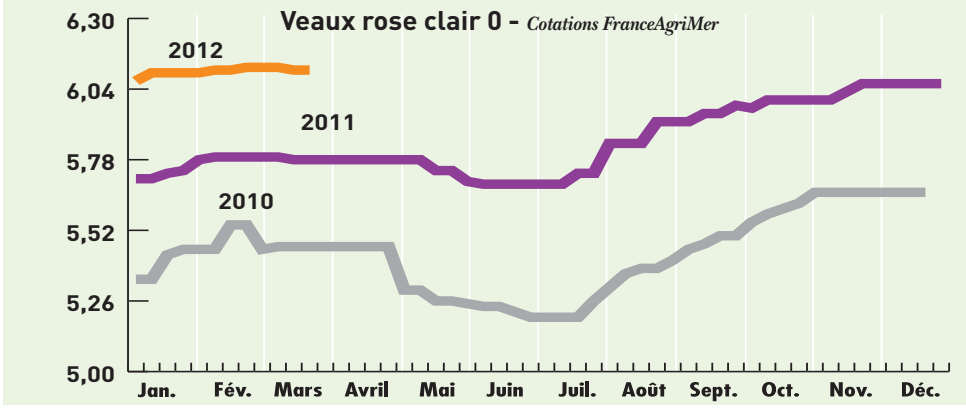
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/03 au 27/03/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,95 €**	**7,34 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,11 €**	**5,09 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/03 au 27/03/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**85**	**400-595 €**	**330-470 €**	**220-300 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**185**	**220-550 €**	**200-460 €**	**160-290 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**120**	-	-	**110-160 €**	**70-180 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**630**	-	-	**125-190 €**	**130-160 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/03/12*

Agneaux (450)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	**3,13-3,50 €**	**2,94-3,18 €**
Laitons (38-44 kg)	-	**3,33-3,54 €**	**3,10-3,30 €**
Laitons (+44 kg)	-	**3,24-3,30 €**	-
Brebis (71)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,94-1,27 €**	**0,86-1,19 €**

Divers	
Agneaux maigres	-
Béliers	**75 à 129 €/animal**
Chèvres	**12 à 37 €/animal**

Tendance
Vente totale.
Agneaux Présentation de bonne qualité en laitons, permettant ainsi de réaliser des transactions rapides à des cours fermes.
Brebis La vente reste facile, mais on observe un tassement des tarifs après l'envolée des cours enregistrés la semaine dernière.
Béliers-caprins Cours sans changement.
Prochain marché lundi 23 avril (pesée 7h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/03/12*

Amenés:61	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux laitons	**107-135 €**	**2,74-3,38 €**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**80-101 €**	**0,91-1,25 €**
Béliers	-	-

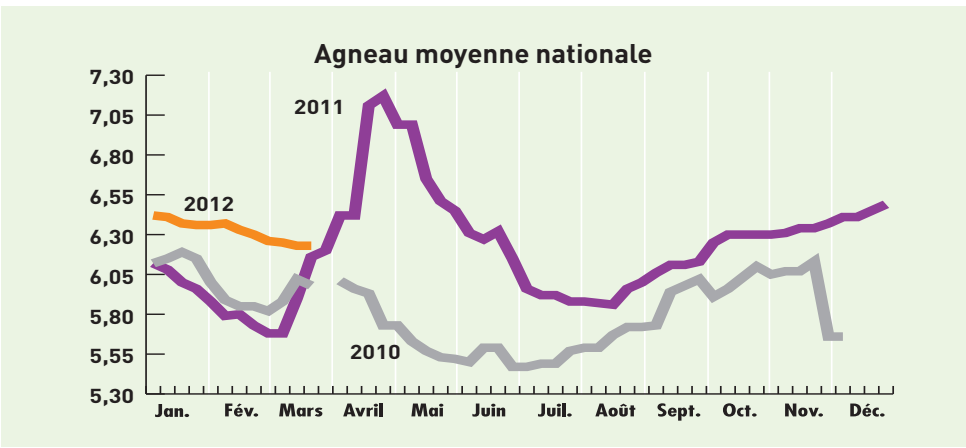
Vente rapide et totale à des cours fermes. Prochain marché ovins lundi 16 avril, horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,51 €**	**6,24 €**	**5,65 €**
Couvert	16-19 kg	**6,33 €**	**6,10 €**	**5,48 €**
Gras	13-16 kg	**4,58 €**	**4,46 €**	**4,08 €**
Gras	16-19 kg	**4,41 €**	**4,14 €**	**3,86 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,23 €**	**6,62 €**



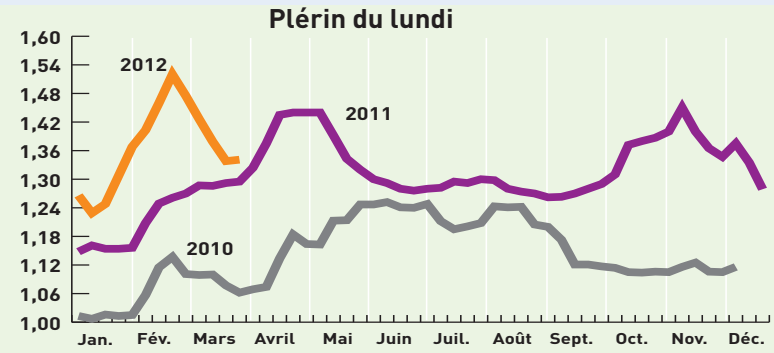
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 399 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2/04/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,341 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/03/2012 au 22/03/2012*

1,61 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 13 à 15
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
13/2012	**1**	**50 000**	**contrat**	**/**	**/**	**2**
14/2012	**0**	**0**	**/**	**/**	**/**	**2**
15/2012	**0**	**0**	**/**	**/**	**/**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 29/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,44 euros/tonne du 16 au 31 marset de 7,91 du 1er au 15 avril pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	198 à 200	T C
	76/220/11%	avril-juin	198 à 200	T C
Sud Est	BPMF	avril-juin	210	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	mars-juin	206	N C
Nord Côte d'Or	BPMF	mars-juin	203	T C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	avril-mai	265	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	66/67 kg/hl	avril-juin	196	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	avril-juin	193	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	avril-juin	194 à 195	V C
Haute-Saône	63 kg/hl mini	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 3/04/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Asperge violette verte France cat I 16-22 mm plateau	**7,50 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,63 €**	**0,70 €**	**0,56 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,00 €**	**0,75 €**
Chou fleur France couronné cat I gros (les 6 pièces)	**6,50 €**	**7,80 €**	**5,30 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,53 €**	-	-
Courge France	**0,52 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,70 €**	-	**1,70 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**0,85 €**	**1,00 €**	**0,80 €**
Epinard France cat.I	**1,60 €**	-	**1,60 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,15 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,85 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,95 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,68 €**	-	-
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,13 €**	-	**0,55 €**
Poire Passe-crassane France q. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**0,90 €**		
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,80 €**	**1,25 €**	**1,00 €**
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,75 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	-	**0,55 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,60 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**2,70 €**	**2,45 €**	**2,70 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 1975 cabine 8500 heures
✆ **04.74.51.33.58**

23 - Commune d'Ahun 27ha groupés stabu libre pt plan d'eau, pt bât pierre. 120 000 euros.
✆ **05 55 62 56 04**

38 - Vds trac John D. 6410, 5300 h, pneus + pompe huile + eau + JT culasse neufs - pulv. Hardi 900 l, CT OK 2014 - fourgon Iveco 35C11 - caisse 19 m3 - Fenwick 2 t - cais. frigo.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

42 - Vds tracteur Renault 4x4, 90 ch, tbé, 6 cylindres année 1981
✆ **06 20 21 54 69**
ou 04 74 64 33 04

42 - Vds tracteur Deutz DX85 4 RM b.é. an. 1979, 4 500 euros
✆ **06 13 45 72 29**

42 - Vds trac. JD 3650, 1992, 8 200 h, embra. prise force neuf, rel. électro, très bon état
✆ **06 08 57 85 36**

42 - Vds tract. Renault Ceres 95 X 9 900 h, an. 95, charg. MX 480, embr. neuf, factures, bon état
✆ **06 08 57 85 36**

42 - Vds JD 6310 1999, 6500 h, tbé, gros pneu, clim. 420x28 520x38 50 %, 21 000 euros + ch. Quicke 10.50, 5 000 euros
✆ **04 77 54 85 69**

54 - Achéte chargeur à pneus Cater Volvo même en panne, camion 6x4 benne ou tracteur.
✆ **06 31 04 71 90**

57 - Vds broutards mâles et femelles Blond d'aquitaine, génisses à saillir
✆ **06 76 45 24 88**

67 - Cherche à acheter tracteur Porsche (étroit ou normal) 1-2-3-4 cylindres avec carte grise.
✆ **06 87 74 03 86**

69 - Vds Ford Courier de 2001 132800 km bon état CT OK 3000 euros.
✆ **04 78 48 44 40**

69 - Cse retraite vds tracteur enjamb. Loiseau 65 CV 1982 3100 H. 110 HP pulv. canon moteur refait.
✆ **04 74 66 84 02**

71 - Vds tract. Same 4 x 4 Centurion, 75 CH - Renault 651, 2 RM avec chargeur - Zetor 2 RM, 80 CH, moteur révisé - Renault 461, D.A., 2 RM.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

84 - Vds cause retraite tracteur 60 CV poste réversible 4 roues égales TBE, 1100 H, avec lève palox – Tour anti gel 50 H marche – 2 pneus 540/65/28 50 % usure – Semoir Nodet GC 4 M – Mobilhome 25 m² TBE.
✆ **06 89 42 75 25**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1409)
✆ **03 86 75 13 33**
06 19 96 60 17

Travail sol

01 - Vds cultivateur 2m 11 dents prix 350 euros + vibro 3m prix 300 euros + chisel 3m30 11 dents prix 700 euros
✆ **06.82.16.47.83**

01 - Recherche charrue Huard 475 NSH ou 475 état indifférent
✆ **04.79.87.71.14. HR**

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ **03 80 78 90 42 HB**
03 80 49 78 52 le soir

38 - Vds semoir maïs 4 rangs fertilisateur + insecticide traceur ydro plateau tournesol, BE.
✆ **04 74 85 54 59**

38 - A vendre charrue bisocs, état moyen : 300,00 euros.
✆ **06 43 73 68 43**

38 - Vds herse Quivogne 4,20 m, relevage hydraulique, bon état.
✆ **04 76 36 02 06 HR**
ou 06 76 09 91 55

42 - Vds charrue Huard 3 socs, NSM, bon état - semoir maïs 6 rangs Kuhn Nodet PN2, bon état
✆ **06 75 12 62 19**

58 - VENDS pulvé Carruelle Véristar 1 000 l., 18 m. aux normes, TBE + vibro IH, 3.60 m. (1406)
✆ **06 50 92 16 26**

73 - Vds charrue Varilarge Rabewerk claire voie BE 5000 E, rotalabour 3 m, rouleau packer relevage hyd 2500 E, semoir maïs monosem NG+ 6rgs telesc. controleur descente 9500 E.
✆ **06 85 08 26 68**

73 - Vends outil de plombage Askel 1,60 m de travail 1000 euros, plateau fourrager Gilibert longueur 5 m, 2500 euros, le tout tbé.
✆ **06 21 86 12 06**

74 - Vds charrue Kverneland trisocs sécur boulons bon état 2500 E.
✆ **04 50 69 67 28**
ou 06 20 42 41 93

88 - Vends semoir Carrier Drill Vaderstad 3 m 2000.
✆ **06 04 19 65 15**

Récolte

07 - Vds faucheuse rotative 4 assiettes Kuhn repl. hydraulique très bon état.
✆ **06 85 14 46 51**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Conseil, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John Deere, 950, 952, 955, 965, 970, 975, 985, 1052, 1055, 1065, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050 et Presses MD et RB (réf. 130C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds arracheuse p\' de terre sulfateuse Technom 600L
✆ **06 80 83 47 55**

38 - Vds ramasseuse noix Rousset RB 2000 très bon état mécanique factures pièces prix : 12000 euros Urgent.
✆ **04 76 06 11 95**

38 - Vds giro-andaineur Kuhn GA280, TBE : 800 euros.
✆ **04 74 59 25 34 HR**

58 - VENDS faucheuse Kuhn FC 202, TBE, - presse JD 580 (réf. 130D)
✆ **06 07 53 12 40**

58 - RECHERCHE RB JD 550, Pick-up 1.80 m. ou 2 m., - andaineur Kuhn 4511 ou 4521 (réf. 14VB1)
✆ **06 66 84 64 21**

71 - Vds R.B. John Deere 545, pick-up 1,41, bon état, 3.000 euros à débattre.
✆ **03 85 28 13 10 H.R.**
06 78 41 61 46

71 - Cse retr. pailleuse Lucas, giro and. Pottinger 4,60, T. B. état. Girardon J.-P., 71600 Volesvres.
✆ **06 72 16 20 28**

73 - Vend herse à prairie, vend pirouette khun, vend andaineur, prix à débattre.
✆ **06 64 04 07 06**

84 - Cause retraite vends machine à vendanger Alma Sélecta an. 1999 – TBE – 20 000 euros TTC.
✆ **06 79 91 29 86**

89 - VEND MB Braud 750, scie à colza, grille renforcée, 4 000 euros HT (réf. 140A)
✆ **03 86 45 43 77**

Traitement

01 - Vds pulvé Berthoud porte 600L rampe 12m + treuil dans l\'état
✆ **04.74.00.00.77**

84 - Vends pulvé vigne Pellenc 2008 capac. 2000 L, bon état : 8 000 euros, visible sud Vaucluse.
✆ **06 84 41 56 84**

Arbo-viti

39 - Vds pulvé pneumatique porte 300 l neuf rampe DIDH cause prise prestataire
✆ **03 84 44 62 46**

39 - Vds Carraro supertigre 5500 50 ch, 3 650h, 0,95m, 1993, poste inversé, bon état, carte grise
✆ **06 37 51 11 71**

42 - Vds atomiseur Berthoud AX 1500, vanne e. cuv. r ct, tbé. Chariot élévateur Sthil, transpal e. mic
✆ **06 11 03 59 49**

Epandage

26 - Vds semoir engrais P500 cardan+agitateur 320L jamais servi 500 euros TTC
✆ **04 75 31 54 35**

89 - VENDS semoir céréales Accord Cogeai + sépéba 6 m., - distributeur engrais 24 m. Moreau, bon état (réf. 1401)
✆ **03 86 75 23 65 HR**

Irrigation

26 - Vds enrouleur Irrifrance type 82 de 265m, tuyaux de 80 et 50 en 6m, une pompe PdeF tracteur de 60m3 Caprari
✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

Forestier

74 - Vds treuil forestier 5 tonnes Balfor, 90 m câble, diamètre 10, chaine à tronc, état neuf 2600 euros.
✆ **06 49 73 40 89**

Cave

69 - Climatiseur cave Ciat 2004 basse températ. 1750 w. TBE - Equerres pile blles ou bois Dble au milieu 2 x 61 cm. - Pompe à décuver - Egrettier - Tuyauterie nve BE.
✆ **04 74 66 84 02**
ou 06 87 98 58 19

69 - Achète tour de refroidissement pour vinification.
✆ **06 80 30 97 46**

73 - Vds égrappoir PMH OE16, 2004, tbé, pieds réglables, peu servi, 3000 E, cuve vinif. plaf. mob. coude debourbé. 60 hl 1400 E.
✆ **04 79 28 08 29**

Manutention

38 - Vds telescopique 8925, 100 cv, année 2002, larg. 2m10 Hauteur 2m30 hauteur de levée 5m56, 2300 h, TBE : 23000 E.
✆ **06 30 73 91 31**
ou 06 85 79 85 82

69 - Remorque Moiroud 2 essieux CU 1800 kg 2,20 m. x 3 m. - Attelage voiture camion.
✆ **06 07 84 04 01**

Station

74 - Traite mobile 5 places équipée + chauffe eau 9000 E boule à lait 400 l 1000 E.
✆ **06 80 92 33 32**

Agri. divers

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.120A)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds presse balles rondes Carraro 120x120 pour tracteur 50 cv prix 2500 euros
✆ **06.15.73.20.88**

01 - Vds épandeur Gilibert Elix 8T état neuf SDT Boumatic 2x5 Flowstar + chien électric
✆ **06.08.05.39.35.**
ou 06.75.52.07.00

01 - Vds benne Leboulch 11 tonnes pneu basse pression porte automatique bon état
✆ **06.60.89.40.66**

01 - Vds cse retraite divers matériels vis à grains diamètres 100 et 160 longueur 5 à 7 m - vis à grains diam 250, longueur 10 m, moteur 10 cv - 2 silos galva 23m2 chacun - cuve gazoil 7000L
✆ **04.74.24.24.16**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

26 - Vds 1100 tuteurs fer 75cm distributeur engrais 300L TB Calvet 30Kg 400L Tecnoma 250 euros l\'un
✆ **04 75 21 50 02 (HR)**

26 - Vds semoir mono graine Planter 2 + micro 5 rangs Khun TBE
✆ **06 80 67 81 64**

26 - Vds semoir Monosem Pnu 4R-maïs tournesol ferti insecticide Bon Etat
✆ **04 75 61 37 57**
06 88 68 08 02

38 - Vds charrue bisoc bon état, cuve à fuel 1000 l fer.
✆ **06 30 21 32 25**

38 - Vds épand. fum. 7 t, 4 roues hausse cer. ens., cha. G. Bes. RB41 vers + socs+socs raset pointes fournis - ensil. JD, 16 A c. directe 1m60, 3 nourrisseurs veaux.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

42 - Vds charrue KV trisoc reversible, dist. engrais Nodet double plateau, cause retraite
✆ **07 87 51 09 04**

63 - AV andaineur Agram 2 toupies 7,30 m TBE.
✆ **06 60 02 41 17**

67 - Vends Fendt 280P, 4 RM, cabine herse lourde 3,60 m, remorques 4 roues, fil de fer barbelé.
✆ **06 76 33 99 88**

69 - VDS cause cessation : tracteur Deutz K90 année 2007, 3300 heures, 4 pneus neufs, chassie chargeur manip 33 000 euros - Râteau et pirouette Kuhn - Divers matériel d\'élevage.
✆ **06 98 42 21 55**

69 - Treuil sur 3 points B Vit embrayage BE 1600 euros + Canon Airflo 400 l. BE orientation manuelle 1000 euros.
✆ **06 78 31 23 46**

69 - Vds élévateur Manitou attelage 3 points tracteur hauteur maxi 5 mètres.
✆ **06 82 81 52 20**

69 - Vds Mutlibenne de 2011 - 1.50m attelage europe-TBE peu servi - 1600 euros HT à deb + Vds Récolteuse AGRAM 1.30m BE 700 euros HT.
✆ **06 26 17 02 90**

69 - Vds 1200 piquets bois 1,20 m. diam 4/6 500 euros - 600 piquets plastique diam. 10 avec encoches 600 euros.
✆ **06 07 47 84 19**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds herse prairie Hauswirth 5 m, repl. hyd., an. 2003, charrue tri-socs Huard, sécu. non stop.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same 95 CV, 3.900 H, an. 05, clim., toit vitré, charg. Same, 80 CV, charg. Renault Arès, 826 RZ.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds conditionneuses révisées 3 pts Kuhn 2,80 m, FC 283, 3.980 E HT et FC 240, 2,40 m, 3.650 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

73 - Vends remorque chargeuse à foin pirouette et andaineuse récolteuse à fourrage, charrue 3 socs, semoir à céréales, semoir à engrais 600 kg.
✆ **04 79 84 20 85 HR**

74 - Vds 700 piquets acacia épointés 1,80 m, 1,60 E l'unité, pompe lait gros débit avec moteur électrique.
✆ **06 70 54 13 75**

74 - Vends M. Stoll, godet, terre godet, fumier, masses + porte masses relav. 400 kg.
✆ **04 50 60 56 24**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 - 3 - 4 - 5 socs, cover-crops 24 - 28 dis., semoirs 2,5 - 3 et 4m, vibroculteurs 5,10 - 6 - 6,50 m, bennes 8 - 10 - 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 26-Vds écimeuse Lagarde an.2004 frontale, tt hyd., coupe silvose : 5 500 euros – benne à vendange 30 HL Alma : 200 euros.
✆ **06 29 89 14 92**

Elevage

71 - Cause cess. élevage porcs vends divers matériel nourri. chaîne alim. réfect. cage mise bas.
✆ **06 21 79 90 56**

Véhicule

Utilitaire

07 - VDS CD betail 80 pneus BE frein a rev roule sans CT 1 000 euros ou échange cont Bétail Tract 6-8 betes
✆ **04 75 58 08 62 HR**

26 - Vds camion Renault S150 Pv 5,80T Ptac 10,99T Ptra 14,49T 1986 IXL 25x8,8 plateau bâche pivots et pneus neufs 350000 Km environ 3000 euros
✆ **06 80 50 02 23**

69 - Vends C2 Cial an 2005 1,4 HDI 70 6 cv 89000 kms CT OK TBE 3800 euros.
✆ **06 73 89 98 09**

71 - Vds fourgon Renault Master, 08.2007, DCI 120, L2-H2, 119.000 km, clim., régul. vitesse, excellent état.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

74 - Vds camion bétaillère Iveco Eurocargo 7,5 T, 2007, 50 000 km, tbé, 40 000 euros HT.
✆ **06 87 19 38 44**

Tourisme

21 - VENDS cause trop puissante 307 HDI Sport, année 2006, 110 000 kms, noir, pneus neufs, batterie neuve, 6 vitesses, intérieur semi cuir, ABS, airbags frontaux, airbags latéraux avant allumage des phares automatique, clim automatique, direction assistée,jantes alu, ordinateur de bord, phares antibrouillard, radio CD,régulateur limiteur de vitesse rétroviseurs électriques, rétroviseurs rabattables électriquement, verrouillage auto. des portes en roulant, verrouillage centralisé des portes, vitres électriques avant et arrière. Très bon état général. Prix: 10 000 euros à débattre (1300)
✆ **06 62 31 24 05 -**
06 73 99 28 69

38 - Vds 4x4 Ford Maverick GLX 2,7 l, TD, 5 p., 7 pl., 134000 kms, année 11/1993 TT options : 5500 E.
✆ **04 74 97 27 42**

38 - Vends 4x4 Mercedès ML320, nombreuses options, pack sport, excellent état, gris clair, 183000 kms, GPS, suivi entretien Mercedès, prix : 20000 E.
✆ **06 86 27 38 99**

84 - Vends Nissan Note 1,5 DCI Acenta 05/2008, 50 000 km : 7 800 euros – TBE.
✆ **06 88 82 53 58**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ **06.34.99.41.78**

01 - Vds BR 120 enrubannage Ain 550 kg Millet/trèfle ou PN 50 E/botte hors transport
✆ **06.88.31.95.76**

01 - Vds piquets acacia appointés 1m80
✆ **06.16.25.39.34. ou**
04.74.61.95.87

26 - Vds paille balle ronde région St Donat livraison possible paiement comptant
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds foin luzerne Dactyle en mélange BR
✆ **04 75 45 62 79**

38 - Vds enrubannage 50 bottes rondes + andaineur 4,50 m Kuhn.
✆ **04 76 56 34 93 HR**

39 - Vds enrubannées BR 120 120 - 550 kg 3e coupe TBQ livraison possible
✆ **06 86 60 80 95**

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ **07 60 26 46 43**

Fourrage

21 - ACHETE foin/herbe sur pied, Val de Saône - Plaine, Dôle, Tavaux (réf. 1306)
✆ **06 86 00 02 01**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - VENDS foin (réf. 1312)
✆ **06 17 68 81 29**

58 - VENDS paille et foin sous abri, livraison assurée (réf. 140C)
✆ **06 78 33 33 83**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Propriété

01 - Recherche E.A. VL petite taille avec possibilité transfo et agrotourisme alim. foin faire prop.
✆ **06.88.31.95.76**

01 - Vds exploitation laitière quotas 282 000 L, 130 ha, AOC
✆ **03.84.85.37.32. entre 12h30/14 h**

07 - Vds propriété 40 ha, un seul tenant traversée par une rivière, comprenant: grande maison habitation plus dépendances, terres, prés, bois, landes, sur Bise Genestelle.
✆ **06 27 75 78 87**

58 - VENDS 72 DPU (réf. 1310)
✆ **06 16 27 91 12**

58 - VENDS ferme élevage 20 ha, grange, stabul 1 500 m2, maison, prix : 290 000 euros (réf. 1403)
✆ **06 50 27 91 86 après 18 h**

Terrain

38 - Donne terre de rembalis grosse quantité livrée possibilité mise en place secteurs : Neuville/saone, St André Corcy, Montluel, Meyzieu, Crémieu.
✆ **04 78 31 26 00**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois Charolais issu IA, RB Krone pack 1250 balls 120x120 - fauch. Kuhn 8 ass. GMD 801 - and. Pottinger Japs 460 - pir. Pottinger ZK 209 6 T - élagueuse Rousseau type P48M rotor 120 - pulvé Berthoud 800L R=12m - sem. maïs Carraro 5 rgs - charrue tris. poss. 4 C. - ens. 200m3 environ + foin
✆ **06.28.32.17.48**

07 - Vds tonneaux en chêne 350l neuf jamais servi + barriques 228l servies 2 fois propres et fraiches
✆ **06 86 20 93 73**

07 - VDS semoir maïs monosem 4 RGS presse balles rondes pickup 2M épareuse rousse au420
✆ **04 75 33 04 51**

21 - VENDS piquets acacias appointés, 2.30 € (réf. 12VB1)
✆ **06 82 44 28 60**

21 - VENDS matériel de pomme de terre, culture et conditionnement convient pour débutant en vente directe (130E)
✆ **06 82 69 28 68**

69 - Vds nacelle VL Iveco an 84 haut de travail 14 mètres 4200 euros à débattre.
✆ **06 73 89 98 09**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

Bâtiment



Terres de Bourgogne
En raison du 1er et 8 mai
LES PETITES ANNONCES
doivent nous parvenir impérativement
les vendredi 27 avril et 4 mai avant 12h00.
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02 - pa@terres-de-bourgogne.net

Offre

Emploi

01 - Expl. lait ch. salarié qualifié, expérience exigée traite, alim. troupo CDD 6 mois voir +
✆ **06.50.19.89.27**

01 - Ferme lait bio cherche salarié motivé CDI 39 h autonome soins VL + tracteur poss. log
✆ **06.88.49.63.41**

21 - Ferme polyculture élevage secteur Mirebeau (21) CHERCHE apprentis, logement possible (réf. 1213)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - Exploitation polyculture-élevage bovins charolais, brebis Suffolk, céréales RECHERCHE apprenti Bac Pro ou BTS pour rentrée 2012. EARL Benoit Poillot (réf. 1319)
✆ **03 80 84 36 77**

21 - Exploitation polyculture-élevage RECHERCHE 1 salarié, libre de suite. Villy en Auxois (réf. 1408)
✆ **03 80 35 87 51 le soir**

38 - Exploitation polyculture élevage recherche un salarié polyvalent, chauffeur de tracteur et vacher, CDI temps plein.
✆ **06 89 69 39 19**

38 - Expl. ployculture bovin lait cherche JH motivé sachant traire, CDI.
✆ **06 82 09 92 43**

42 - Expl. maraîchère cherche H. ou F. pour saison CDD 6 mois
✆ **06 13 71 82 00**

54 - Gpt d'employeurs secteur Etain, Fresnes, Vigneulles recherche salarié(e) en CDI. Rémunération selon exp.
✆ **03 29 88 81 51**
ou 06 84 35 39 57

55 - Gpt d'employeurs secteur Etain, Fresnes, Vigneulles recherche salarié(e) en CDI. Rémunération selon exp.
✆ **03 29 88 81 51**
ou 06 84 35 39 57

71 - Exploitation viticole, secteur Chevagny-les-Chevrières, recherche un ouvrier tractoriste pour travaux sur vignes et cassissiers. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire à négocier selon compétences. Expérience et autonomie impératives. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploitation en polyculture élevage laitier, secteur Louhans, recherche salarié (e)/second d'exploitation. Expérience indispensable. CDI 39 heures. Date d'embauche prévue : 1er avril 2012. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploit. viti., proximité Mâcon, secteur La Roche Vineuse, cherche salarié pour travaux manuels et conduite matériel, CDD 3 mois, possibilité CDI.
✆ **06 81 90 79 82**

74 - Groupement employeurs 2 expl bovin lait chablais cherche salarié polyval. CDD puis CDI.
✆ **06 81 14 43 40**

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE salarié expérimenté CDD, juillet à octobre, moissons, semis, permis VL. (réf. 1114)
✆ **06 61 87 62 51**
06 79 66 44 71

Service

71 - Tondeurs (groupe de 2) proposent service pour tonte lots de moutons sur départ. 01, 03, 21, 39, 58, 70, 71, 89.
✆ **06 28 35 76 75**
06 79 11 82 85

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

38 - Retraité 73 ans désire rencontrer personne âge en rapport désirant vivre à la campagne pour vie à deux.
✆ **06 73 53 63 61**

89 - Agriculteur 59 ans seul, disponible pour aider agricultrice polyculture tout élevage pour vie chez elle ou chez moi (1404)
✆ **06 79 52 41 70**

Animaux

Divers

73 - Vds chiots Border Collie parents travaillant sur troupeau laitier boucle 2 FJZ 516.
✆ **04 79 65 84 68**

73 - Recherche taureau charolais et taureau Limousin pour saillie.
✆ **04 79 31 02 21**

Bovin

01 - Vds génisses 46 et 66 terme à partir du 30 mars CL indemnes IBR BVD/FCO vaccinées
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds veaux Charolais cse surnombre + cellule ventilée H4, 15m diam 4m
✆ **06.09.87.41.52**

07 - Elevage en bio vends vaches en lactation et génisses de 3 semaines race 12 et 46
✆ **04 75 38 84 70 HR**

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 18 mois, broutardes, vaches, garanties pleines (réf. 1013)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 110G)
✆ **03 80 97 23 28 -**
06 07 75 59 74

21 - Ancien élevage Musset HBC IND IBR VEND taureaux 16 mois, vaches suitées, cause surnombre, livraison possible (réf. 120E)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

21 - VENDS taureaux charolais 14 mois, IBR A. Colliette C. 21210 Villargoix (réf. 1214)
✆ **03 80 64 12 78**
06 70 74 97 70

21 - VENDS taureau Parthenais 22 mois pour vêlage facile. Gagnepain (réf. 1309)
✆ **03 80 20 13 16**
06 78 84 02 56

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC ou non, TGS, IBR. EARL Benoit Poillot (réf. 1318)
✆ **03 80 84 36 77**

25 - RECHERCHE troupeau vaches allaitantes (réf. 140F)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

38 - Vd 13 génisses Charolais 12 à 15 mois + 7 de 24 m. + 8 vaches avec leur veau + 1 reproducteur ID IBR.
✆ **04 74 58 03 14**

42 - Vds taureaux charolais 12/15 mois, vêl. facile. Grouiller JP, (42) Bénisson-Dieu
✆ **06 71 99 65 43**
04 77 66 64 70

ESPACE Affaires

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques - 43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44 - Fax : 04 71 03 15 85
JOURNÉES COMMERCIALES
21, 22 et 23 AVRIL 2012

JOHN DEERE 7530 - 2009

MF 5435 - 2006

FENDT 712 - 2004

CLAAS AXION 820 - 2008

TRÉMIE DE STOCKAGE

Nouveauté 2012
Peinture EPOXY
Sortie latérale
Remise Quantitative
SEMENCES, ALIMENTS, AGRAINAGE, GRANULÉS DE BOIS...
2 et 3 m³, gerbable, fourreaux de manutention, vanne guillotine ø160 mm avec levier, peinture antirouille. Tarif : 694 € Départ usine
Nombreux accessoires de personnalisation
SAISON 2012
Offre promotionnelle
-10% sur les Nouveautés 2012 jusqu'au 15/06/12 dites "direct affaire"
Offre non cumulable avec d'autres offres en cours
28220 ROMILLY SUR AIGRE
Tél : 02 37 98 31 22 - Email : info@ticc.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone

SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier
B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28

NOUVEAUTÉ
Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
212 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit
• 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
460 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)

611 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 321 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 568 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 720 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		212,00	,
18031		321,00	,
18020		460,00	,
18032		568,00	,
18025		611,00	,
18033		720,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

42 - Vente en permanence génisses gestantes et prim'holstein
✆ 06 08 65 52 51
fax 04 77 27 82 58

42 - Eleveur mettrait vaches allaitantes en pension IBRA
✆ 06 30 67 27 19

42 - Vds très bons taureaux charolais, 15-16 mois, HBC.tbo, Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespinasse
✆ 04 77 64 53 33

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ 06 74 69 21 83

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ 03 45 82 90 10 -
06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 3 et 4 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (1202)
✆ 03 86 69 25 38

58 - VENDS 2 gros veaux HBC 14 mois hivernés au pré. TGS. EARL des Theuran (réf. 120C)
✆ 06 20 87 11 85
03 86 58 11 54

58 - VENDS reproducteurs 15 mois, viande et élevage VF, prix raisonnable. GAEC Pautet (12VB3)
✆ 03 86 30 85 24
06 13 33 44 38

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois HBC, certains issus de vêlages faciles. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 12VB2)
✆ 06 84 04 06 89

58 - VENDS TB gros taureaux 14 mois Charolais, Limousin, bonnes origines, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf 1210)
✆ 03 86 38 90 36
06 72 26 48 56

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ 03 86 84 21 53
06 58 95 93 59

58 - VENDS laitonnes Limousines pour reproduction, - reproducteurs Limousins 16 mois, TGS, livraison assurée. (13VB1)
✆ 06 10 34 28 10

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, GS. Martin - Montigny sur Canne 58340 (réf. 1303)
✆ 03 86 50 05 60

58 - Elevage charolais VEND taureaux 15 mois, vaches, génisses 2 ans. EARL de Beaumont HBC, IND IBR. (réf. 1308)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS génisses normandes à terme 28 et 29 mars 2012 + vaches normandes 2ème et 3ème veau, fraîches vêlées (réf. 1204)
✆ 06 61 14 25 54

58 - VENDS très bon taureau HBC 5 ans, type viande né dans l\'élevage, très bonne production. EARL Cloix - Thianges (réf. 1311)
✆ 06 67 83 84 65

58 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, origine IA, Unibloc, vêlage facile. Gresle - Challement (réf. 1407)
✆ 03 86 29 62 74

58 - VENDS 10 vaches charolaises HBC pleines ou suitées, TGS. Elevage R. Batho (réf. 140D)
✆ 06 74 69 21 83

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Indem IBR Paratube - Livr. possible - Elevage Laby.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Vds vaches laitières au lait + vaches pour allaitement
✆ 09 64 10 35 70 hr

69 - Vends génisses Salers 16/17 mois + génisses + 2 ans sailli GP + vaches cheptel Indem IBR + FCO 1-88.
✆ 06 18 80 20 13
ou 04 78 48 48 44
ou 04 78 44 40 21

69 - vds 3 vaches charolaises suitées. tél 06 26 24 72 41
✆ 06 26 24 72 41

69 - Vends vaches charolaises avec les veaux.
✆ 06 37 93 44 34

69 - Vds taureaux charolais HBC 14 mois. TB origine TGS.
✆ 04 74 63 49 93
ou 06 85 73 49 86

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ 06 07 57 55 40
ou 03 85 24 24 96

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ 06 73 34 07 96
06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend veaux reproducteurs de 12 à 15 mois.
✆ 03 85 67 04 53
06 74 08 93 60

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. Gauthey A.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Vds taureaux HBC adultes 2 ans, 15 mois, TGS, production visible. Debarnot François, 71 Viry.
✆ 06 14 82 52 05

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, HBC, grand choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ 06 87 41 16 23
06 77 40 91 71
03 85 50 27 49

71 - Elevage charolais HBC vend reproducteurs 1 an, 2 ans et 5 ans. Ducert Cl., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61
ou 03 85 24 02 61

71 - Elev. charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an - vaches suitées. EARL Pacaut J.-M.
✆ 06 84 10 17 27

71 - Vends taureau ch. 4 ans et taureau 15 mois, vêlage facile, HBC, IBR A, dociles. M. Goireau, 71320 Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 40 83

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 03 85 54 58 97
06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 140E)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Vds, HBC, taureau 2 ans + gd choix veaux 15 mois + génisses 2 ans à saillir ou pleines, vêlages faciles + génisse 1 an + vaches suitées. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88
03 85 88 35 80

71 - Vds repro. 18 mois, IBR A, hivernés au pré. Dumont B., Lugny-les-Charolles.
✆ 03 85 88 31 05
06 48 20 82 79

71 - Vds un taureau de 18 mois et un veau de un an «génétiquement sans corne», modèle élevage.
✆ 03 85 24 14 97
06 12 57 61 73

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine apte à la saillie de 12 à 18 mois trés calme origine IA, livraison, vêlage facile, conseillé sur génisses.
✆ 06 12 85 67 49

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1409)
✆ 03 86 75 15 33
06 19 96 60 17

Caprin

01 - Vds 4 chèvres à terme fin mars avril
✆ 04.74.61.73.63

26 - Vds 30 chèvres Saanen au lait 50 euros chacune
✆ 06 02 11 40 39
ou 06 46 78 00 72

71 - Vds 12 chevrettes prêtes et un bouc.
✆ 03 85 40 34 09

74 - A saisir 30 jeunes chèvres alpines, écornées dont 2/3 pleines et 2 boucs, 2.000 € le lot.
✆ 06 08 06 98 65

Ovin

15 - CHERCHE moutons à tondre dans toute la France (réf. 130B)
✆ 06 44 34 15 51
06 75 74 16 47

21 - VENDS béliers IDF inscrits nés automne 2010, Ambo, Amelelite. (réf. 130A)
✆ 03 80 37 21 27
06 72 60 63 50

58 - VENDS 2 nourrisseurs avec parc sélectif, 600 € les deux, - 7 brebis charmoise de 30 kg dont 1 avec 1 agneau, prix 80 € l\'une (réf. 1402)
✆ 03 86 50 60 70

74 - A vendre agneaux mâles et femelles pas castrés et brebis de réforme.
✆ 04 50 78 01 66
ou 06 42 45 66 76

Equin

01 - Vds étalon comt. APP jument attelée 2 poulains mâles 1 an idéal attelage calèche
✆ 06.83.32.43.99 ou
04.74.30.10.57

38 - Vds étalon Comt. 11 ans PP - Pouliche Comt. 1 an très docile.
✆ 06 82 40 95 81

Volaille-Lapin

07 - VDS poules pondeuses plein air 2 euros la poule
✆ 04 75 06 24 37 HR

38 - Vds poules vivantes toutes quantités tarifs dégressifs réservation conseillée.
✆ 06 08 88 10 83

38 - Poulets démarrés chair très belle qualité vaccinés 3E80 pièce.
✆ 04 74 84 53 51

Chien

21 - VENDS chiots Border Collie 6 femelles, - 1 mâle, puccés, vaccinés, Lof, 01900703376, parents travail ovins bovins, nés le 13/02/12 (140B)
✆ 06 78 70 08 41

69 - Vds chiens de chasse Beagle 3 mois : 1 mâle et 3 femelles. Mère extra tous gibiers vaccinée tatouage 2GAS716.
✆ 04 78 48 63 87

71 - Vds 2 chiots F Petits bergers des Pyrénées, puc., vac., p. visibles, mère n° 250269799036125.
✆ 06 75 67 00 71

Chasse-Gibier

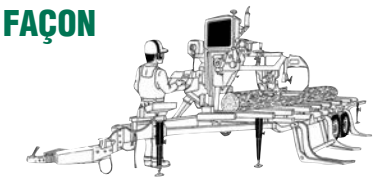
01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ 03.85.51.82.38. hr

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE

SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…



- VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
- VENTE DE PLAQUETTES
- FORESTIÈRES (pour chaudières)
- ABATTAGE • ÉLAGAGE

William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

En raison du 1er et 8 mai LES PETITES ANNONCES doivent nous parvenir impérativement les vendredi 27 avril et 4 mai avant 12h00.
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02 - pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

DESIGN 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.800 euros
Siège social : 4, rue Georges Bourgoin
21 121 Fontaine les Dijon
479 956 591 RCS Dijon

Par un procès-verbal du 1er avril 2012, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, à la mécanique automobile. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21148616

URBANIA DIJON UFFI

SAS au capital de 1.249.860 €
Siège social : 14 rue Jean Giono
21000 Dijon
345 379 655 R.C.S Dijon

Le 08/03/2012, l'associé unique a :
- nommé en qualité de Directeur Général M. Philippe De Cock, domicilié à Dijon (21000) 10 rue de Monastir, pour une durée indéterminée,
- adopté la dénomination sociale de «CITYA URBANIA DIJON»

AL21148640

LES JARDINS DE ST-VINCENT

SARL au capital de 8 000 €
49 Grande Rue, 39 600 Arbois
RCS Lons le Saunier 441 410 347

Stéphane Planche, Gérant, 37 place Faramand, 39 600 Arbois
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er mars 2011, il résulte que :
Le siège social a été transféré à 37 rue des Charrières, 21 800 Quetigny à compter du 1er mars 2011.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le siège social est fixé à 49 Grande rue, 39 600 Arbois.
Nouvelle mention : Le siège social est fixé à 37 rue des Charrières, 21 800 Quétigny.
Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 1er mars 2011 :
Ancienne mention : Achat et vente de vins, spiritueux, boissons, arts de la table, librairie spécialisée relative aux vignobles et ce par tous moyens ; Restauration sur place ou à emporter (sans préparation) ; Oenotourisme ; Animations et dégustations ; Créations de cartes pour les restaurants.
Nouvelle mention : achat et vente de vins, spiritueux, boissons, arts de la table, librairie spécialisée relative aux vignobles ; création de cartes des vins pour les restaurants ; conseil aux restaurants ; exploitation d'un site internet ayant pour objet toutes opérations se rapportant à l'objet social ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21148629

ERASKOA

Société civile immobilière
au capital social de 100 euros
15, rue Saint Benoît
75006 Paris
RCS Paris 482 681 566

Suivant procès-verbal en date du 06/03/2012, l'assemblée générale extraordinaire a :
- pris acte de la démission de Madame Catherine Houard de ses fonctions de cogérant,
- décidé de transférer le siège social du 15 rue Saint Benoît 75006 Paris au 11 rue Paul Bouchard 21200 Beaune à compter du 08/03/2012.
Pour information :
Objet social : acquisition, propriété, administration, exploitation, location, attribution de tous immeubles bâtis ou non bâtis
Durée : 99 années jusqu'au 08/06/2014
Gérance : Monsieur Laurent Max Starkman, demeurant 2 rue Mabillon 75006 Paris
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL21148630

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET, Guillaume LORISSON, notaires associés 1 place de l'Europe, 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Lorisson, notaire à Dijon, le 27/03/2012, M. Xavier Chaullet, gérant de société et Mme Elaine Dorothy Slater, assistante de direction, demeurant ensemble à Dijon (21000), 18 rue Félix Ziem, chez Mme Tissier, mariés à Bretoncelles (61110), le 10/04/2004 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Lorisson.
Pour unique insertion,
Me Guillaume Lorisson.

AL21148626

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/03/2012 à DIJON (21000), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SARL AP ENTERTAINMENT HOLDING
Siège social : 18 Avenue des Volontaires à Dijon (21000)
Objet social :
- L'activité de gestion de portefeuilles de titres de sociétés et notamment, l'achat, la vente et la détention, sous quelque forme que ce soit, de tous titres sociaux,
- Toutes prestations de management, marketing, commerciales, administratives, comptables, informatiques, d'assistance, de conseil ou autres,
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Gérante : Mr Prochasson Alexandre demeurant à Dijon (21000), 18 Avenue des Volontaires.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis, le représentant légal

AL21148620

Avis est donné de la constitution par Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire Associé à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny le 24 mars 2012, enregistré à Chalon sur Saône Est, le 2 avril 2012, Bordereau 2012/517 case n° 1 Extrait 1420, d'une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : IL RIFUGIO.
Siège social : Dijon (21000), 26 rue des Roses.
Durée : 99 années
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Capital social : deux cent vingt mille euros (220.000,00 Eur) .
Apports en numéraire : deux cent vingt mille euros (220.000,00 Eur).
Cogérantes : Madame Pascale Bulot, demeurant à Chalon sur Saône(71100), 50 rue de Thiard et Madame Catherine Hibelot, demeurant à Dijon (21000), 26 rue des Roses.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable des associés.
La société sera immatriculée au tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis et mention
Me Jean-Baptiste DUPY

AL21148642

Suivant acte sous seing privé en date à Orléans du 24 mars 2012, il a
été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : HENRI PELLETIER
Capital : 1 000 euros
Siège social : 8, chemin de la Noué, 21600 Longvic
Objet : Le négoce de vin et spiritueux, chocolat ainsi que tous les produits connexes à cette activité.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés
Gérance : Madame Atika Tadir demeurant 12, rue Henri Lavedan 45000 Orléans.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
La gérance

AL21148633

ANNONCES LÉGALES
EN RAISON DU LUNDI DE PÂQUES, FÉRIÉ, MERCI D'ENVOYER VOS TEXTES D'ANNONCES LÉGALES AVANT LE VENDREDI 6 AVRIL AU SOIR
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
www.agribourgogne.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique concernant l'aménagement foncier agricole et forestier de Mirebeau-sur-Bèze

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de Mirebeau-sur-Bèze se déroulera du 23 avril au 25 mai 2012 (soit 33 jours) à la mairie de Mirebeau-sur ,ÀiBèze.
Cette opération d'aménagement foncier concerne la commune de Mirebeau-sur-Bèze et par extension le territoire des communes de Tanay et de Cuiserey.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, Tanay et Cuiserey. Il pourra présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ou pendant les permanences du commissaire-enquêteur.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
- 1. La proposition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions qui devront respecter le plan et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation,
- 2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le monde d'aménagement envisagé,
- 3. L'étude préalable d'aménagement et d'environnement et l'avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- 4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Pierre Barbière, Directeur des travaux du génie en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le lundi 23 avril de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi 4 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 12 mai de 9 h 00 à 12 h 00, et le vendredi 25 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, en mairie de Mirebeau-sur-Bèze.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de Mirebeau-sur-Bèze, à la Préfecture de la Côte-d'Or et au Conseil Général de la Côte-d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Communale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général , dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, le 20 mars 2012
Le Président

AL21148627

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole S.C.A.E.M.B.
Route de Molinot
21340 Ivry en Montagne
agréée sous le n° 21-341

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés coopérateurs de la SCAEMB sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 20 avril 2012 à 14 heures à la salle des fêtes d'Ivry en Montagne, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
- Approbation du procès-verbal de l'AG Mixte du 8 avril 2011
- Compte rendu financier de l'exercice 2011
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constatation de la variation et du niveau du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'allocation globale attribuée au Conseil (article 30)
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour
précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21148646

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE VITICOLE FAIVELEY

Société Civile au capital de 6.097,96 €
Siège social : Nuits Saint Georges (21700)
13 Rue du Tribourg
422 021 865 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 14 Novembre 2011, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Erwan Faiveley, ancien gérant, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) ,Ài 10 Rue du Tribourg est liquidateur.Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur à Nuits Saint Georges(21700) 10 Rue du Tribourg. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le Liquidateur

AL21148638

SOCIETE CIVILE VITICOLE FAIVELEY

Société Civile au capital de 6.097,96 €
Siège social : Nuits St Georges (21700)
13 Rue du Tribourg
422 021 865 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Novembre 2011, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Erwan Faiveley, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de Dijon.
Le Liquidateur.

AL21148639

MODIFICATION DE CAPITAL

BOURGOGNE RADIOS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 rue des Meix
21110 Collonges-Les-Premières (Côte d'Or)Dijon

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011, il résulte que le capital social a été augmenté de 15 000 euros par souscription en numéraire, en conséquence l'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de trente-cinq mille (35 000) euros.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le représentant légal

AL21148631

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS MJA CONSULTING

SAS au capital de 1200 €
Siège social :
3 rue du Château, 21200 Beaune
523731404 RCS Dijon

En date du 08/02/2012, le président a décidé de transférer le siège social de la société au Résidence le Musset 6, Avenue de l'Ouche, 21000 Dijon, à compter du 08/02/2012.
Mention au RCS de Dijon

AL21148632

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de SAINT-AUBIN:
39 a 59 ca Vignes- Es champs: D-1654-1655 - Village de saint aubin: D-2111[133]-2113[135]-2115[139]
Objectif : priorité sera donné à un projet permettant le maintien de l'exploitant en place

Cmne de COUCHEY: 29 a 26 ca
En pilleul: AA- n° 286 (sans bât)
Parcelle en nature de vigne et terre à vigne en AOC "Marsannay"
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/04/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saaint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21148641

VEALYS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 69, avenue de Langres
21 000 Dijon
520 750 928 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2011, le siège social a été transféré 51, rue Devosge, 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21148561

NOMINATION

INSOLAR 4

S.A.S.U au capital de 1.000 €
Siège social : 21000 Dijon
29 D, rue de Talant
538 556 945 RCS Dijon

Par D.A.U du 28/02/2012 il a été décidé de nommer :
- en qualité de Président, M.Pavel Verzhbitskiy demeurant 35, Hitchin Lane, Clifton,Shefford, Bedforshire SG17 5RS, Royaume-Uni en remplacement de M. Olivier Faure, démissionnaire.
- en qualité de Directeur Général, M.Marc Slendebroek demeurant Hofvliet 91, Voorschoten 2251 TH, Pays-Bas.
- en qualité de commissaires aux comptes titulaire, M. Cédric Bourdain, domicilié 11, rue du Stade, 35220 Saint Didier et suppléant, la société S2G Audit, domiciliée 16 Bis, rue de Jouanet, 35700 Rennes.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL21148622

INSOLAR 3

S.A.S.U au capital de 1.000 €
Siège social : 21000 Dijon
29 D, rue de Talant
538 644 725 RCS Dijon

Par D.A.U du 28/02/2012 il a été décidé de nommer :
- en qualité de Président, M.Pavel Verzhbitskiy demeurant 35, Hitchin Lane, Clifton,Shefford, Bedforshire SG17 5RS, Royaume-Uni en remplacement de M. Olivier Faure, démissionnaire.
- en qualité de Directeur Général, M.Marc Slendebroek demeurant Hofvliet 91, Voorschoten 2251 TH, Pays-Bas.
- en qualité de commissaires aux comptes titulaire, M. Cédric Bourdain, domicilié 11, rue du Stade, 35220 Saint Didier et suppléant, la société S2G Audit, domiciliée 16 Bis, rue de Jouanet, 35700 Rennes.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL21148623

INSOLAR 5

S.A.S.U au capital de 1.000 €
Siège social : 21000 Dijon
29 D, rue de Talant
539 561 670 RCS Dijon

Par D.A.U du 28/02/2012 il a été décidé de nommer :
- en qualité de Président, M.Pavel Verzhbitskiy demeurant 35, Hitchin Lane, Clifton,Shefford, Bedforshire SG17 5RS, Royaume-Uni en remplacement de M. Olivier Faure, démissionnaire.
- en qualité de Directeur Général, M.Marc Slendebroek demeurant Hofvliet 91, Voorschoten 2251 TH, Pays-Bas.
- en qualité de commissaires aux comptes titulaire, M. Cédric Bourdain, domicilié 11, rue du Stade, 35220 Saint Didier et suppléant, la société S2G Audit, domiciliée 16 Bis, rue de Jouanet, 35700 Rennes.
Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL21148624

VALTI

S.A.S. au capital de 7 885 365 €
Siège social : Route de Courtangis
21500 Montbard
652 052 531 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 14/02/2012, le conseil d'administration a coopté en qualité d'administrateur et nommé en qualité de Président et Président du conseil d'administration M. Andréas Denker demeurant Waldweg 64, 88690 Uhldingen-Mülhofen (Allemagne) en remplacement de M. Dominique Richardot démissionnaire.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL21148625

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PREVALET MUSIQUE

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 bd Clemenceau
21000 Dijon
N° SIRET : 50799787200019
APE : 4759 B
RCS de Dijon B507 997 872

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2011, Monsieur Bruno Prévalet a été nommé gérant de la SARL PREVALET MUSIQUE à compter du 1er janvier 2012, en remplacement de Mademoiselle Gaëlle Bernerd, gérante démissionnaire ayant cessé ces fonctions à ladite date du 1er janvier 2012.
Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :
Ancienne mention :Gérante : Mademoiselle Bernerd Gaëlle est désignée comme seule gérante de la société pour une durée indéterminée, à compter de ce jour.
Nouvelle mention :Monsieur Bruno Prévalet est désigné comme gérant de la société pour une durée indéterminée, à compter du 01 janvier 2012.
Le 30 décembre 2011
Pour extrait,
Le gérant

AL21148614

VENTE

Suivant acte sous seings privés en date du 5 mars 2012, enregistré au SIE de Dijon Nord le 28 mars 2012 Bordereau n°2012/742 Case n°2 Ext 3318,
La société FINANCES LOGISTIQUE INTERNATIONALE ET PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 38 200 €, dont le siège est à Les Gets (74260) Immeuble Le Week-end ,Ai 507 rue du Centre, identifiée sous le numéro 433 846 433 RCS Annecy, a cédé à la société DIMOTRANS, société anonyme au capital de 3 119 270 €, dont le siège est à Pusignan(69330) ZAC de Satolas Green, identifiée sous le numéro 382 577 021 RCS Lyon, les éléments corporels et incorporels de son fonds de commerce de commissionnaire en transports routiers, maritimes et aériens, commissionnaire en douane, stockage et gestion d'entrepôts qu'elle exploitait à Fontaine les Dijon (21121) 7 rue de la Grande Fin.
L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er janvier 2012.
Cette cession a été consentie moyennant le prix de 120 000 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la dernière en date des publications à l'adresse du fonds vendu à Fontaine les Dijon (21121) 7 rue de la Grande Fin.

AL21148637

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL GAUCHE

Au capital de 390.000 euros
La Mignonnerie, 58330 St Benin des Bois
RCS Nevers 492.025.986

Par acte sous seing privé en date du 15 mars 2012, il a été procédé à la démission de Mme Isabelle Gauche de ses fonctions de cogérante et au transfert de siège social à «Le Chétif Four», 58330 St Benin des Bois
Pour avis, la gérance

AL58148962

NOVO CONSEILS
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

JOBOURG

Société par actions simplifiée
au capital de 182 960 euros
Siège social : Decize (Nièvre)
107, route de Moulins
R.C.S. Nevers : 448 339 481

Décisions du 1er mars 2012
Transfert du siège social
Ancienne mention : Decize
(Nièvre) 107, route de Moulins
Nouvelle mention : Saint Léger des Vignes (Nièvre) 70, route Nationale
Modification de l'objet social
Ancienne mention :
- L'acquisition, la détention, la gestion d'une participation représentant au moins 95% du capital social et/ou des droits de vote de la société BONJOUR, société exploitant un fonds de commerce de type supermarché situé à Decize (Nièvre) 107, route de Moulins, sous enseigne INTERMARCHE.
Nouvelle mention :
- la prise de participation dans toute société, nouvelle ou préexistante,
- la gestion de portefeuilles titres,
- les prestations de service dans les domaines suivants : administratif, comptable, financier, commercial et technique,
- la gestion et la propriété de tout patrimoine mobilier et immobilier,
- l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Pour avis

AL58148974

Transformation en EARL et nouvelle dénomination sociale GAEC DES CHAUMES
La Cour, 58110 Biches
Au capital de 193 400 euros
RCS Nevers 322 658 170

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 21 mars 2012, ont été décidés la transformation du GAEC en EARL et le changement de dénomination sociale, prenant effet le 21 mars 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL ROUCOU
Siège social :La Cour, 58110 Biches
Associés: M. Roucou Hilaire et M. Roucou Jean-Noël Biches et M. Roucou Jean-Noël, La Cour,58110 Biches.
Capital social : 193 400 euros divisé en 3.868 parts de 50 euros représentatives de biens mobiliers et de numéraires.
Durée : 62 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, La gérance

AL58148970

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche, BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél. 03.86.71.88.54 Fax. 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 15 mai 2012
à 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, 58000 Nevers.
Commune de ROUY (Nièvre), « Les Grands Champs » : Lot unique
Une maison campagnarde avec grange attenante en cours de rénovation et constructions annexes.
Maison d'habitation comprenant :
Rez-de-chaussée : couloir de dégagement, cuisine, salle à manger, salle de bains, toilettes.
1er étage : montée d'escalier, loggia, couloir de dégagement, une chambre, une autre pièce en cours d'aménagement.
Partie grange attenant à la maison d'habitation : porte de communication avec couloir d'entrée, trois pièces enfilade. Pièce non aménagée au-dessus de la grange style mezzanine.
Local chaufferie accolé à la maison d'habitation. Chaudière au fuel.
Constructions annexes : abri de jardin. Chalet de jardin en bois. Ebauche de construction d'un atelier.
Terrain.
Le tout cadastré section ZM numéro 2 « Poirier Notaire » pour une contenance totale de 67 ares 85 centiares.
Bien occupé.
Mise à prix : Cinquante cinq mille euros(50 000,00 €), avec possibilité de baisse immédiate d'un quart puis de moitié.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
Fait à Nevers
Le 26 mars 2012
Signé Isabelle Mauguère Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Ai Tél : 03.86.71.88.54
-au greffe du Tribunal de grande instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par Maître Spadiliero Huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.61.00.65 le mercredi 09 mai 2012 à 14 H 30 sur place.

AL58148955

AVIS DE CONSTITUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée LA CROIX DE VAUILLY au capital de 400 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est 95 avenue Louis Coudant, 58340 Cercy la Tour. Les gérants sont Melle Virginie Lecointe et M. Nicolas Bal dt 3, bis rue des Vignes, 58300 Saint Léger des Vignes. Les cessionnaires de parts non associés sont soumis à l'agrément de la société donné à l'unanimité des associés.
Pour avis, V. LECOINTE

AL58148959

S.C.P. « BERNADETTE LARIVE-BRUANDET ET SYLVIE GUYARD »
Notaires associés
3 Rue Saint Goar 58110
Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine, Saint Saulge et Moulins Engilbert

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES ORMES

Société civile au capital de 382.159,20 €
Siège social : Les Ormes
58270 Beaumont Sardolles
Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro D 350 195 293

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 Mars 2012, enregistrée au Pôle Départemental d'Enregistrement de NEVERS le 21 Mars 2012 Bordereau n°2012/415 Case n°7, le Groupement susvisé, constitué pour une durée de 20 ans à compter du 7 Avril 1989, a constaté sa dissolution pour survenance du terme à compter du 6 Avril 2009 et désigné Monsieur Bernard Blaudier, demeurant 23 rue Magereuil 58270 Saint Benin D'Azy, en qualité de liquidateur pour une durée d'une année renouvelable.
Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé chez Monsieur Bernard Blaudier, liquidateur, 23 rue Magereuil 58270 Saint Benin D'Azy.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58148960

Etude de Maîtres Jean-François MEILLER, Jean-Baptiste DUPY et Frédéric VLEUGELS, Notaires associés à Autun (Saône-et-Loire), 19 rue de Lattre de Tassigny

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Baptiste Dupy notaire associé à Autun, le 22 mars 2012, d'une Société Civile dont les principales caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : ALIDEN
Siège : Moux-en-Morvan (58230), La Croix de Pierre
Objet : - l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers,
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes,
- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières,
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée : 99 années
Capital social : six cent soixante dix sept mille cinq cents euros (677.500,00 eur)
Apports en numéraire : cent trente et un mille sept cent cinquante euros (131.750,00 eur)
Apports en nature : divers biens et droits immobiliers sis sur les communes d'Autun (71), Toulouse (31) et Saint-Cyr-Sur-Loire (37) évalués à la somme nette de cinq cent quarante cinq mille sept cent cinquante euros (545.750,00 eur)
Co-gérants : Monsieur Denis Blanot et Madame Aline Thierçault, son épouse, demeurant ensemble à Moux-en-Morvan (58230), La Croix de Pierre,
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention
Me Jean-Baptiste DUPY

AL58148963

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :SCI ROSE ET LINE
Siège social : Noilles, 58130 Montigny aux Amognes
Objet social :acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée de la société :99 ans
Capital social :300 €
Co-gérance :Mr Régis Amelaine et Mme Sandrine Lenoir dt ensemble à Montigny aux Amognes (58), Noilles
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La Co-gérance.

AL58148967

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :SCI EMELINE
Siège social : Noilles, 58130 Montigny aux Amognes
Objet social :acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée de la société :99 ans
Capital social :300 €
Co-gérance :Mr Régis Amelaine dt à Montigny aux Amognes (58), Noilles
Immatriculation de la société au RCS de Nevers .Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance.

AL58148968

ETUDE DE ME MICHEL RODA
Notaire à Lucenay-Les-Aix (Nièvre)

Aux termes d'un acte reçu par Me RODA, Notaire à Lucenay les Aix (58380), le 27 mars 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 29 mars 2012, Bordereau 2012/452, Case n° 1, extrait 1001, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «S.C.I. N.S.B.»
Siège : 58300 Cossaye, 19 route de Lamenay.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Objet : La société a pour objet : propriété et gestion d'un immeuble à Lucenay les Aix, Les Grands Champs (achat terrain et construction d'un bâtiment à usage de garage de vente et réparations, mécanique et carrosserie portant sur des véhicules automobiles) et généralement toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social.
Capital social : Deux Cent Vingt Mille Euros (220.000,00 €uros).
Gérante : Madame Séverine Taupin, épouse de Monsieur Nicolas Alain Bouillet, demeurant à Cossaye (58300) 19, route de Lamenay.
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Toutefois, cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me RODA

AL58148976

EARL TARDIVON des PRES DELIN
Au capital de 459.770 euros
16 Grande Rue, 58800 Héry

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL TARDIVON des PRES DELIN prenant effet au 1er mars 2012 et disposant des caractéristiques suivantes:
Forme : société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL TARDIVON des PRES DELIN
Siège social: 16 Grande Rue, 58800 Héry
Associés gérants : M. et Mme Tardivon Emmanuel et Nathalie, née Devèvre, 16 Grande Rue, 58800 Héry
Capital social : 459.770 euros divisé en 45.977 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58148979

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loie, le 23/3/2012,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité Limitée.
Dénomination : SARL GUCLUDAL
Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 4 rue Saint agnan
Objet : En France et à l'Etranger : l'exploitation de restaurants, pizzerias, préparation et vente de plats à consommer sur place à emporter ou à livrer, et généralement toutes opérations financières commerciales, industrielles mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : la somme globale de 5.000 euros.
Capital social : 5.000 Euros divisé en 5.000 parts de 1 euro chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 5000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : sont nommés comme co-gérants : - Melle Desbois Mélanie dt à la Celle sur Loire(Nièvre) 4 rue d'Enfer, célibataire, - Mr Gucludal Nuri, époux de Mme Dönmez Günes, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 3 rue le Corbusier, pour une durée illimitée.
La présente société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me C.Théveny, notaire.

AL58148971

Dénomination : Aide à Domicile et Assistance Multiple Entreprise
Sigle: A.D.A.M.E.
Forme juridique: SARL
Capital social: 2000€
Siège social: 4 bis rue du 19 mars 1962; 58000 Challuy
Objet: Aide, suppléance et soutien aux personnes et à la famille.
Gérante: Bergerolle Chantal rue aux crottes 58180 Marzy.
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58148905

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 58138946 parue le 30/03/2012, concernant la SELARL PHARMACIE GIBE-GAULIARD, à la suite d'une erreur de l'éditeur, il a été indiqué à tort : «pour l'explication de laquelle il était immatriculé...». Alors qu'il convenait de lire : **«pour l'exploitation de laquelle il était immatriculé...»**

AL58148977

CONVOCATION

SICAFOME
29 route de Châtillon
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à
. l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le **Vendredi 04 mai 2012 à 14 h** - Salle polyvalente de Moulins-Engilbert
Ordre du jour :
- Modifications statutaires
. l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le **Vendredi 04 mai 2012 à 14 h 30** - salle polyvalente de Moulins Engilbert
Ordre du jour :
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Rapports du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2011
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Questions diverses
Le président
Bernard Gauthier

AL58148945

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CERCLE

SARL en liquidation
Au capital de 7 500 euros
«Champagne», 58190 Tannay
R.C.S. Nevers 441 256 450

Assemblée Générale Extraordinaire du 12/03/2012 :
Dissolution anticipée de la Société au 31/03/2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. René Raison, demeurant « Champagne » 58190 Tannay, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Tannay (58190), «Champagne ». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58148965

S.N.E.C. NOUVELLE ENERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social
8 rue du Ravelin
58000 Nevers
527 868 434 RCS Nevers

Aux termes du procès verbal de ses décisions en date du 21 mars 2012, l'associé unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.
Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58148966

SCI JEAN MARIE-CHRISTINE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 152 euros
Siège social
5 rue du Grenier à Sel
58500 Clamecy
351 094 131 RCS Nevers

Aux termes d'un acte en date du 17 mars 2012, les associés ont décidé, à compter du même jour :
- la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité avec les dispositions statutaires et les articles 1844-7 et suivants du Code civil,
- de nommer Marie-Christine Cocusse demeurant 5 rue du Grenier à Sel 58500 Clamecy, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation,
- fixer le siège de la liquidation au 5 rue du Grenier à Sel 58500 Clamecy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Aux termes d'un acte du même jour, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marie-Christine Cocusse de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL58148973

ALPROWES

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1 500 €
Siège social : 4, chemin de la Croix de bois,
Villatte
58400 Varennes les Narcy
514 027 309 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 31/03/2012, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Thierry Ducourtial dt à Varennes les Narcy (58), 4, chemin de la Croix de Bois, Villatte, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 mars 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58148978

TRANSFERT DE SIÈGE

OPENFIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 6 place Pasteur
58200 Cosne Cours sur Loire
498694066 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 22 février 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée OPENFIS a décidé de transférer le siège social de Cosne Cours sur Loire(58200), 6 place Pasteur à Boulleret (18240), 14 Bel Air à compter du 22 février 2012, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58148975

DÉMISSION

MEDICAVET

ZA le clos Ry
1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise/Loire

Décision du conseil d'administration du 27/10/2011
Le conseil d'administration de Medicavet réuni le 27 octobre 2011 prend acte de la démission du Dr Henri Pélamourgues du poste de Directeur Général Délégué et décide conformément à l'article 32 des statuts modifiés, de nommer le DR Alexandre Anier vétérinaire responsable de Médicavet au poste de Directeur Général.
Les formalités auprès du greffe du tribunal de commerce de Nevers sont en cours.
Alexandre ANIER Directeur

AL58148969

ANNONCES LÉGALES
EN RAISON DU LUNDI DE PÂQUES, FÉRIÉ, MERCI D'ENVOYER VOS TEXTES D'ANNONCES LÉGALES AVANT LE VENDREDI 6 AVRIL AU SOIR
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
www.agribourgogne.fr

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

JL 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000, 00 euros
Siège social : route nationale 7
58640 Varennes Vauzelles
513 438 259 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2012, l'associé unique a décidé de nommer en remplacement de Monsieur Jacky Gabette, démissionnaire avec effet au 1er mars 2012, Monsieur, Jacques Alabeurthe, demeurant à Sury en Vaux (18), route du petit Moulin, en qualité de gérant de la société à compter du 1er mars 2012 pour une durée illimitée.
Les dépôts légaux seront effectués aux greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le gérant.

AL58148957

GROUPEMENT FORESTIER DE LA GRAVELLE

58140 Brassy
R.C.S Nevers : 442-340-782

Aux termes d'un PV d'AGE du 14/02/2012, les modifications résultant de l'avis antérieurement publié sont les suivantes :
Ancienne mention : Co-gérants : M. Guy Maurisso et M. Jean Paul Amiel
Siège social : La Varenne Saint Hilaire, 9 rue Hoche
Nouvelle mention :
Gérant : M. Jean Alain Maurisso.
Siège social : Le Bourg, Brssy (58140)
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Le gérant

AL58148964

CESSION

Etude de Me Jourdier
Notaire associé à Decize

Suivant acte de Me Jourdier, en date du 22 mars 2012 engt à Nevers le 27 mars 2012 bordereau 2012/438 case 1 extrait 972 a été constaté la cession par Mr Michel André Dumas, cuisinier, et Mme Marie-Christine Bonnet, gestionnaire, à Imphy (Nièvre) 13, rue Mai 1968; au profit de la Société «MILDEUZ», SARL au capital de mille euros, dont le siège est à Toury Lurcy(Nièvre) 18 route de Dornes, S. I. R. E. N. 539 530 535, immatriculée au RCS Nevers.
D'un fonds de commerce de : CAFE - RESTAURANT, situé et exploité à Decize (Nièvre) 1, Levée de la Jonction, connu sous l'enseigne «LE GUE DU LOUP» objet d'une immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 508 310 778 (numéro de gestion 2010 A 81).
Prix : trente huit mille euros (38.000,00 €uros), s'appliquant aux éléments incorporels pour 26.260,00 € et au matériel, au mobilier et à l'outillage pour 11.740,00 €
Propriété : Au jour de l'acte - Jouissance . A l'expiration du délai légal de 15 jours suivant la déclaration prévue pour les débits de boissons.
Oppositions chez Me Roda notaire à Lucenay les Aix (Nièvre) dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour insertion,
Le notaire.

AL58148972

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2011, les associés de la SCI ARQUEBUSE, société civile immobilière au capital de 900 €, RCS Auxerre 504 364 753, ont décidé de transférer le siège social du 3, rue du 24 août, 89000 Auxerre, au 2, place Casimir Périer, 10000 Troyes, et de nommer gérant M. René Louvot, demeurant 26, impasse des Lilas, 10000 Troyes, en remplacement de Mme Anne Bruniot, démissionnaire. Ces modifications ont pris effet au 1er janvier 2012 et les statuts ont été modifiés en conséquence. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Troyes.
Le Gérant

AL89148665

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A vendre par adjudication amiable
Le mercredi 25 avril 2012 à 14h 30

Au siège de l'Office Notarial
Marc Gandré, Anne Régnier-Gandré,
Alexandre Guilpain
Notaire associés
6 rue Saint Nicolas
89700 Tonnerre
Tél : 03 86 54 40 26

67ha 87a 96ca de terres occupées sur les communes de Champlay, Joigny, Hauterive, Mont Saint-Sulpice, Ormoy
Mise à prix : 3.500,00 € l'hectare en un seul lot
Enchères : minimum 500,00 € l'hectare
Pour enchérir : dépôt d'un chèque certifié : 10.000, 00 €
Cahier des charges consultable en l'office notarial

AL89148913

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

ME MARIE-PAULE GRIZARD-BONNEFOY
Notaire
67 bis rue de l'Hôtel de Ville
10320 Bouilly (Aube)
Tél : 03 25 40 20 02

Suivant acte reçu par Maître GRIZARD-BONNEFOY, notaire, le 30 mars 2012, M. Didier Daniel Lamarthée, retraité EDF, et Mme Anne-Marie Fournié, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Rosoy (Yonne) 55 chemin de Dixmont, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Dixmont (Yonne), le 19 juin 1976, ont décidé de changer de régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me GRIZARD-BONNEFOY, notaire à Bouilly (Aube).
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL89148933

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er février 2012 enregistré, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Dénomination : Société à responsabilité limitée EUROD
Capital : 10000 Euros en numéraire
Siège : Centre d'Affaires, RN 6 Les Chesnez, 89000 Auxerre.
Objet : toute opération immobilière d'achat, transformation et revente
Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.
Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er février 2012, les associés ont désigné, en qualité de co-gérants, pour une durée indéterminée, Monsieur Martin Gagnat et Monsieur Michel Mercier, demeurant au siège de la société.
La société sera immatriculée au registre du commerce de Auxerre.
Pour avis.

AL89148918

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAMPLAY - terre
20 ha 02 a 27 ca - Cave fondue: AY-29-31-44-45-283[30]-284[49] - Champs virolle: AV-326 - Cote renard: AX-21-27(A)-27(B)-28 - Les bouchottes: AT-26 - Les chailloux: AT-11 - Les hates: ZA-27 - Les longues raies: AX-84 - Les mardelles: ZB-5-6 - Les petites garennes: AT-17
COURGENAY - terre
33 ha 32 a 90 ca - Chemin de saint maurice: Y-86 - Entre les deux chemins: Z-78 - Fontaine muree: W-2(A)-2(Z) - Le tremblois: Z-246(J)-246(K) - Le vieux chemin de sens: Z-194 - Les crots: Z-155 - Pied poure: Z-125-126
JOIGNY - terre
2 ha 17 a 93 ca - La grange aux moines: AX-220 - Sur le chemin de langran: ZN-64-65-73
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/04/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89148934

Des professionnels à votre service

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET **Tél. 06 80 34 11 73**
21320 POUILLY en AUXOIS - **Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48**

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - **06 80 72 24 03**
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM003265 - BAS-RHIN
RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN EN ESPACES VERTS H/F
Sté d'espace vert bien implantée sur sa région, filiale d'un groupe international CA 4.5 M€, 40 personnes. Gérer les contrats d'entretien de l'agence. Déterminer veiller au respect des budgets. Fidéliser les clients. Formation BAC+3 type Licence en Espaces Verts ou Bac+ 5 ingénieur Itiape. Salaire motivant sur 12.5 mois + primes individuelles + participation + intéressement + voiture de service.

AM003201 - HAUT-RHIN
INGENIEUR D'ETUDE EN MICROBIOLOGIE DES SOLS ET MATIERES FERTILISANTES H/F
Organisme de recherche en Agroenvironnement. Suivi complet de quelques projets de recherche menés pour le compte de financeurs publics ou clients privés, contacts réguliers avec les commanditaires de projets, lancement et suivi des études, finalisation des essais, encadrement de stagiaires. BAC+8. Débutant accepté. Connaiss. solides en microbiologie et agronomie. Maîtrise anglais indisp. Entrée de suite. CDD 8 mois. 2600€ brut/mois.

AM003218 - COTE D'OR
TECHNICIEN CYNÉGÉTIQUE EXPÉRIMENTÉ GRANDS GIBIERS H/F
Fédération associative. Participera à la gestion cynégétique durable ds le but de maîtriser et réduire les dégâts de grands gibiers aux cultures, et sera en charge de : Participer à diverses études selon l'opportunité, collecter, exploiter et analyser diverses données scientifiques et techniques, rédactions de bilans, synthèses, rapports, organiser et assurer des suivis de populations de grands gibiers, interventions auprès des acteurs cynégétiques ; animation de réunions locales, Comités Techniques Locaux ; animation de plans de chasse, Évaluation de dégâts et travail en collaboration avec le pool fédéral «prévention des dégâts», formations et animations pédagogiques et cynégétiques, participation aux programmes départementaux, réalisation d'actions ponctuelles de communication. BAC+2/+3. Maîtrise informatique, outils bureautiques courants et logiciels SIG. Maîtrise expression écrite/orale. Aptitudes à travailler en équipe. Permis B. Expérience 5 ans mini ds poste similaire. CDI. Poste basé à Dijon. Déplacements en Côte d'Or. +/- 25K€.

AM003195 - BOURGOGNE
CONSEILLER EN VENTE/ DÉGUSTATIONS DE VINS (H/F)
Domaine viticole rattaché à un site historique. Dégustations commentées des vins. Vente. Accueil des visiteurs. Motivé, polyvalent et dynamique. Connaissance des vins du maconnais, disponibilité les week-ends. Anglais indispensable, allemand fortement souhaité. 35h/semaine. Contrat durant la saison estivale juin-septembre (période précise à définir ensemble).

AM003247 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Établissement d'approvisionnement viticole. Suivi technique et commercial de la clientèle de l'établissement. Prospection. Connaissances et expérience dans le milieu viticole et le milieu agricole demandées. Diplôme dans ces mêmes domaines souhaité. CDI. Mise à disposition par l'établissement d'un ordinateur portable, d'un téléphone portable et d'un véhicule de fonction. Secteur Mâconnais Beaujolais.

AM003256 - MEURTHE ET MOSELLE
RESPONSABLE D'AGENCE ADJOINT H/F
Acteur privé de l'ingénierie écologique et de la conservation de la nature. Organiser et superviser le travail de l'équipe en concertation avec le Resp d'agence : gestion, suivi des plannings, organisation/animation de réunions, réalisation de tableaux de bord, gérer, organiser, suivre la production, participation aux réunions des études, veille commerciale, relation avec les partenaires. Bac+5, conduite de projet, droit de l'environnement. CDI

AM003268 - YONNE
MONITEUR D'ATELIER ESPACES VERTS ET HOTICULTURE H/F
Établissement spécialisé dans le travail des personnes avec handicap. Responsable de la production à réaliser. Accompagne professionnellement les adultes en situation de handicap par l'apprentissage et par l'évaluation des acquis pratiques et techniques. BTS Espaces Verts exigé. Expérience 2 à 3 ans. Connaissance du secteur médico-social appréciée. CDD 1 mois. Remplacement. 23K€. 35h. Entrée immédiate.

AM003291 - ALSACE-LORRAINE-COTE D'AZUR
PRELEVEURS H/F
Laboratoire spécialisé en hygiène et sécurité alimentaire. Dans le cadre de son développement auront pour missions : Prélèvements et ramassage d'échantillons. BAC+2/3. Débutant accepté. Entrée dès accord. CDD de 6 mois, pouvant déboucher sur un CDI dans la structure. Rémunération SMIC + participation. Période de formation sur Metz.

AM003301 - HAUT RHIN
RESPONSABLE QUALITÉ D'UN HYPERMARCHÉ H/F
Hypermarché de 4900 m². Remplacer la responsable qualité lors de sa maternité. Travail quotidien avec la direction et les chefs de rayons, suivi de la démarche qualité sur le site et application des nouvelles réglementations. BAC+2 min. Débutant accepté. Connaissance des démarches qualité. Entrée au plus tard le 01/07/12. CDD jusqu'en janvier 2013. Salaire à débattre, intéressement et participation en sus.

AM003304 - SAONE ET LOIRE
RESPONSABLE FINANCIER H/F
Sté agroalimentaire spécialisée ds les vins et spiritueux. Tenue de la comptabilité générale. Encadrement d'une équipe. Contrôle de gestion et reporting. Interlocuteur clef pour les aspects financiers. Professionnel de la comptabilité / gestion. Expérience ds un poste d'encadrement en milieu industriel ou cabinet d'audit. Maîtrise outil bureautique. Connaissance des systèmes de gestion intégrés. Bonnes bases en anglais. CDI.

AM003325 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO-COMMERCIAL EN MILIEU AGRICOLE H/F
Fabricant français d'engrais, leader sur son marché, appartenant à un groupe présent dans 38 pays. Vendre des fertilisants spécifiques et des spécialités zootechniques en partenariat avec des distributeurs régionaux (coop, négoces, laiteries). 5 ans mini d'exp. de la vente, si possible dans le domaine agricole. CDI, statut salarié. Formation technique et commerciale assurée. Rém. attractive (fixe+var.) + voiture, frais de vie, ordinateur.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint Georges sur Baulche

LE COQ DE BARCELOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 92 route de Paris
89380 Appoigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 27 mars 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LE COQ DE BARCELOS
Siège social : 92 route de Paris, 89380 Appoigny
Objet social : restauration traditionnelle et vente à emporter de produits alimentaires
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Sonia Barbosa de Sousa demeurant 8 route des Carbiers, Le Saudurant 89570 Turny
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des
sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89148920

Par acte sous seing privé en date du 26 mars 2012, il a été constitué une Société civile de moyens aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CABINET D'INFIRMIERES PASTEUR
Capital : : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : : 8 rue Pasteur 89100 Malay-le-Grand.
Objet : : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé.
Durée : 50 ans.
Co-Gérantes : Madame Françoise Aurry, demeurant à Malay-le-Grand (89100), 25 rue Henry Collinet et Madame Catherine Bide-Denis, demeurant à Saint-Martin-du-Tertre (89100), 23 rue des Hauts Glaciers,
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89148931

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 mars 2012, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée:
Dénomination sociale :EARL BONNOTTE.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :315 000 euros.
Siège social :33 rue Pierre Bonnotte, 89260 La Chapelle sur Oreuse.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :
Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 401 054,80 euros.
Apports en numéraire : 772,00 euros
Gérant :M. Didier Mugot, demeurant à La Chapelle sur Oreuse (Yonne), 33 rue Pierre Bonnotte.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL89148924

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29/03/2012, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MCH2L
Siège social : 9 route de la Celle Vaugenêts 89410 Béon
Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles .
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5000 euros
Gérance : Monsieur Porquet Laurent demeurant au 9 route de la celle Vaugenêts 89410 Béon
Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis,le gérant.

AL89148925

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à sens (89) du 28/03/12, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: alarme sécurité protection
Siège: 25 avenue de l'Europe 89100 sens
Objet: la vente, la location et l'installation d'alarme et la vidéo surveillance. Vente toute habillements et accessoires de sécurité
Durée: 99 ans
Capital: 3 000 €
Gérance: Mr Hicham Belhaj demeurant à 25 avenue de l'Europe
Immatriculation de la société au R.C.S. de sens.
La gérance

AL89148927

Par acte SSP du 27/03/2012, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : FROGSHIP
Objet social : Vente par Internet de tout type d'article, notamment ceux susceptibles de développer les propriétés intellectuelles de l'entreprise.
Siège social :5 rue de la Graüche, 89100 Villeroy
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Président : Sidonie Tellier, demeurant 83 rue de Charenton 75012 Paris
Directeur Général : Frédéric Loison, demeurant 83 rue de Charenton 75012 Paris, et Denise Loison, née Calmus, demeurant 5 rue de la Graüche 89100 Villeroy
Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix
Clauses d'agrément : les cessions sont libres entre Actionnaires et soumises à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89148928

DISSOLUTION LIQUIDATION

BC MENUISERIE

SAS en liquidation
au capital de 38 197.62 euros
ZA les Pelletiers
89100 Soucy
RCS Nevers 327 814 364

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29 février 2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur. *AL89148919*

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LE SENS DES AFFAIRES «AZELIA»

SARL en liquidation
Au capital de 8 000 euros
22 Grande rue, 89100 Sens
Sens 439 921 925

Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2012 :
Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité au 12/02/2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : Mme Nelly Judas, dt 16 Rue de Bois le Roi 89100 Nailly, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles
pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : 16 Rue de Bois le Roi 89100 Nailly. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89148921

HARMONIE SERVICES

SARL au capital de 2000 Euros
34 Route de Chéroy,
89150 Domats
503474728 R.C.S. Sens

Aux termes d'une AGE en date du 15 décembre 2010 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15 décembre 2010, nommé en qualité de liquidateur monsieur Christophe Achard, 34 Route de Chéroy, 89150 Doamts et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance Monsieur Achard Christophe 07b rue Victor Hugo 77130 Montereau Fault Yonne.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL89148930

Maître Anthony Vaccaro
Notaire
52, rue du Général de Gaulle
89340 Villeneuve la Guyard

La société civile immobilière dénommée «Des Rosiers de Chaumont», au capital de 762.25 €, dont le siège social est à Chaumont (Yonne) 9, avenue des Chaumes, immatriculée au R.C.S de Sens sous le numéro D 385 222 609 (greffe 92 D 34).
Par délibération de l'assemblée générale des associés de ladite société en date du 19 septembre 2011, Madame Monique Koy, demeurant à Chaumont (Yonne) 9, avenue des Chaumes, agissant en qualité de liquidateur de ladite société:
- a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19 septembre 2011 et sa mise en liquidation amiable ;
- a procédé aux opérations liquidatives ;
- a décidé la clôture de la liquidation de la société aux termes d'un acte de partage entre les associés de la SCI DES ROSIERS DE CHAUMONT (Koy) en date du 30 décembre 2011 après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
A ce titre, elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.
Les opérations de liquidation ont été effectuées au siège social de l'entreprise. C'est donc en ce lieu que toutes les correspondances seront valablement adressées et tous actes notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation, à la dissolution et à la clôture sont déposées au greffe du tribunal de Sens.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL89148640

MP IMMOBILIER

SARL en liquidation
au capital de 8 000 €
Siège : 3 bis rue Général Leclerc,
89100 St Clément
RCS Sens 443 753 314

L'AGE du 30 décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Jean Claude Simoneau demeurant 95 rue de la Chaîne 45210 Ferrières pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 bis rue Général Leclerc 89100 St Clément. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes notifiés.
Les actes et pièces relatifs seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis,
Le liquidateur

AL89148839

MP IMMOBILIER

SARL en liquidation
au capital de 8 000 €
Siège : 3 bis rue Général Leclerc,
89100 St Clément
RCS Sens 443 753 314

L'AGE du 31 décembre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Jean Claude Simoneau de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens en annexe au RCS.
Pour avis,
Le liquidateur

AL89148840

Aux termes d'une décision en date du 20 mars 2012, l'associée unique de la société LF MINI TP, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 15, Grande rue, 89190 Courgenay, RCS Sens 534 118 633, a décidé la dissolution anticipée de la société rétroactivement à compter du 31 janvier 2012 et sa mise en liquidation amiable. Mme Catherine Hardy, demeurant 15, Grande rue, 89190 Courgenay, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens. Le liquidateur

AL89148902

ES-TEAM

SAS au capital de 1000 Euros
34B bd du 11 novembre,
89000 Auxerre
523244051 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 février 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 23. rue Nollet, 75017 Paris à compter du 27 février 2012.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89148932

H.T.N. DECO

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 30 Avenue Vauban, 89100 Sens
750068876 RCS Sens

L'AGE du 26/03/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 156 rue des Déportés , 45200 Montargis, à compter du 26/03/2012,
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Orléans

AL89148929

La Générale de Mécanique et de Transformation des Métaux

G.M.T.

SAS au capital de 1 500 000 €
Siège : ZA Les Pelletiers - 89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Par décision en date du 12/12/2011, l'associé unique a nommé, avec effet du 01/01/2011, la SARL «SARL CRESPIN», siège à Annonay (07100) Domaine de la Gare «Le Rossini», 480 645 480 RCS Aubenas, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la SAS «Massena Audit SAS», commissaire aux comptes titulaire démissionnaire, et la SARL «Audit Expert et Conseil», siège à Valence (26000) 38 rue Paul-Henri Charles Spaak, 434 571 717 RCS Romans, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de M. Bozzola Thierry, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.
Pour avis

AL89148922

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

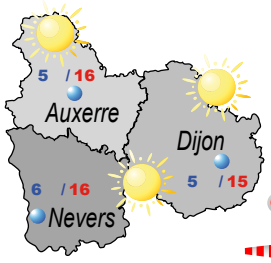
☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶Prévisions **météo** du 06 au 15 avril

Vendredi 6 Avril



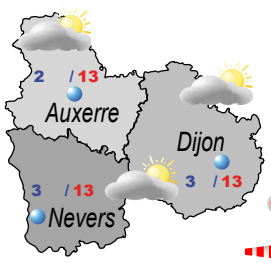
Ensoleillé
Un temps très agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Marcellin
Soleil : 07:35 - 20:38
Lune : 20:41 - 07:00

Samedi 7 Avril



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en baisse et les vents faibles.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord 10 km/h

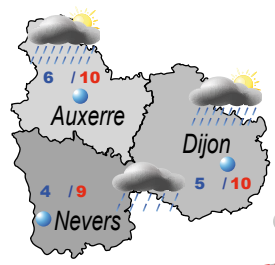
St Jean-Baptiste
Soleil : 07:34 - 20:39
Lune : 22:00 - 07:34

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 8 Avril



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les températures seront en légère hausse en matinée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord 20 km/h

Ste Julie
Soleil : 07:32 - 20:41
Lune : 23:18 - 08:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Avril :

De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Avril :

Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce pour cette période.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 10 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

▶Sudoku

9	5			7	6			
			2					3
		2		4				7
		4						9
	6		3		5		2	
2						3		
6				2		1		
4					9			
			1	6			9	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à

Résultats du précédent numéro

8	6	9	1	3	2	7	5	4
1	4	3	9	7	5	6	2	8
7	2	5	4	6	8	3	9	1
3	7	8	2	4	9	5	1	6
4	9	1	6	5	3	2	8	7
6	5	2	7	8	1	4	3	9
5	8	7	3	9	4	1	6	2
9	1	4	5	2	6	8	7	3
2	3	6	8	1	7	9	4	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶**Télévision** Sélection du 07 au 13 avril

Samedi 7

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.25 The voice, au cœur des coulisses.
00.05 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les stars du rire s'amusent «Spécial duos». Divertissement de P. Sébastien, avec Les Chevaliers du Fiel, Les Vamps, Samantha Fox, Gérard Lenorman, Chimène Badi, Chico et les Gypsies, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 (La) nouvelle Maud «L'été des rumeurs» (4, 5 et 6/6) ★. Téléfilm avec Emma Colberti. *Décevant.*
23.50 Appassionata «Companhia Urbana de Dança».

ARTE
20.45 Karol (3 et 4/4) «Le combat d'un pape» ★★★. Téléfilm avec Piotr Adamczyk (3h). *Très prenant.*
23.50 Monty Python, toute la vérité ou presque (3 et 4/6) ★★.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⓾.

CANAL +
20.55 La défense Lincoln ★★. Policier (2011) de Brad Furman, d'après M. Connelly, avec Matthew McConaughey (1h54) ⓾. *Excellent.*

Dimanche 8

20.50 L'âge de glace 2 ★★★. Animation (2006) de C. Saldanha (1h25). *Charmant et réjouissant.*
22.35 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 La nuit au musée 2 ★★. Comédie (2009) de Shawn Levy, avec Ben Stiller (1h41). *Excellent.*
22.25 Faites entrer l'accusé «Les frères Konhu...». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Lewis «Les secrets de Crèvecœur» ★★. Série avec Kevin Whately. *Prenant.*
22.45 Inspecteur Lewis «De l'autre côté du miroir». Série ⓾.
00.20 Titanic. Drame en NB et VO (1943) de H. Selpin et Werner Klingler, avec Sybille Schmitz (1h25).

ARTE
20.40 Sur les traces des martyrs ★★. *Très intéressant.*
21.30 Le suaire de Turin «La nouvelle enquête» ★★★. (voir Sélection)
22.20 Errol Flynn, le diable de Tasmanie ★★. *Intéressant.*
23.20 Monty Python, toute la vérité ou presque (5 et 6/6) ★★.

M6
20.50 Là-haut ★★★. Animation (2009) de Pete Docter et Bob Peterson (1h33). (voir Sélection)
22.35 À mourir de rire.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Marseille».

Lundi 9

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Une prof» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Sympathique, mais outrancier.*
22.40 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec É.-E. Schmitt, A. Laurain, A. Cornette de Saint Cyr, Dany Laferrière, etc.

FRANCE 2
20.50 Cold case, affaires classées. Série avec Katryn Morris.
23.05 Le paradis sur terre. Théâtre de T. Williams, avec Johnny Hallyday, Audrey Dana, Julien Cottereau.

FRANCE 3
08.25 Azur et Asmar ★★★. Animation (2006) de Michel Ocelot (1h39). (voir Sélection)
20.35 Incroyables expériences. Magazine de J. Goumaud et N. Simon, avec Bernard Mabille, Anggun, etc.
23.15 Les toqués du chocolat ★★★. *Alléchant et passionnant.*

ARTE
20.40 L'affaire Thomas Crown ★★. Policier 1968) de N. Jewison, avec Steve McQueen, Faye Dunaway (1h28). *Élégant.*
22.20 Made in America ★. Comédie (1992) de R. Benjamin, avec Whoopi Goldberg (1h46). *Infantile.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement .
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Mafiosa (7 et 8/8) ★★. Série. *Un excellent final.*

Mardi 10

TF1
20.50 Dr. House : «Comme à l'école», «Pourquoi tant de haine ?», «Wonder Cuddy», «Relations virtuelles» ★★. Série. *Réjouissant.*
00.05 Forgotten. Série.

FRANCE 2
20.50 Titanic, la véritable histoire ★★. (voir Sélection)
22.30 Infrarouge «Expédition Bismarck». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Un village français (5 et 6/12) : «La mission», «La libération» ★★★. Série avec Robin Renucci, Thierry Godard. *Très bien fait.*
22.15 Un village français… Ils y étaient «Les résistances en 1942».
23.10 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Grandes fortunes, bon cœur ?
20.40 Warren, Bill et les autres… «La promesse des riches» ★. *Moyen.*
21.55 Débat.
22.25 Le dessous des cartes «La fable du lithium et de la Bolivie».
22.40 Jour fatal en Colombie «Les disparus du palais de justice».

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

CANAL +
20.55 La nostra vita ★★. Drame (2010) de D. Luchetti, avec Elio Germano, Raoul Bova (1h37) ⓾. *Plein de charme.*

Mercredi 11

TF1
20.50 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.20 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Coupe de France «Quevilly/Rennes (1/2 finale)».
22.40 Dans les yeux d'Olivier «Seniors : Une nouvelle vie après le divorce». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Giscard, l'homme blessé» ★★. *Intéressant, mais trop de détails inutiles.*
23.15 Pièces à conviction «Internet : La guerre est déclarée».

ARTE
20.35 Boy A ★★. Drame (2007) de John Crowley, avec Peter Mullan, Andrew Garfield (1h41). *Un drame poignant sur la rédemption.*
22.20 Chine «L'empire de l'art ?».
23.15 Une belle journée ★★. Comédie dramatique (2005) de Gaby Dellal, avec Peter Mullan, Brenda Blethyn (1h34). *Émouvant.*

M6
20.50 Maigrir à tout prix.
23.20 C'est ma vie : «Prêtes à tout pour maigrir», «Famille au régime : Maigrir en famille». Documentaire.

CANAL +
20.55 The company men ★★. Comédie dramatique (2010) de J. Wells, avec Ben Affleck, Tommy Lee Jones (1h41). *Excellent.*

Jeudi 12

TF1
20.50 Profilage : «Fantômes», «Captive», «Tu m'aimeras» ★★. Série avec Odile Vuilemin ⓾. *Pas mal.*
23.45 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.50 Envoyé spécial : «Seniors à votre service», «La vie des lanceurs d'alertes». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Toulouse : La contre-enquête». Magazine de Benoît Duquesne.
23.25 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le jour où la Terre s'arrêta ★★. Science-fiction (2008) de S. Derrickson, avec Keanu Reeves (1h40) ⓾. *Distrayant et bien fait.*
23.15 La mouche ★★. Fantastique (1986) de D. Cronenberg, avec Jeff Goldblum (1h36) ⓬. *Excellent, mais avec des scènes affreuses.*

ARTE
20.35 Les enquêtes du commissaire Winter (7 et 8/8) «Le dernier hiver» ★★. Série avec Magnus Krepper. *Bien mené, mais long.*
22.35 Volcans d'Islande, et demain ? Documentaire.

M6
20.50 La meilleure danse. Divertissement de Stéphane Rotenberg.
23.30 La belle et ses princes presque charmants.

CANAL +
20.55 Desperate housewives (1, 2 et 3/24) ★★★. Série. *Très amusant.*

Vendredi 13

TF1
20.50 Koh-Lanta, la revanche des héros. Divertissement.
22.55 Spécial bêtisier.

FRANCE 2
20.50 On n'demande qu'à en rire. Divertissement pésenté par Laurent Ruquier, avec Catherine Barma, Jean Benguigui, Isabelle Mergault et Fabrice.
23.40 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Sexion d'Assaut.

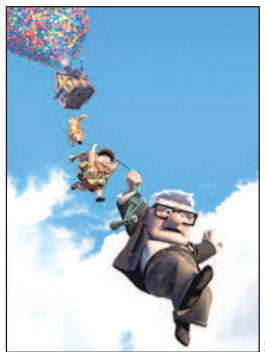
FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud, Laurent Bignolas et Sabine Quindou, en direct de Marseille.
23.40 Victimes d'un pédophile, le combat d'une vie ★★★. Documentaire ⓾. (voir Sélection)

ARTE
20.40 Au petit bonheur la chance ★. Téléfilm avec Annika Kuhl, Stefan Rudolf (1h25). *Peu palpitant.*
22.05 Ce que tu ne vois pas. Téléfilm en VO avec Ludwig Trepte, Frederick Lau, Alice Dwyer (1h25).

M6
20.50 NCIS : «La mort aux trousses», «L'appât», «Âmes sœurs», «Fausse piste». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Arthur 3 «La guerre des deux mondes» ★★. Animation (2010) de Luc Besson, avec Freddie Highmore (1h37). *Bien fait, mais lassant.*

SÉLECTION


DR

Là-haut - À la mort de sa femme, et parce que des promoteurs veulent l'expulser de chez lui, Carl décide de réaliser ses rêves et de partir en Amérique du Sud. Ce film possède une qualité rare : il rend les gens heureux, voire euphoriques. On est emporté dans un tourbillon d'aventures, avec des images magnifiques, des couleurs chatoyantes, des péripéties aussi drôles que mouvementées, des personnages cocasses et, surtout, une poésie de chaque instant. Passant de l'émotion au rire, le spectateur est ébloui par tant de beauté et de créativité, d'autant plus que la morale est simple : pour s'élever dans le ciel, il faut savoir se délester de tout ce qui encombre sa vie et n'a, finalement, que peu d'importance. Surtout, il est inhabituel qu'un senior au visage sévère soit le héros d'un film d'animation. On comprend pourquoi ce film drôle et plein de trouvailles rend les téléspectateurs heureux. ***Dimanche 8, sur M 6, à 20h50.***

Le suaire de Turin «La nouvelle enquête» - Ce documentaire passionnant et clair infirme les résultats de la datation au carbone 14 (disant que le suaire daterait du Moyen Âge) et donne la parole à différents scientifiques, tous étonnés de ce qu'ils découvrent. Sans jamais dire qu'il s'agit bien du linceul qui a recouvert le corps du Christ, ils affirment que la science ne peut toujours pas expliquer ce qu'est cet objet unique. ***Dimanche 8, sur Arte, à 21h30.***

Azur et Asmar - Azur, un fils de châtelain, est élevé par Jenane, sa nourrice, qui a un fils de son âge nommé Asmar. Les enfants apprécieront ce conte oriental qui joue la carte de l'émotion et celle de l'humour, et prône le respect des cultures. Les décors sont sublimes et s'inspirent de l'architecture musulmane. Les images possèdent une puissance poétique étonnante, grâce à un travail remarquable sur la lumière et les couleurs. ***Lundi 9, sur France 3, à 08h25.***

Titanic, la véritable histoire - Dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, le Titanic, réputé insubmersible, heurtait un iceberg et sombrait peu après. Ce documentaire, construit comme un suspense, nous fait revivre la tragédie, minute par minute. Le scénario a été construit à partir des témoignages de survivants. Les images du bateau permettent de mieux comprendre la catastrophe, mais les scènes reconstituées ne sont pas convaincantes. ***Mardi 10, sur France 2, à 20h50.***

Victimes d'un pédophile, le combat d'une vie - Jérôme a été victime de viols, entre 9 et 15 ans. À 31 ans, il se décide à parler. Mais les crimes sont prescrits. Cette histoire poignante, qui pointe les terribles dysfonctionnements de la justice, est aussi un beau message d'espoir. Car, avec son enquête minutieuse, Jérôme a réussi, non seulement à sortir de son enfer, mais, surtout, à aider les autres victimes à en faire autant. ***Vendredi 13, sur France 3, à 23h40.***

25èmes Grands Prix de la Publicité de la Presse Agricole et Rurale



© Sébastien Reinté

Les Phoebus 2012 à l'Œuvre

Pour leurs 25èmes éditions, les Grands Prix de la Publicité de la Presse Agricole et Rurale (SNPAR) qui se tiennent tous les deux ans à Paris, ont été remis dans le décor charmant du théâtre de l'Œuvre dans le IXème arrondissement. Près de 300 annonceurs, éditeurs et représentants d'agences de publicité ont assisté à cette manifestation biennale présidée par Jean-Luc Berthomé et animée par Sylvain Cousin.

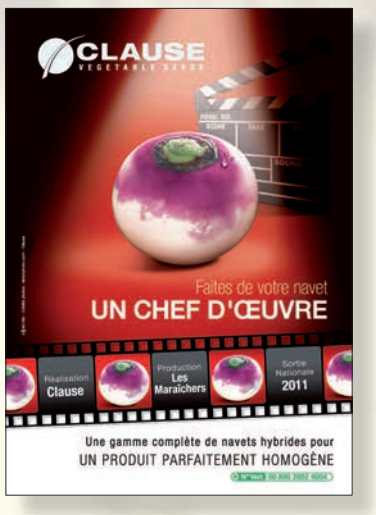
Cette année, les six traditionnels Grands Prix, grandes cultures, élevage, cultures spécialisées, machinisme, vigne et communication institutionnelle, se sont élargis à un prix multimédia. L'annonceur gagnant n'a pas manqué de souligner la complémentarité entre une communication sur papier et sa déclinaison sur internet. Avec ses 145 publications nationales, régionales et départementales, la presse agricole et rurale reste en effet un vecteur puissant et un outil de travail utilisé par 8 agriculteurs sur 10.

Complémentarité ou incompréhension, entre les hommes et les femmes à l'heure de la demande en mariage, cette interrogation éternelle a été ensuite illustrée par deux courtes pièces, Il faut / Je ne veux pas, mises en scène par Jean-Marie Besset, et la soirée s'est poursuivie agréablement par un cocktail dînatoire à la fondation Dosne-Thiers.

Dorothée Bourget

• Prix cultures spécialisées

Annonceur : CLAUSE
Campagne : GAMME DE NAVETS HYBRIDES
Agence : DPA RED



• Prix élevage

Annonceur : MSD SANTÉ ANIMALE
Campagne : ROTAVEC CORONA
Agence : LIFE



• Prix grandes cultures

Annonceur : UNIFA
Campagne : AMMONITRATE
Agence : LILIANE ET COMPAGNIE



• Prix machinisme

Annonceur : FENDT
Campagne : NOUVEAU 939 VARIO SCR
Agence : POINT VIRGULE



• Prix vigne

Annonceur : BIVB
Campagne : VINS DE BOURGOGNE
Agence : TBWA / COMPACT



• Prix institutionnel

Annonceur : CCMSA
Campagne : HYGIÈNE DE VIE AU TRAVAIL
Agence : HORIZON BLEU



• Prix multimédia

Annonceur : CASE IH
Campagne : TRACTEUR FARMALL
Agence : HICKORY



Syndicat National de la Presse Agricole et Rurale
Tél. : 01 44 90 43 60 - Fax : 01 44 90 43 78
37 rue de Rome - 75376 Paris cedex 08
www.presseagricole.com